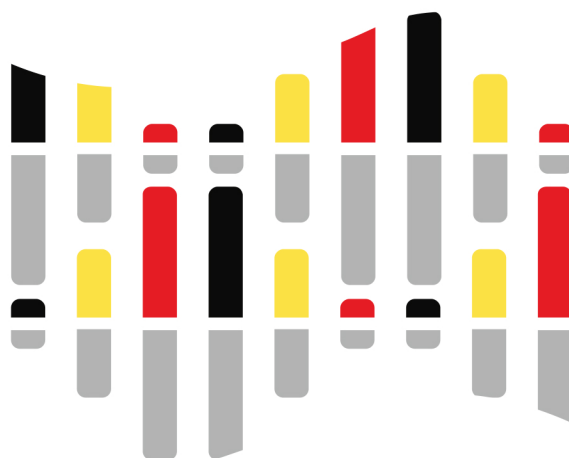


CHIFFRES CLÉS



2025



Statbel, au coeur des données

CHIFFRES CLÉS **2025**

THÈME

01

DÉMOGRAPHIE
CYCLE DE VIE
DIVERSITÉ

04

THÈME

02

TRAVAIL
REVENU
CONDITIONS DE VIE

18

THÈME

03

CONSOMMATION
HABITAT
TOURISME

38

THÈME

04

AGRICULTURE
ECONOMIE
MOBILITÉ

56



Derrière les chiffres, un engagement

Chaque jour, du 1er janvier au 31 décembre, une nouvelle statistique voit le jour sur le site de Statbel. Vu de l'extérieur, cela semble simple : un planning bien huilé, des chiffres qui tombent à l'heure, comme par magie.

Mais derrière cette simplicité apparente, il y a une réalité bien plus complexe et exigeante.

Produire une statistique, c'est bien plus que calculer. C'est collecter, vérifier, comparer, valider, contextualiser. C'est répondre à des obligations européennes strictes, respecter des délais souvent serrés, garantir une qualité irréprochable. C'est aussi, de plus en plus, lutter contre la désinformation dans un monde saturé de chiffres approximatifs.

2025 nous l'a rappelé : en tant qu'office national de statistique, nous avons un rôle clé. Fournir des données fiables, comparables, utiles. Poser des bases solides pour les décisions d'aujourd'hui et de demain.

Mais notre mission ne s'arrête pas là.

Une bonne statistique ne vaut que si elle est comprise. C'est pourquoi nous investissons aussi dans la **culture statistique** afin de rendre les chiffres lisibles, accessibles et pertinents pour chacun. Que ce soit via la Statbel Academy, nos tableaux de bord ou nos publications sur les réseaux sociaux, nous allons à la rencontre de nos utilisateurs.

Dans cette brochure, vous découvrirez les chiffres clés de 2025. Et à la fin de chaque chapitre, un clin d'œil ludique ou pédagogique vous invite à aller plus loin.

À vous de jouer !

Marie Vandresse
Directrice générale de Statbel



DÉMOGRAPHIE CYCLE DE VIE DIVERSITÉ

01

La Belgique compte 11,8 millions d'habitants au 1er janvier 2025. La densité de population est la plus élevée à Bruxelles (7.732 habitants/km²) et la plus faible en Wallonie (219 habitants/km²).

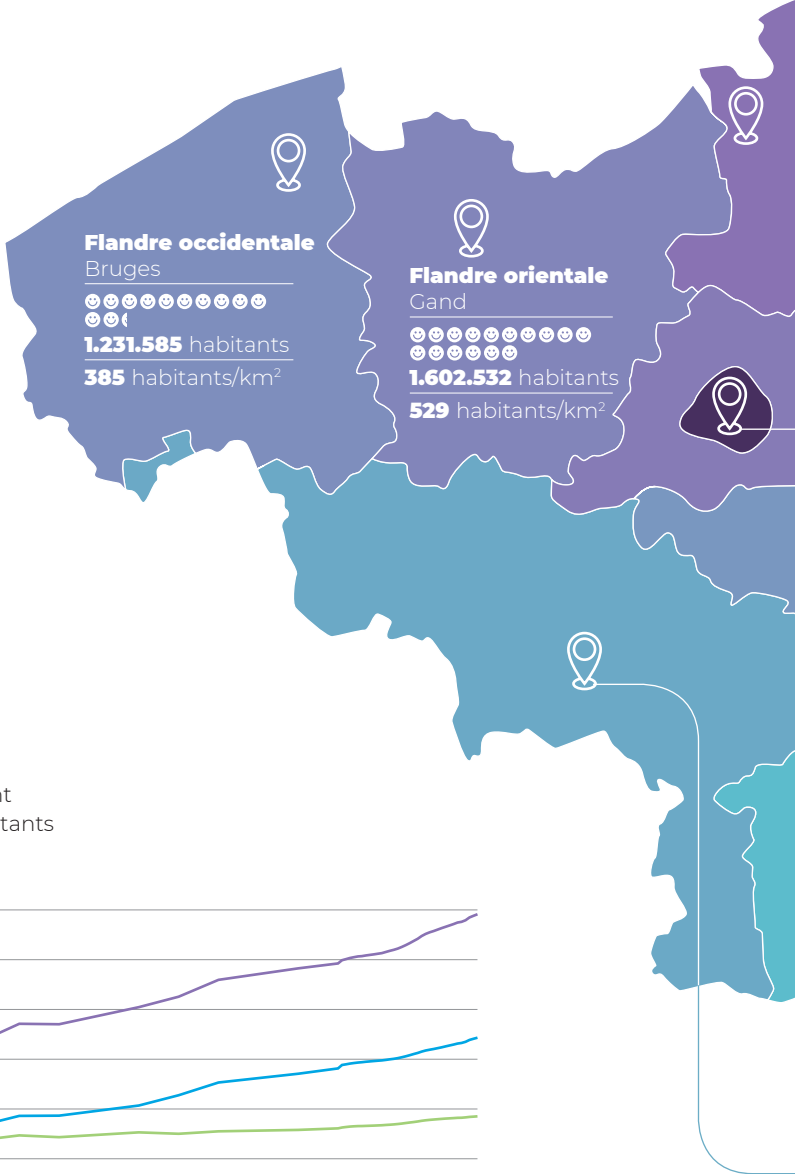
En 2024, le solde naturel est négatif pour la troisième année consécutive, mais le solde migratoire international reste positif.

L'espérance de vie atteint 82,4 ans, avec un écart de 4,14 ans entre hommes et femmes.

64% de la population est belge d'origine belge, 22,1% belge d'origine étrangère et 13,8% non-belge.

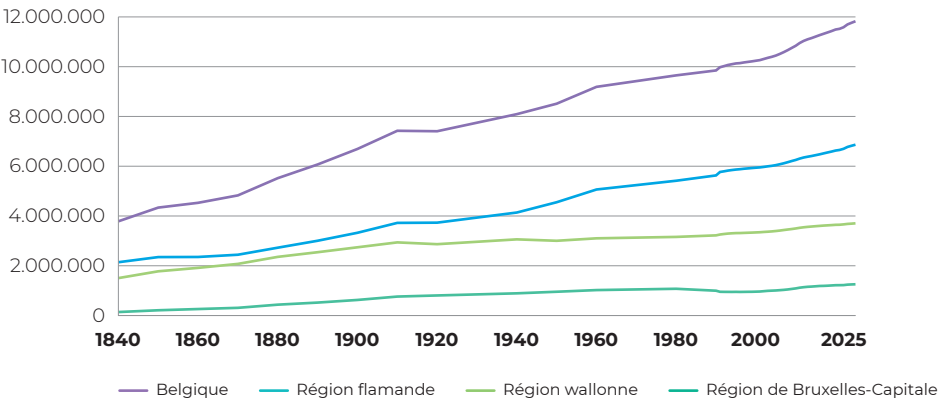
BELGIQUE : POPULATION AU 1/1/2025

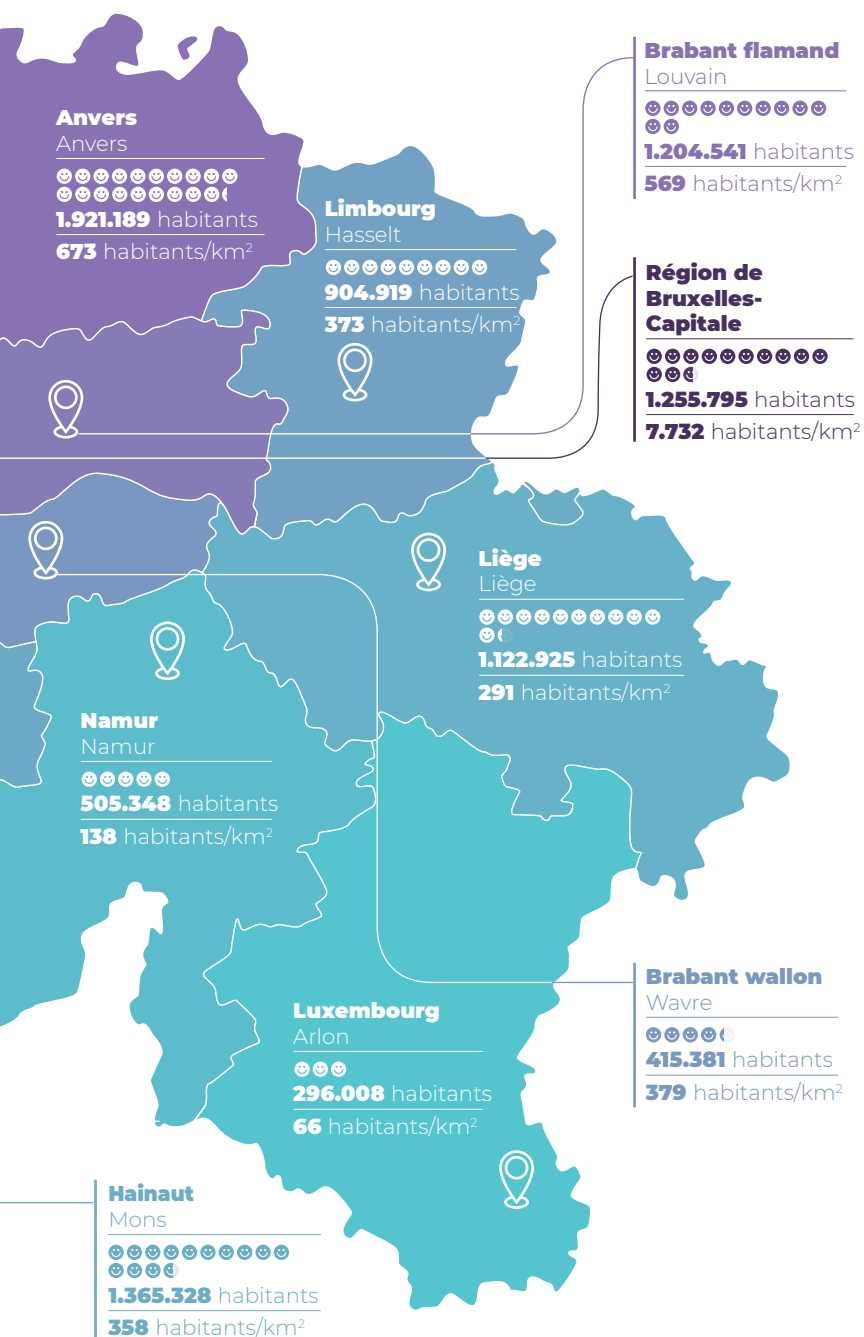
La Belgique est un pays densément peuplé avec 385 habitants au kilomètre carré. C'est en Région de Bruxelles-Capitale que la densité est la plus élevée : 7.732 habitants par kilomètre carré. En Région flamande, le chiffre est moindre quoiqu'au-dessus de la moyenne nationale : 504 habitants par kilomètre carré. C'est en Région wallonne que la densité est la plus faible avec 219 habitants par kilomètre carré, soit 35 fois moins qu'en Région de Bruxelles-Capitale.



Population depuis 1831

Depuis 1831, la population belge augmente progressivement, passant d'un peu moins de 4 millions d'habitants à plus de 11,8 millions aujourd'hui.





Population en chiffres absolus

Belgique
11.825.551

Région flamande

6.864.766



Région wallonne

3.704.990



Région de Bruxelles-Capitale

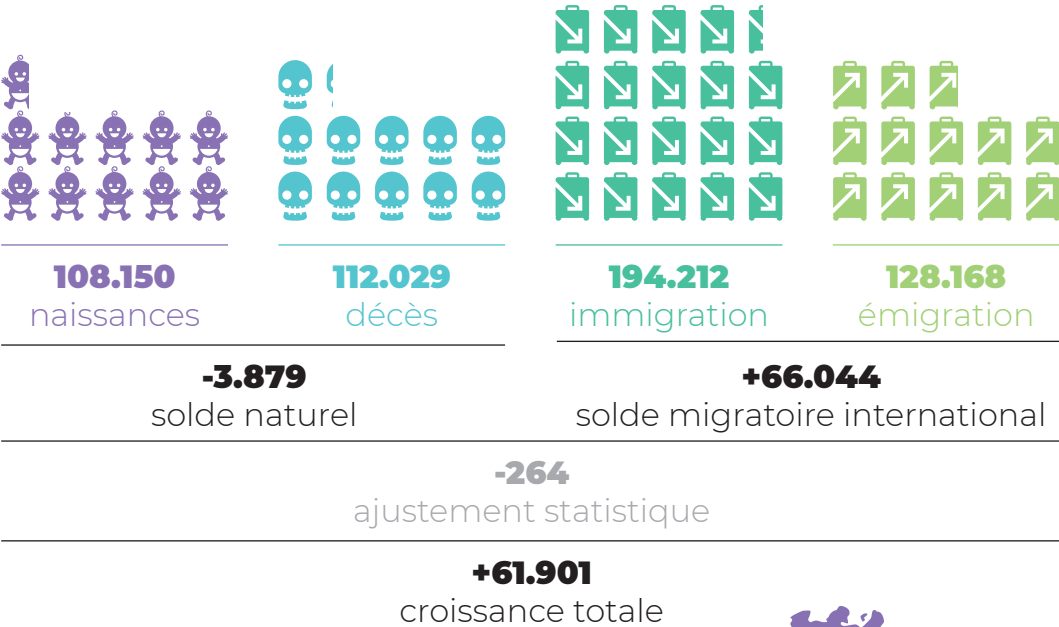
1.255.795



ÉVOLUTION DE LA POPULATION

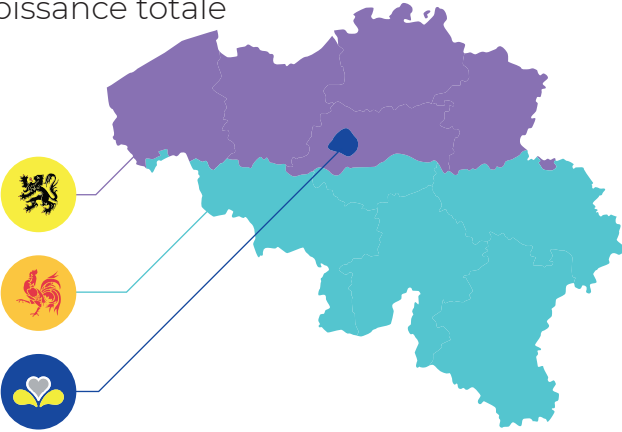
En 2024, la population belge a augmenté de 61.901 habitants. Deux phénomènes démographiques déterminent la croissance. Le premier est le solde naturel, négatif pour la troisième année consécutive (-3.879). En d'autres termes, en 2024, le nombre de naissances a été inférieur à celui des décès. Le deuxième phénomène déterminant la croissance démographique est le solde migratoire international. Il est positif (+66.044) : il y a plus de

personnes qui ont immigré en Belgique que de personnes qui en ont émigré. La guerre en Ukraine a encore eu un impact sur le solde migratoire international en 2024, quoique bien moins prononcé qu'en 2022 et légèrement inférieur à 2023. La croissance de la population est due au solde migratoire international positif, qui a compensé le solde naturel négatif et a ainsi entraîné une croissance de la population.

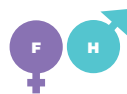


Déménagements entre les régions

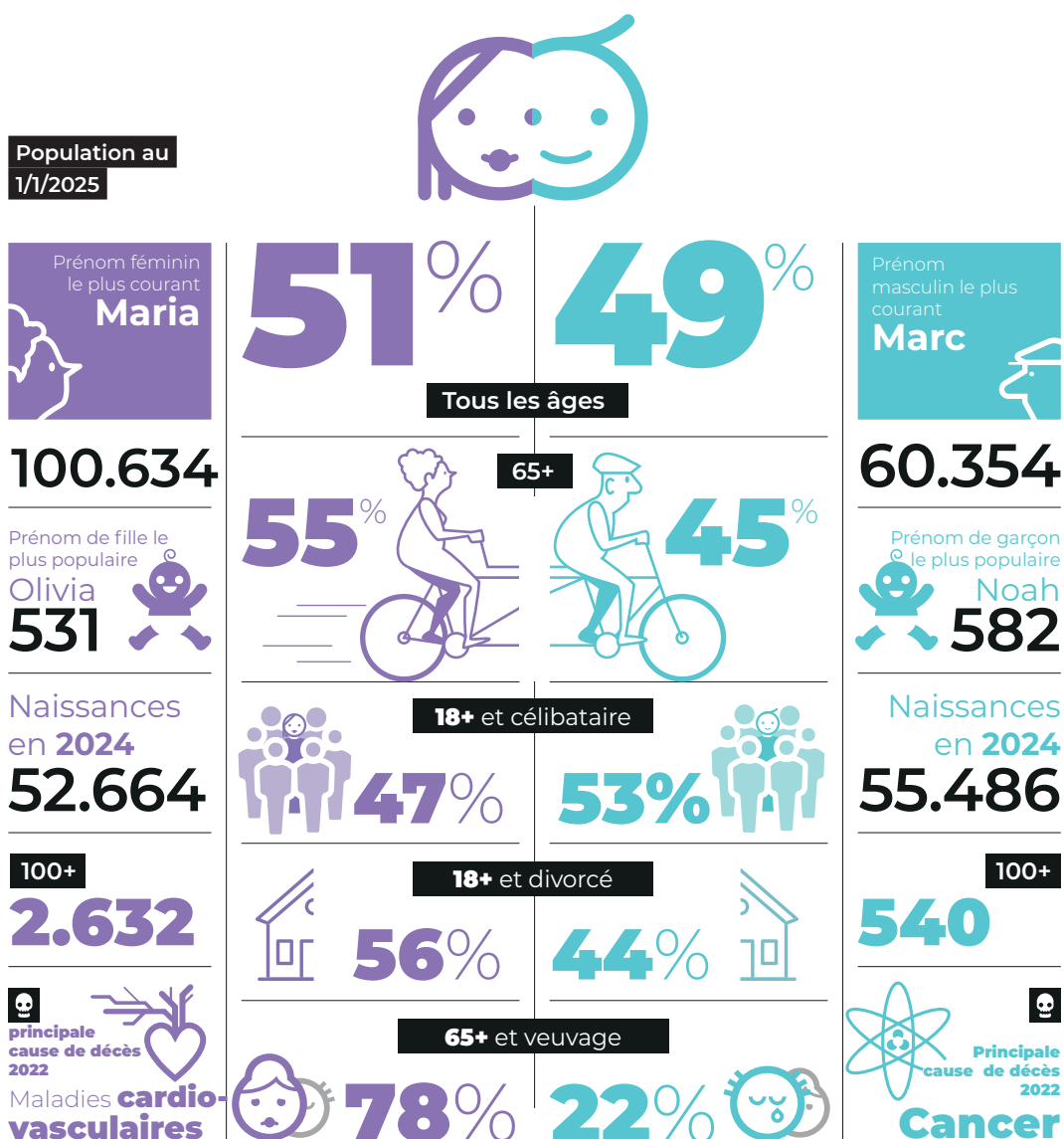
- Région flamande
solde migratoire interne
13.926
- Région wallonne
solde migratoire interne
4.067
- Région de Bruxelles-Capitale
solde migratoire interne
-17.993



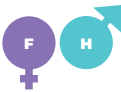
HOMMES ET FEMMES



En 2024, il y avait près de cinq fois plus de centenaires chez les femmes que chez les hommes. Les hommes sont un peu plus souvent célibataires que les femmes, tandis que ces dernières sont plus nombreuses que les hommes parmi les divorcés.



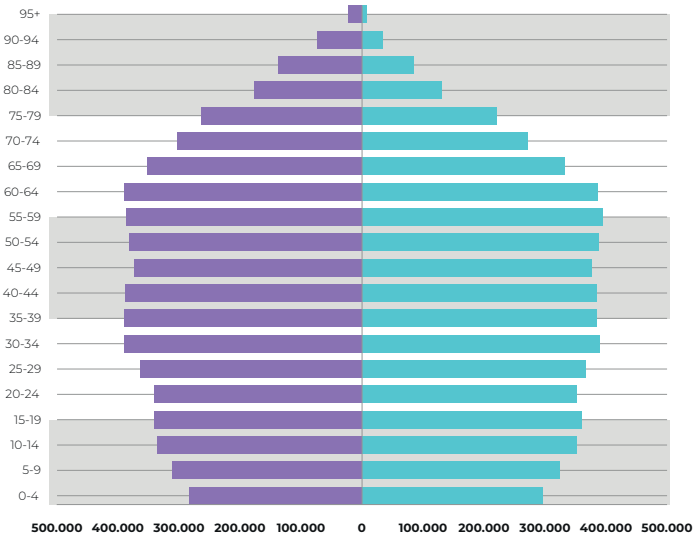
VIEILLISSEMENT & ESPÉRANCE DE VIE



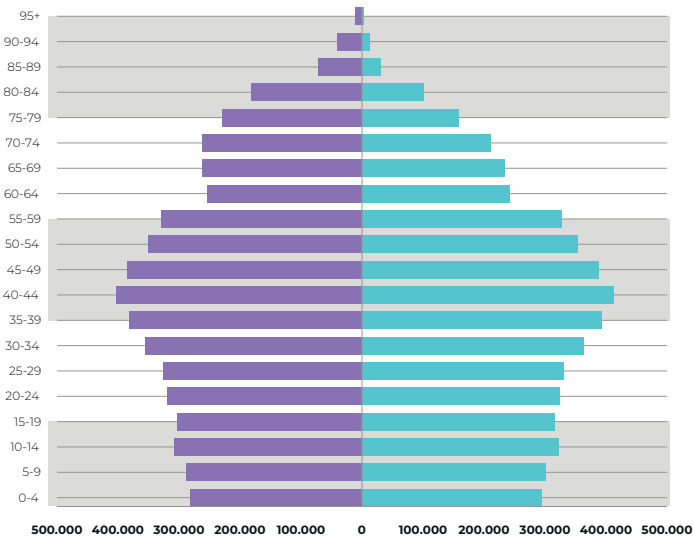
Au 1er janvier 2025, 60% des habitants étaient âgés de 18 à 64 ans. Les personnes mineures représentaient 19,6% et les personnes âgées de 65 ans et plus 20,3%.

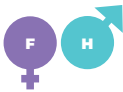
Pyramide des âges de la population belge

1/1/2025



1/1/2005





Espérance de vie 1997 et 2024

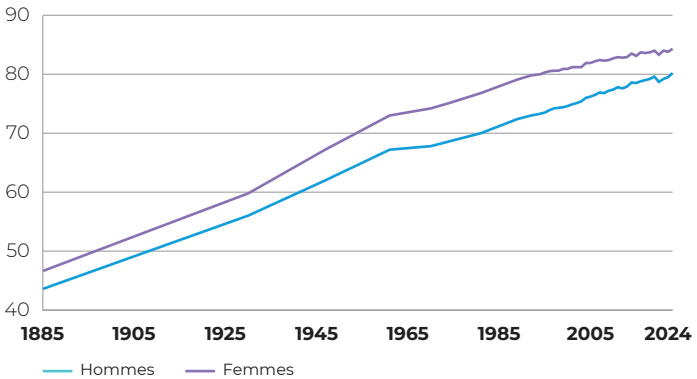
En 2024, l'espérance de vie à la naissance s'élevait en Belgique à 82,4 ans pour la population totale. L'espérance de vie à la naissance est de 84,4 ans pour les femmes et de 80,3 ans pour les hommes. L'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes réunis a à peine augmenté par rapport à 2023 (+28 jours, soit +0,08 an).

L'espérance de vie des hommes et des femmes augmente de manière minime par rapport à 2023, à savoir de 0,08 an (28 jours) et 0,09 an (34 jours), respectivement. La différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes diminue avec le temps. Au début de la série détaillée sur l'espérance de vie, en 1997, elle se chiffrait à 6,42 ans. En 2024, l'écart était de 4,14 années.

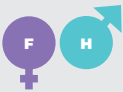


Espérance de vie à la naissance par sexe 1885-2024

À long terme, l'espérance de vie a fortement augmenté. Depuis 1885, l'espérance de vie des femmes s'est allongée de 37,8 ans et celle des hommes de 36,7 ans.

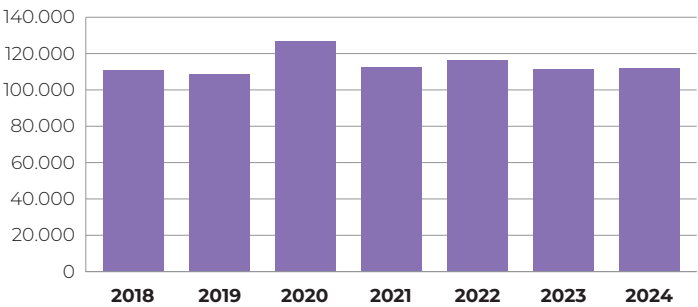


MORTALITÉ



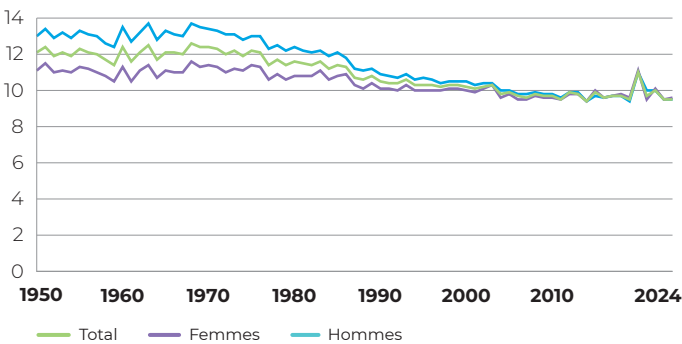
En 2024, 112.029 décès ont été enregistrés en Belgique. Cela représente 774 décès de plus que l'année précédente, soit une hausse de 0,7% par rapport à 2023. Si l'on compare avec la moyenne des années 2018, 2019, 2021, 2022 et 2023, le taux brut de mortalité reste globalement stable, avec une variation de seulement 0,1%.

Évolution du nombre de décès en Belgique 2018-2024



Le taux brut de mortalité s'élève à 9,5 pour mille en 2024 : ce qui signifie que pour 1.000 habitants en Belgique, 9,5 décès ont eu lieu.

Évolution du taux brut de mortalité en Belgique en pour mille 1950-2024



Nombre de décès 2024

57.019
femmes



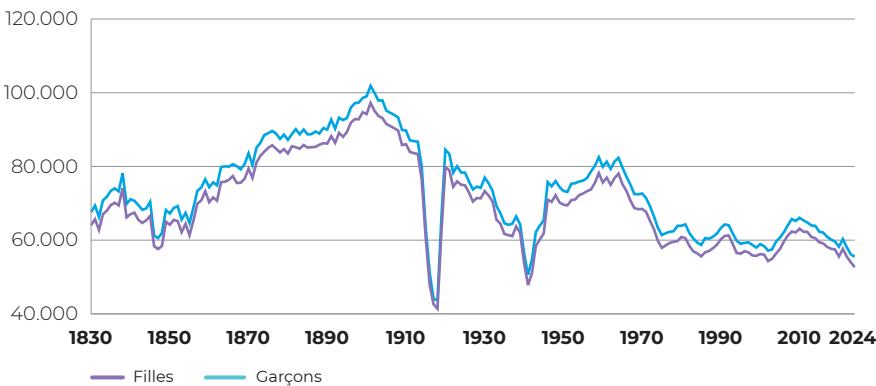
55.010
hommes

NAISSANCES

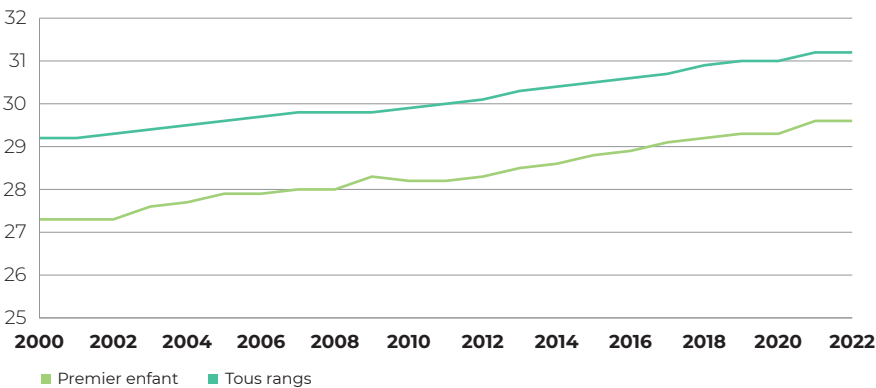
108.150 enfants sont nés en 2024. Il s'agit du nombre de naissances le plus faible depuis 1942. Cela représente 5.711 naissances de moins que la moyenne de la période 2020-2023, soit une baisse de 5%.

L'âge moyen des mères à la naissance de leur premier enfant augmente de 27,3 ans en 2000 à 29,6 ans en 2022. L'âge moyen des mères, indépendamment du rang de naissance (1er, 2e, 3e enfant) était de 31,2 ans en 2022 : le père/co-parent était âgé en moyenne de 34,3 ans en 2022, quel que soit le rang de naissance.

Nombre de naissances en Belgique 1830-2024



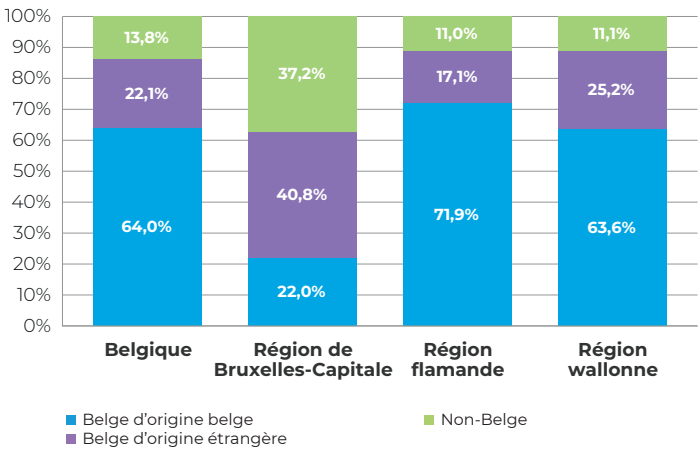
Âge moyen de la mère à la naissance d'un enfant 2000-2022



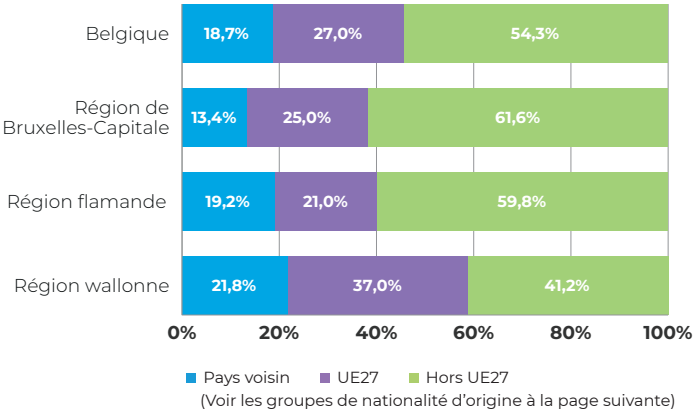
DIVERSITÉ

Au 1er janvier 2025, la population belge se composait comme suit : 64% de Belges d'origine belge, 22,1% de Belges d'origine étrangère et 13,8% de non-Belges.

Population selon le groupe d'origine 1/1/2025

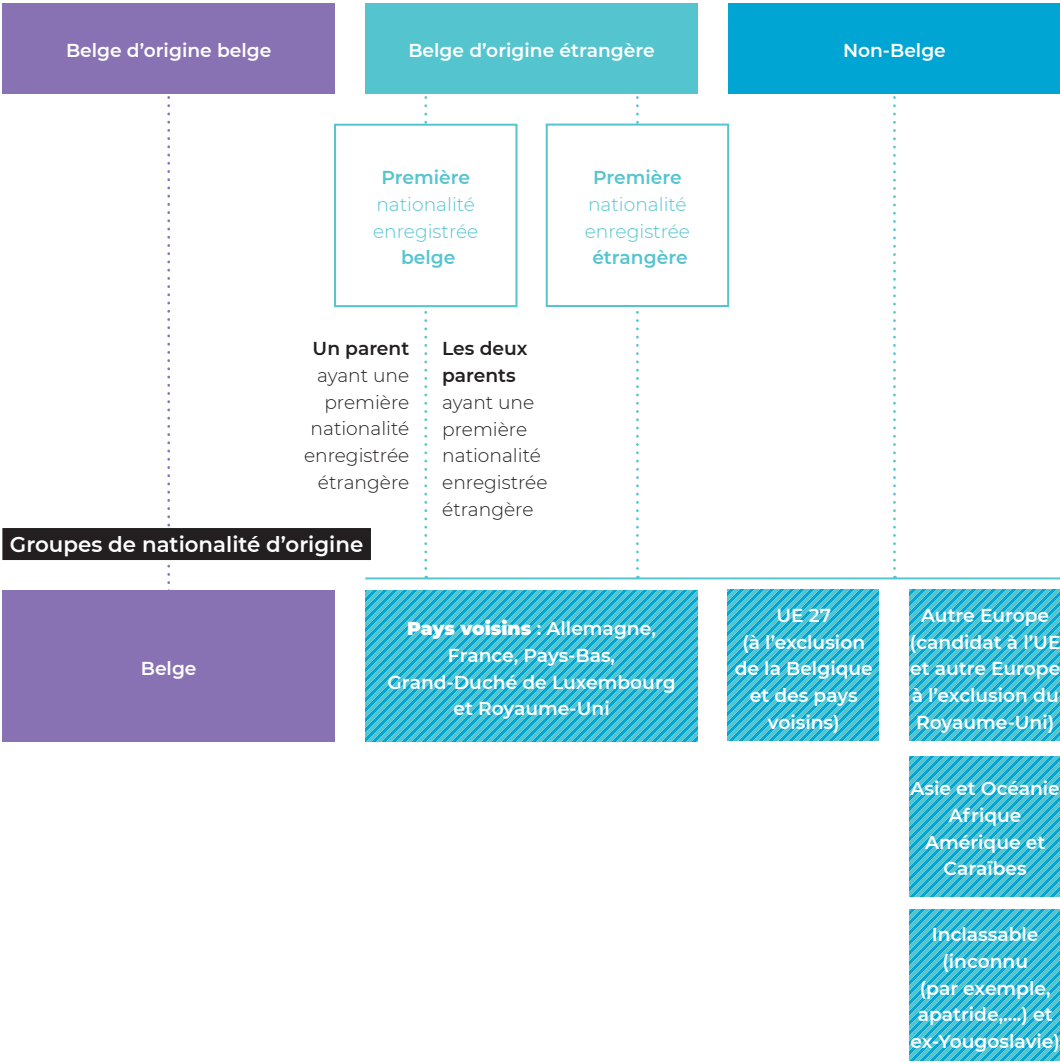


Belges d'origine étrangère et non-Belges selon la nationalité d'origine 1/1/2025



La statistique sur l'origine se base sur les caractéristiques suivantes : la nationalité actuelle et la première nationalité enregistrée de la personne ainsi que la première nationalité enregistrée des deux parents. Sur cette base, on distingue trois grands groupes d'origine. Le deuxième groupe, les Belges d'origine étrangère, est très diversifié et est dès lors subdivisé en sous-groupes.

Groupes d'origine



STATBEL ACADEMY

Statbel Academy est la plateforme d'apprentissage de Statbel.

À la fin de chaque thème, ces pages proposent des questions pour exploiter les chiffres clés. Elles visent à éveiller la curiosité, tester ses connaissances et développer un regard critique. Dans un monde saturé de données, développer sa culture statistique, c'est se donner les moyens de mieux comprendre l'information et de prendre de meilleures décisions.

Testez vos connaissances !
Questions pour commencer



1. Quelle est la densité de population en Belgique (habitants au km²) ?
 - A. 385 habitants/km²
 - B. 7.732 habitants/km²
 - C. 1.231.585 habitants/km²
2. Quelle région est la plus densément peuplée ?
 - A. Région flamande
 - B. Région de Bruxelles-Capitale
 - C. Région wallonne
3. Combien d'habitants comptait la Belgique au 1er janvier 2025 ?
 - A. 1.255.795 habitants
 - B. 6.864.766 habitants
 - C. 11.825.551 habitants
4. Combien de naissances a-t-on dénombré en Belgique en 2024 ?
 - A. 61.901 naissances
 - B. 108.150 naissances
 - C. 112.029 naissances
5. Quel est le sexe le plus fréquent parmi les naissances en 2024 ?
 - A. Garçons
 - B. Filles
 - C. Autant de garçons que de filles
6. Combien de décès ont été enregistrés en Belgique en 2024 ?
 - A. 61.901 décès
 - B. 108.150 décès
 - C. 112.029 décès
7. Quel est le prénom de fille le plus populaire en 2024 ?
 - A. Olivia
 - B. Maria
 - C. Noah
8. Quel est l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes en 2024 ?
 - A. 4,14 ans
 - B. 3,8 ans
 - C. 6,42 ans
9. Combien de centenaires vivaient en Belgique en 2024 ?
 - A. 540
 - B. 2.632
 - C. 3.172
10. Quel pourcentage de la population était belge d'origine belge au 1er janvier 2025 ?
 - A. 13,8%
 - B. 22,1%
 - C. 64,0%



Questions pour aller plus loin

1. Quelle est la différence de densité de population entre la Flandre et la Wallonie ?
 - A. 219 habitants/km²
 - B. 285 habitants/km²
 - C. 504 habitants/km²
2. Combien de personnes en plus ont immigré en Belgique par rapport aux personnes qui ont émigré en 2024 ?
 - A. 66.044 personnes
 - B. 128.168 personnes
 - C. 194.212 personnes
3. À combien s'élevait le solde naturel en 2024 ?
 - A. 3.879
 - B. -3.879
 - C. 0
4. De combien d'années l'espérance de vie des hommes a-t-elle augmenté entre 1997 et 2024 ?
 - A. 3,8 ans
 - B. 4,1 ans
 - C. 6,2 ans
5. Quel était le solde migratoire interne de la Région de Bruxelles-Capitale en 2024 ?
 - A. 4.067
 - B. 13.926
 - C. -17.993
6. Si le taux brut de mortalité est de 9,5 pour mille en 2024, à combien de décès peut-on s'attendre pour une population de 11.825.551 habitants ?
 - A. 11.825 décès attendus
 - B. 112.343 décès attendus
 - C. 1.244.795 décès attendus
7. En 2024, combien y a-t-il de décès supplémentaires de femmes par rapport aux hommes ?
 - A. 2.009
 - B. 55.010
 - C. 57.019
8. Quel est le pourcentage de diminution des naissances en 2024 par rapport à la moyenne de 2020-2023, si cette moyenne était de 113.861 et le nombre de naissances en 2024 était de 108.150 ?
 - A. Diminution de 5 %
 - B. Diminution de 57 %
 - C. Aucune diminution
9. Si 22,1 % de la population est belge d'origine étrangère, combien de personnes cela représente-t-il sur une population de 11.825.551 habitants ?
 - A. 262.000 personnes environ
 - B. 2.620.000 personnes environ
 - C. 11.800.000 personnes environ
10. Combien d'enfants sont nés en moyenne par jour en Belgique en 2024 ?
 - A. 295 naissances par jour
 - B. 366 naissances par jour
 - C. 3.879 naissances par jour



TRAVAIL REVENU CONDITIONS DE VIE

02

En 2024, 72,3% des 20–64 ans ont un emploi. Le taux de chômage des 15 à 64 ans s'élevait à 5,8%.

Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes.

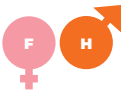
L'écart salarial entre les sexes est de 0,7%, l'un des plus faibles d'Europe.

18,3% de la population est à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.

Le revenu disponible administratif médian varie fortement selon les communes, avec des écarts marqués entre régions.

54,5% des Belges donnent une note de 8 à 10 sur 10 à leur satisfaction globale à l'égard de la vie, mais seulement 37,4% à leur situation financière.

TAUX EMPLOI-CHÔMAGE

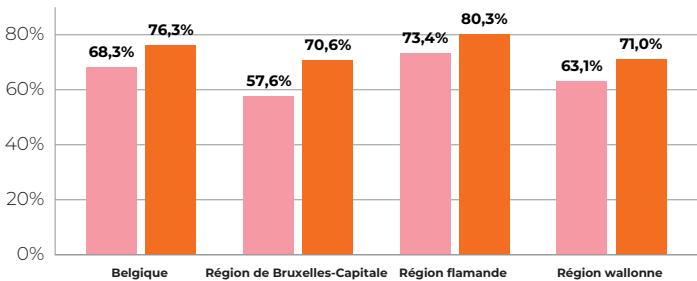


En 2024, 72,3% de la population âgée de 20 à 64 ans avaient un emploi. Le taux de chômage des 15 à 64 ans s'élevait à 5,8%.

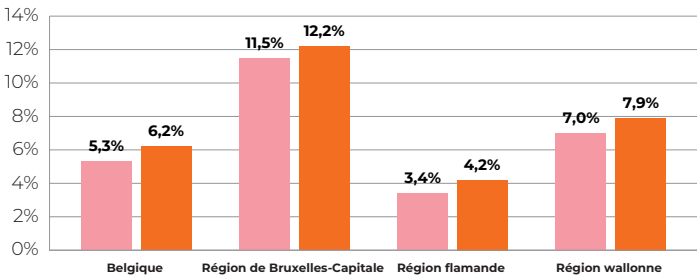
Plus d'hommes que de femmes ont un emploi : 68,3% des femmes travaillent contre 76,3% des hommes. Chez les femmes, il s'agit toutefois du pourcentage le plus élevé jamais enregistré à égalité avec 2023. En 2000, 56% des femmes âgées de 20 à 64 ans avaient un emploi.

Les taux de chômage des hommes et des femmes s'élèvent respectivement à 6,2% et 5,3%.

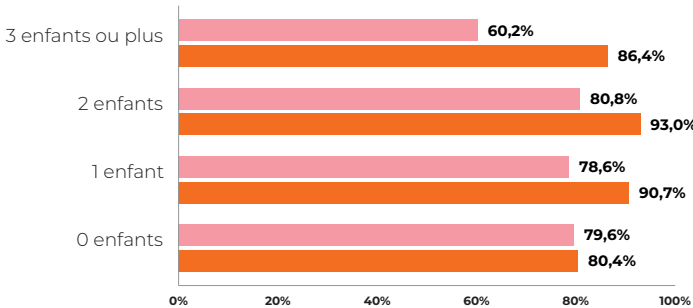
Taux d'emploi des 20-64 ans 2024



Taux de chômage des 15-64 ans 2024



Taux d'emploi des 25-49 ans selon le sexe et le nombre d'enfants 2024



Le taux d'emploi des femmes diminue fortement à partir de trois enfants tandis qu'il reste élevé chez les hommes même avec plusieurs enfants.

TRANSITIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

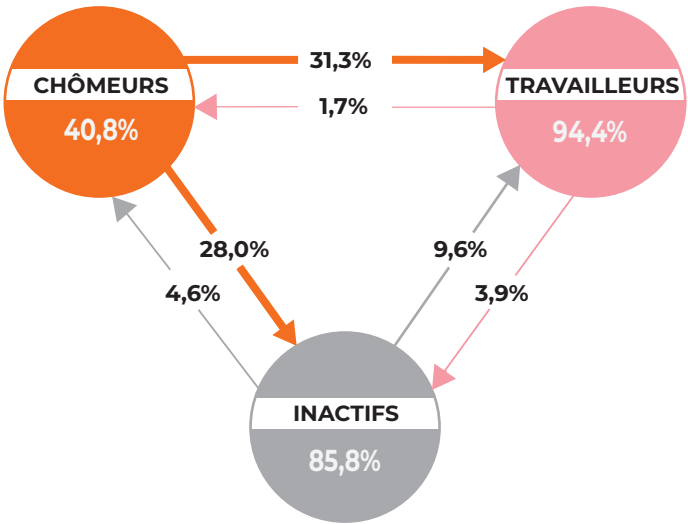
Entre 2023 et 2024, 40,8% des chômeurs sont restés au chômage, 31,3% ont trouvé un emploi et 28% sont devenus inactifs sur le marché du travail (c-à-d ne sont pas disponibles pour un travail et/ou ne recherchent pas activement du travail).

Parmi les inactifs sur le marché du travail, 85,8% sont restés inactifs, 9,6% ont trouvé du travail et 4,6% sont devenus chômeurs.

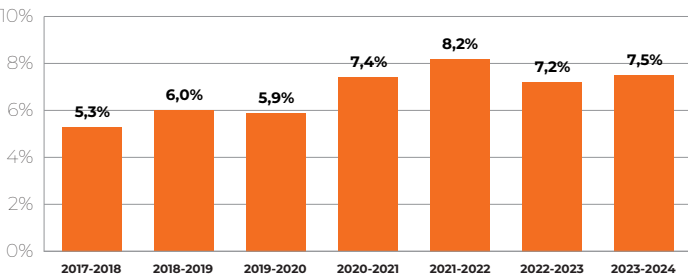
Par ailleurs, 94,4% des personnes occupées ont toujours un emploi, 1,7% sont devenues chômeuses et 3,9% inactives.

Les personnes qui ont continué à travailler n'ont pas toutes gardé le même emploi : environ 350.000 d'entre elles ont changé d'emploi, soit 7,5 % des personnes qui travaillaient aux deux moments. Le changement peut avoir eu lieu au sein de la même entreprise ou dans une autre, ou encore se réaliser au travers de la création de sa propre entreprise. Ce pourcentage est comparable à celui de l'année dernière.

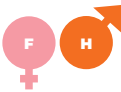
Taux de transition sur le marché du travail (15-64 ans)
Changements entre 2023 et 2024



Proportion de personnes occupées (15-64 ans) qui ont changé d'emploi d'une année à l'autre



PROFIL DES PERSONNES OCCUPÉES



La majorité des Belges occupés travaillent dans le secteur privé et 90% des salariés ont un contrat permanent. Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes : trois quarts de l'ensemble des salariés occupés à temps partiel sont des femmes.

40,5% de toutes les femmes salariées travaillent à temps partiel, contre seulement 12,8% des hommes salariés. S'occuper des enfants ou d'autres membres de leur famille nécessitant des soins est la principale raison du travail à temps partiel pour 25,3% des femmes à temps partiel ; 9,7% des hommes avancent cette raison. Par ailleurs, la part des travailleurs belges occupant un deuxième emploi s'élève à 5,5% en 2024.

75,2%

des travailleurs salariés à temps partiel sont des femmes

Nombre de personnes ayant un deuxième emploi 2024

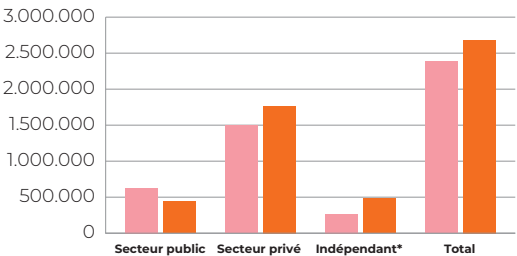
FEMMES 5,5%

131.000

HOMMES 5,5%

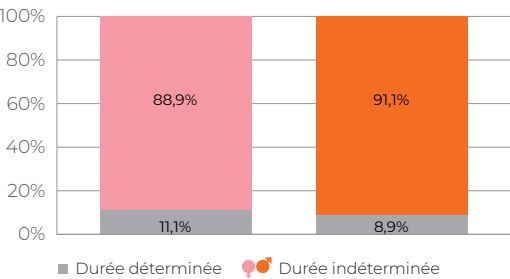
147.000

Travailleurs selon le statut de l'emploi 2024

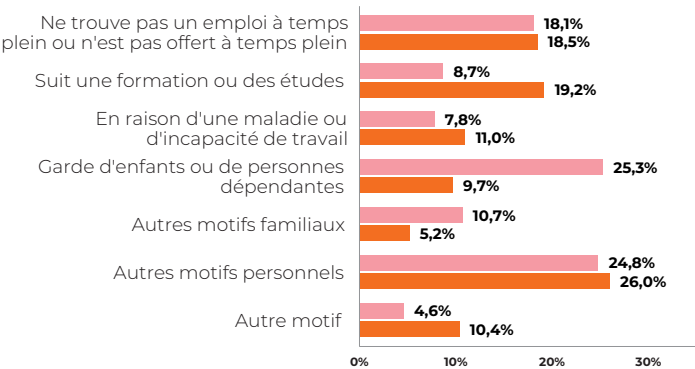


* Indépendant = indépendant, employeur et aidant non rémunéré

Salariés selon le type de contrat 2024



Motivation des salariés pour travailler à temps partiel selon le sexe 2024



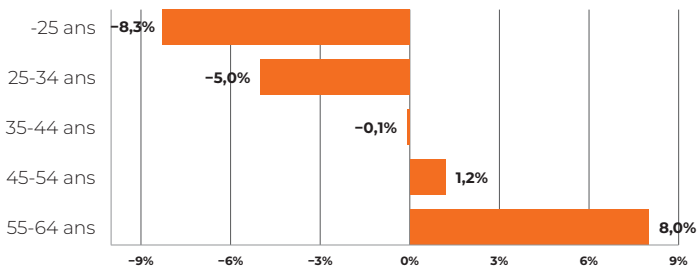
ÉCART SALARIAL

En Belgique, l'écart salarial entre les sexes, c'est-à-dire la différence de salaire horaire entre les hommes et les femmes, s'élevait à 0,7% en 2023. Cela signifie qu'en 2023, les femmes gagnaient en moyenne 0,7% de moins par heure que leurs homologues masculins.

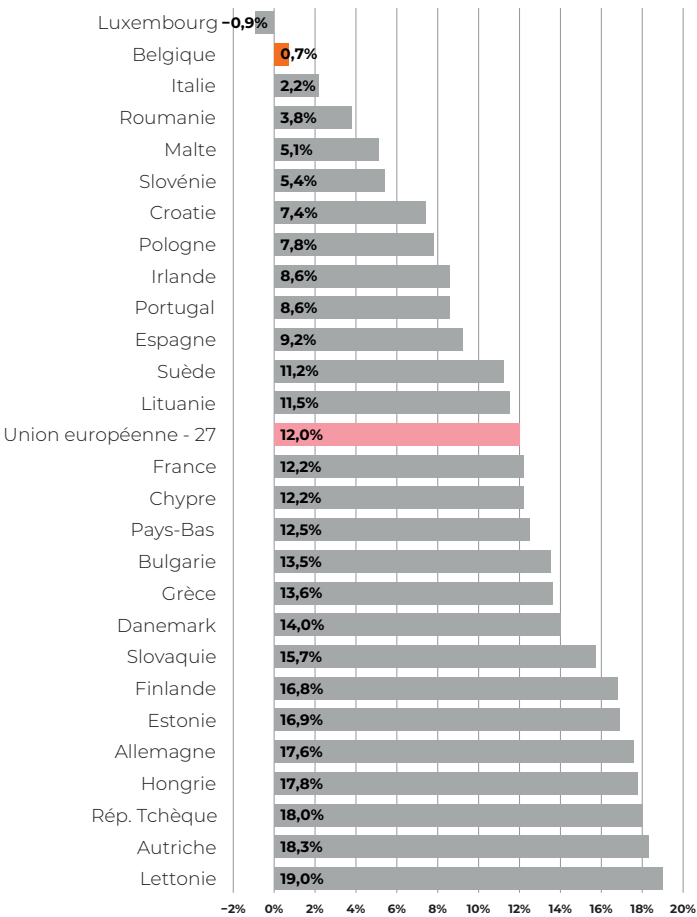
L'écart salarial entre les sexes augmente avec l'âge et atteint son niveau le plus élevé, soit 8%, chez les travailleurs âgés de 55 à 64 ans.

Au niveau international, la Belgique affiche de meilleurs résultats que la plupart des autres pays européens en matière d'inégalité salariale entre les hommes et les femmes. Seul le Luxembourg présente un écart salarial plus faible (-0,9 %). En moyenne, les femmes dans l'Union européenne gagnent 12% de moins par heure que leurs collègues masculins.

Ecart salarial en Belgique par âge 2023



Ecart salarial dans l'Union européenne 2023



RISQUE DE PAUVRETÉ OU D'EXCLUSION SOCIALE

En 2024, 11,4% de la population belge présentait un risque de pauvreté monétaire (AROP). Cela concerne des personnes vivant dans un ménage dont le revenu total disponible est inférieur à 1.522 euros par mois pour une personne isolée.

11,4% de la population vit dans un ménage où moins de 20% du potentiel de main-d'œuvre est mis à profit, ce que l'on appelle un ménage à 'faible intensité de travail' (LWI).

6,2% des Belges ne peuvent pas se permettre plusieurs biens ou services de base : ils se trouvent en situation de privation matérielle et sociale sévère (SMSD).

Dans le cadre de la stratégie UE 2030, les personnes confrontées à au moins l'une des situations ci-dessus sont considérées comme un groupe à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (AROPE) : en 2024, il s'agit de 18,3% de la population, soit un peu plus de 2,1 millions de personnes.

AROP - Risque de pauvreté monétaire

11,4% €

LWI - Faible intensité de travail

11,4% €

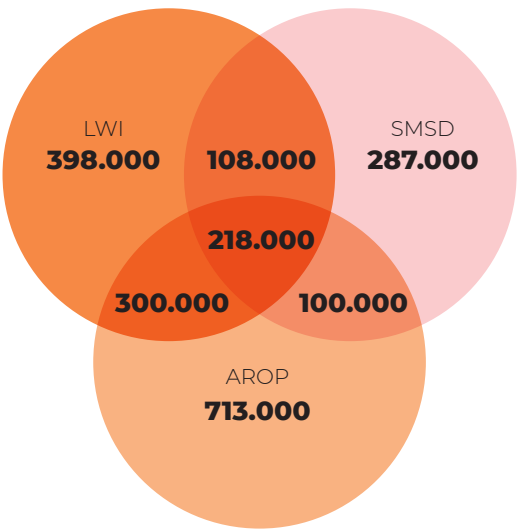
SMSD - Privation matérielle et sociale sévère

6,2% €

AROPE - Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale

18,3% €€

Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (AROPE)
Nombre de personnes - 2024

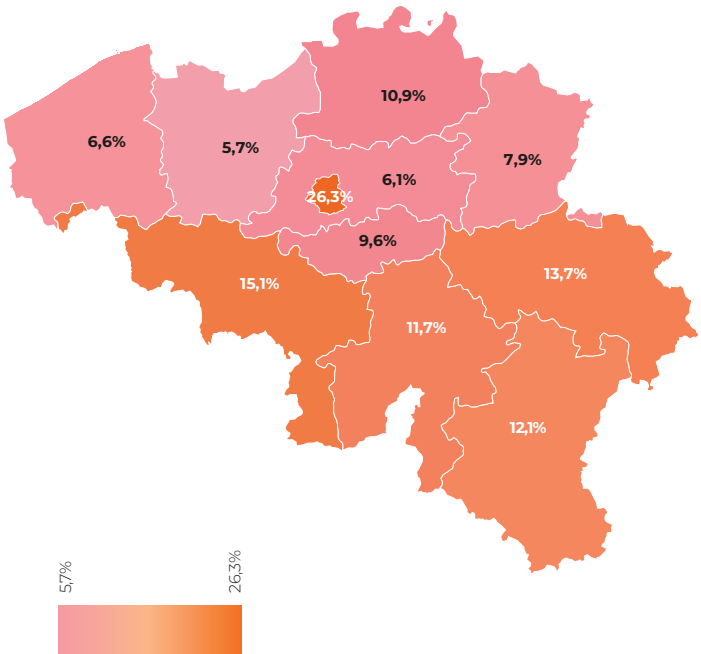
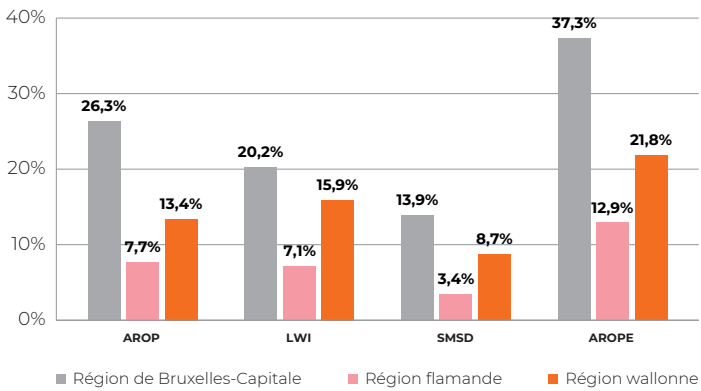


- 1.331.000 personnes sont à risque de pauvreté monétaire (AROP)
- 1.024.000 personnes vivent dans un ménage à faible intensité de travail (LWI)
- 713.000 personnes souffrent de privation matérielle et sociale sévère (SMSD)

Les chiffres nationaux cachent de grandes disparités régionales. Pour chacun des indicateurs clés, la situation est la plus précaire en Région de Bruxelles-Capitale, et la moins précaire en Région flamande. La Région wallonne se situe entre les deux, mais enregistre tout de même des niveaux de pauvreté supérieurs au niveau national. Il existe également des différences au niveau provincial. Les provinces flamandes ne diffèrent pas beaucoup les unes des autres en ce qui concerne la pauvreté monétaire, à l'exception d'Anvers où l'on enregistre un niveau plus élevé. En Wallonie, les écarts sont plus prononcés : le Hainaut a le taux de pauvreté monétaire le plus élevé, le Brabant wallon le plus faible.

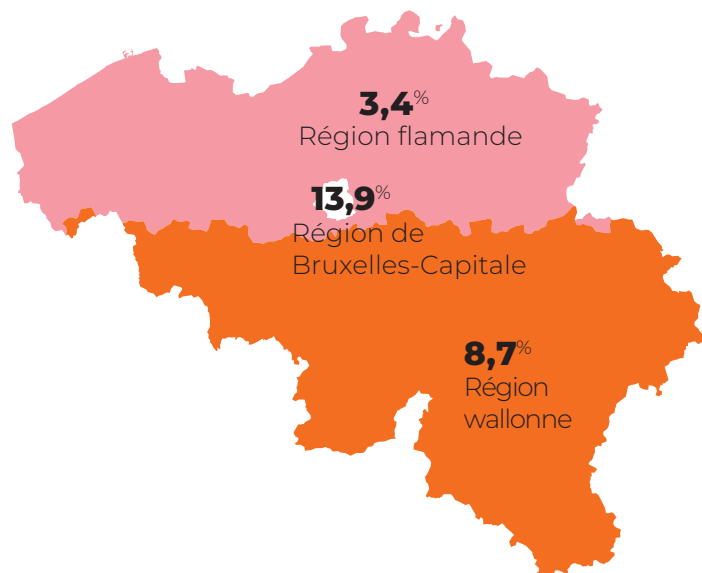
Risque de pauvreté monétaire 2024

Risques de pauvreté dans les régions 2024



PRIVATION MATÉRIELLE ET SOCIALE SÉVÈRE

6,2% de la population belge se trouvait en 2024 dans une situation où elle ne pouvait pas se permettre financièrement au moins sept besoins de base. Les disparités régionales sont importantes : 13,9% des Bruxellois se trouvaient en situation très précaire, contre 8,7% de la population wallonne et 3,4% de la population flamande. Les parents de familles monoparentales et leurs enfants sont plus affectés que les autres catégories : 12,4% d'entre eux se trouvaient en situation de privation matérielle et sociale sévère.



% de la population qui ne peut pas se permettre les éléments suivants pour des raisons financières en 2024

La privation matérielle et sociale sévère est mesurée à l'aide d'un indicateur européen ('privation matérielle et sociale sévère' ou SMSD). 13 biens matériels ou actions sociales sont

mesurés. Les personnes qui ne peuvent pas se permettre sept de ces aspects pour des raisons financières sont considérées 'en situation de privation matérielle et sociale sévère'.

	Avoir accès à une connexion internet à domicile	0,9%		Retrouver des amis ou sa famille autour d'un verre ou d'un repas au moins une fois par mois	10,1%
	Posséder deux paires de chaussures en bon état	1,6%		Participer de manière régulière à une activité de loisirs	12,8%
	S'offrir un repas avec viande / poisson / équivalent végétarien tous les deux jours au moins	4,2%		Dépenser une somme d'argent chaque semaine pour soi-même	12,9%
	Chauffer convenablement son domicile	4,8%		Remplacer des meubles endommagés ou usés	15,6%
	Payer à temps ses factures	5,0%		S'offrir chaque année une semaine de vacances hors de son domicile	21,4%
	S'offrir une voiture	6,1%		Faire face à une dépense imprévue	21,6%
	Remplacer des vêtements usés ou démodés par des vêtements neufs	8,0%			
SMSD	Privation matérielle et sociale sévère (7 des 13 éléments)	6,2%	MSD	Privation matérielle et sociale (5 des 13 éléments)	11,1%

REVENU DISPONIBLE ADMINISTRATIF

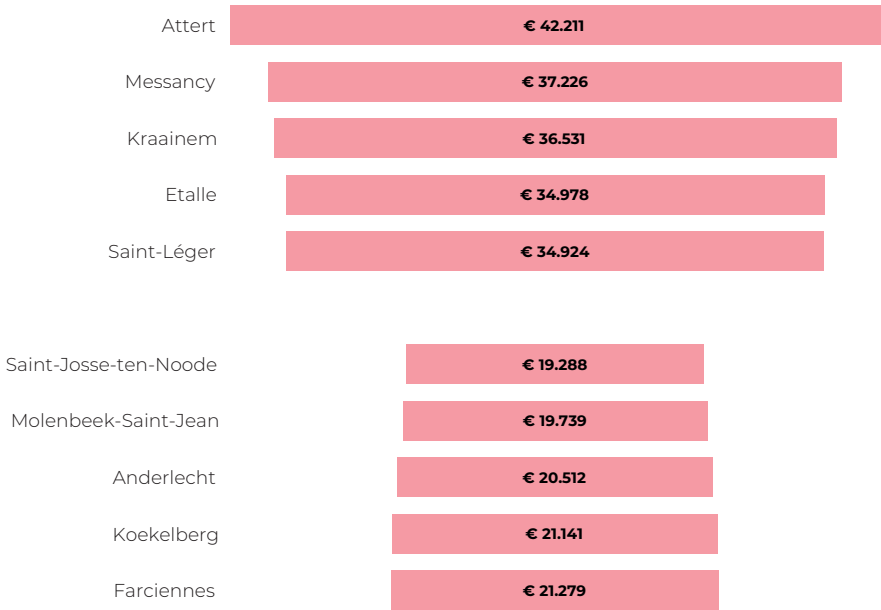
Statbel a récemment développé, dans son Datalab, le concept de revenu disponible administratif. Celui-ci permet de calculer le risque de pauvreté administratif et les inégalités de revenu au niveau communal.

Sur base de ce revenu disponible administratif, le

revenu médian par commune est le plus élevé à Attert avec 42.211 euros, suivi de Messancy (€ 37.226), Kraainem (€ 36.531), Etalle (€ 34.978) et Saint-Léger (€ 34.924). Parmi les dix communes les plus riches, six se trouvent dans la province de Luxembourg, trois dans le Brabant flamand et une dans

la Région de Bruxelles-Capitale. Le revenu médian le plus bas se trouve dans la commune de Saint-Josse-ten-Noode avec 19.288 euros, suivie de Molenbeek-Saint-Jean (€ 19.739), Anderlecht (€ 20.512), Koekelberg (€ 21.141) et Farciennes (€ 21.279).

5 communes aux revenus administratifs médians les plus élevés et les plus bas en € 2022



Les cinq communes flamandes ayant le revenu le plus élevé sont Kraainem (€ 36.531), Tervuren (€ 34.814), Wezembeek-Oppem (€ 34.702), Overijse (€ 33.706) et De Pinte (€ 33.543), la première commune en dehors du Brabant flamand. Les revenus médians les plus bas se trouvent dans les communes d'Anvers (€ 23.986), Renaix (€ 24.855), Messines (€ 24.911), Ostende (€ 25.635) et Boom (€ 25.936).

En Wallonie, les cinq premières communes sont toutes luxembourgeoises, à savoir Attert (€ 42.211), Messancy (€ 37.226), Etalle (€ 34.978), Saint-Léger (€ 34.924) et Arlon (€ 34.822), tandis que les cinq communes les plus pauvres sont Farciennes (€ 21.279), Charleroi (€ 21.610), Dison (€ 22.000), Liège (€ 22.342) et Colfontaine (€ 22.351). Les cinq communes les plus riches de la Région de Bruxelles-Capitale sont

Woluwe-Saint-Pierre (€ 34.690), Auderghem (€ 31.185), Woluwe-Saint-Lambert (€ 30.384), Uccle (€ 28.800) et Watermael-Boitsfort (€ 28.060). À l'inverse, Saint-Josse-ten-Noode (€ 19.288), Molenbeek-Saint-Jean (€ 19.739), Anderlecht (€ 20.512), Koekelberg (€ 21.141) et Schaerbeek (€ 21.726) sont les communes bruxelloises où les revenus sont les plus faibles.

Communes affichant les revenus administratifs médians les plus élevés et les plus bas en € selon la région 2022

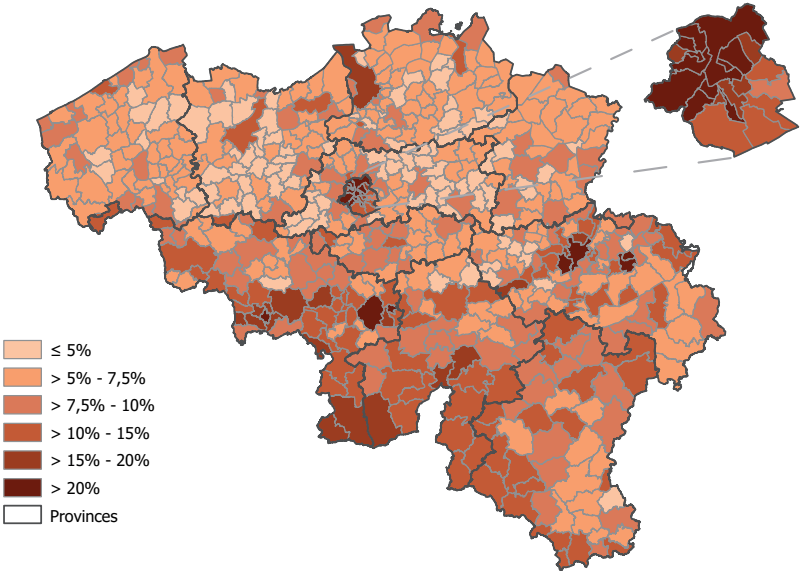
	Revenu administratif médian le plus élevé	Revenu administratif médian le plus faible
	Région flamande	
	Kraainem 36.531	Anvers 23.986
	Tervuren 34.814	Renaix 24.855
	Wezembeek-Oppem 34.702	Messines 24.911
	Overijse 33.706	Ostende 25.635
	De Pinte 33.543	Boom 25.936
	Région wallonne	
	Attert 42.211	Farciennes 21.279
	Messancy 37.226	Charleroi 21.610
	Etalle 34.978	Dison 22.000
	Saint-Léger 34.924	Liège 22.342
	Arlon 34.822	Colfontaine 22.351
	Région de Bruxelles-Capitale	
	Woluwe-Saint-Pierre 34.690	Saint-Josse-ten-Noode 19.288
	Auderghem 31.185	Molenbeek-Saint-Jean 19.739
	Woluwe-Saint-Lambert 30.384	Anderlecht 20.512
	Uccle 28.800	Koekelberg 21.141
	Watermael-Boitsfort 28.060	Schaerbeek 21.726

RISQUE DE PAUVRETÉ ADMINISTRATIF

Le risque de pauvreté administratif indique la proportion de la population de la commune dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté administratif national. Les communes au risque de pauvreté le plus faible se trouvent toutes en Région flamande : Holsbeek (3,4%),

Zemst (3,4%), Boutersem (3,6%), De Pinte (3,7%) et Herne (3,8%). Les communes présentant le risque le plus élevé se situent en Région de Bruxelles-Capitale : Saint-Josse-ten-Noode (34%), Molenbeek-Saint-Jean (31,5%), Anderlecht (28,2%), Schaerbeek (26,8%) et Koekelberg (26,7%).

Risque de pauvreté administratif au niveau communal 2022



SATISFACTION

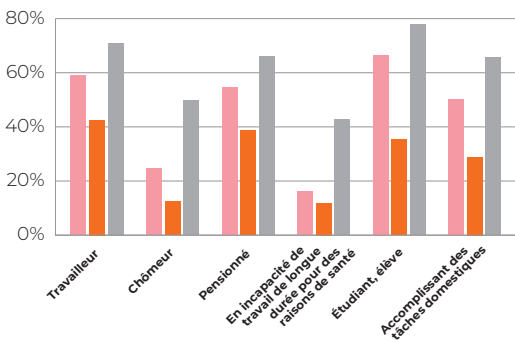
En 2024, un peu plus de la moitié des Belges (54,5%) ont attribué à leur satisfaction globale à l'égard de la vie une note comprise entre 8 et 10 sur 10. Les relations personnelles ont reçu une note aussi élevée pour plus de deux tiers (67,8%) des Belges. En revanche, les Belges sont moins satisfaits de leur situation financière : 37,4% ont donné une note entre 8 et 10, tandis que 46,3% ont donné une note de 6 ou 7.

Les jeunes (16-24 ans) apparaissent comme le groupe le plus satisfait de leur vie en général et de leurs relations personnelles.

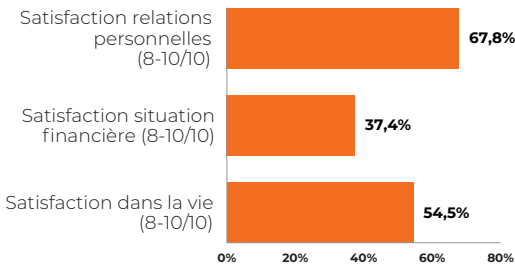
Les chômeurs et les personnes en invalidité de longue durée obtiennent de moins bons résultats que les autres dans chacun des trois domaines.

Il existe un lien évident avec le revenu. 44,6% des personnes appartenant au quintile de revenu le plus bas obtiennent un score élevé de satisfaction dans la vie, 23,3% d'entre elles pour la satisfaction financière et 59,3% d'entre elles pour la satisfaction dans les relations personnelles. Pour les concitoyens du quintile de revenu le plus élevé, les chiffres sont respectivement de 64,3%, 56,7% et 73,6%.

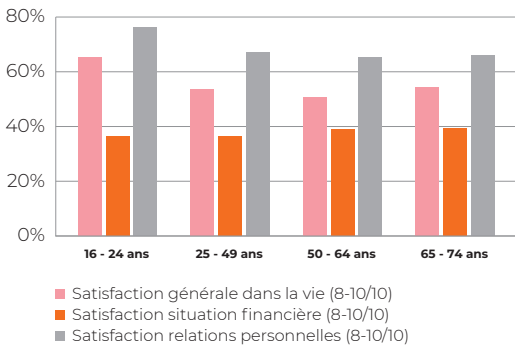
Part des Belges donnant une note de 8-10/10 à leur satisfaction selon le statut – 2024



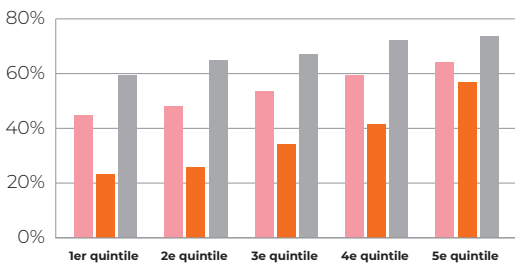
Part des Belges donnant une note de 8-10/10 à leur satisfaction – 2024



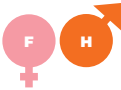
Part des Belges donnant une note de 8-10/10 à leur satisfaction selon l'âge – 2024



Part des Belges donnant une note de 8-10/10 à leur satisfaction selon le quintile de revenu – 2024



ENSEIGNEMENT



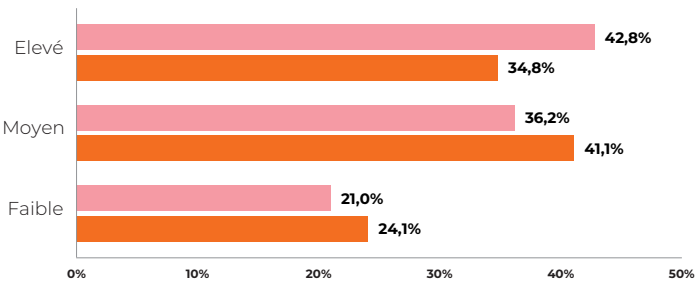
En 2024, 50,9% des 30 à 34 ans avaient un diplôme de l'enseignement supérieur en Belgique. L'écart entre les hommes et les femmes reste très important.

7% des 18-24 ans ont quitté prématurément l'enseignement et la formation en 2024.

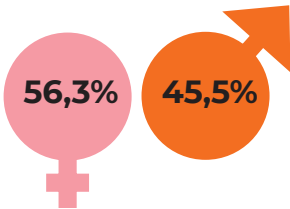
Il s'agit de personnes âgées de 18 à 24 ans, n'ayant pas obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et ne suivant plus, sous quelque forme que ce soit, d'enseignement ou de formation. Ici aussi, la différence entre les hommes et les femmes est importante.

En 2024, 7,3% des 15-24 ans n'ont aucun emploi et ne suivent aucun enseignement, ni aucune formation.

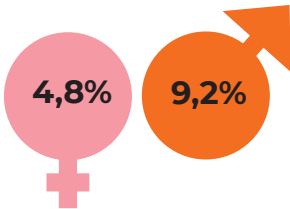
Niveau d'instruction des 15-64 ans 2024



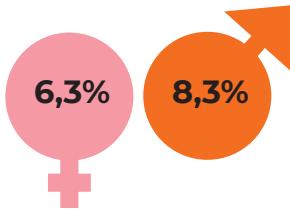
Part des 30-34 ans qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur 2024



Pourcentage de jeunes ayant quitté prématurément l'enseignement et la formation - % des 18-24 ans 2024



Jeunes sans emploi et qui ne suivent aucune formation, ni aucun enseignement - % des 15-24 ans 2024



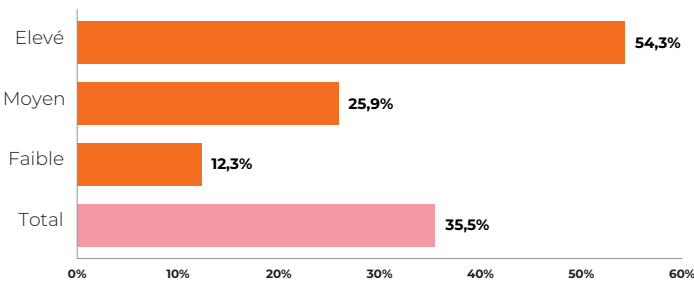
APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

En 2024, 35,5% des personnes âgées de 25 à 64 ans déclaraient avoir suivi une formation lors des douze derniers mois.

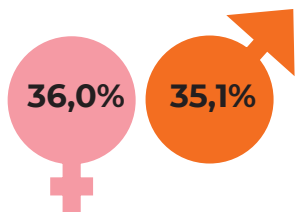
Les taux de participation varient significativement selon le niveau d'éducation : 12,3% des personnes ayant au plus un diplôme de l'enseignement primaire ont suivi une formation, contre 25,9% des personnes ayant un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et 54,3% des personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Sur le marché du travail, 41,4% des personnes occupées ont suivi une formation, contre 25,9% des chômeurs et 15,7% des inactifs.

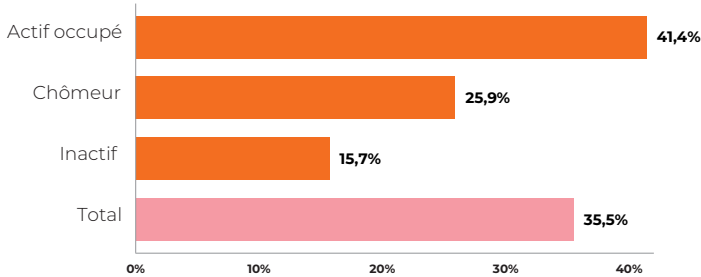
Participation des 25 à 64 ans à une formation lors des douze derniers mois selon le niveau d'instruction 2024



Participation des 25 à 64 ans à une formation lors des douze derniers mois selon le sexe 2024



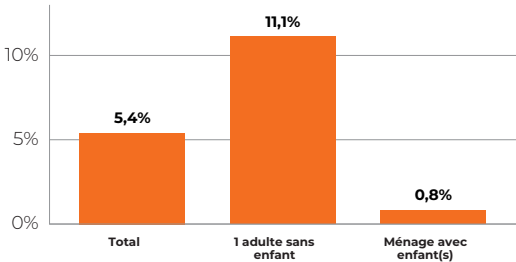
Participation des 25 à 64 ans à une formation lors des douze derniers mois selon le statut sur le marché du travail 2024



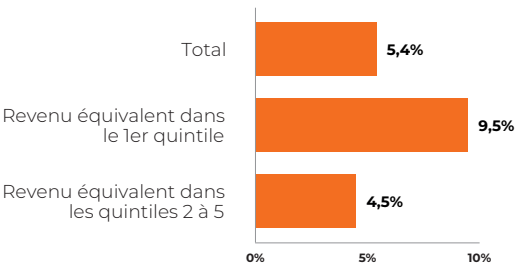
FRACTURE NUMÉRIQUE

Actuellement, la communication se déroule principalement par voie numérique. Pourtant, une partie de la population n'a toujours pas de connexion internet, quel que soit l'appareil utilisé. En 2024, 11,1% des personnes vivant seules en Belgique n'avaient pas internet à la maison. Cette proportion était encore de presque 20% en 2020. 15,6% des 65-74 ans n'utilisaient rarement ou jamais internet en 2024 contre encore un peu plus de 27% en 2020. Parmi les 75-89 ans, 40,4% n'utilisent pas ou très rarement l'internet. En 2024, 0,8% des ménages avec des enfants scolarisés n'avaient pas d'accès à internet à la maison. En 2020, ce chiffre était encore de 2,3%.

% de ménages sans connexion internet 2024



% de ménages sans connexion internet par revenu mensuel 2024



Personnes âgées qui utilisent rarement ou jamais internet

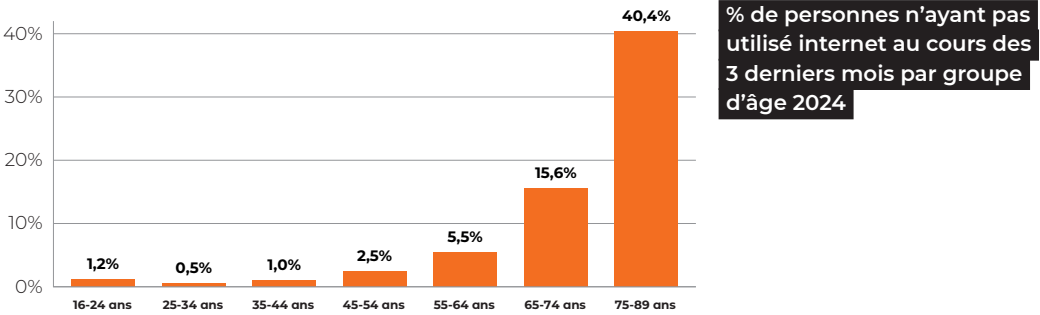


75-89 ans
40,4%

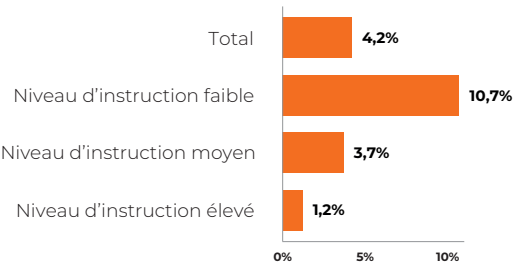
Ménages avec des écoliers sans internet à la maison



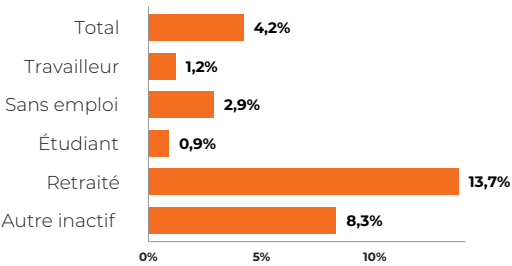
Belgique
0,8%



% de personnes n'ayant pas utilisé internet au cours des 3 derniers mois par niveau d'instruction 2024



% de personnes n'ayant pas utilisé internet au cours des 3 derniers mois selon le statut de l'emploi 2024



STATBEL ACADEMY

Statbel Academy est la plateforme d'apprentissage de Statbel.

À la fin de chaque thème, ces pages proposent des questions pour exploiter les chiffres clés. Elles visent à éveiller la curiosité, tester ses connaissances et développer un regard critique. Dans un monde saturé de données, développer sa culture statistique, c'est se donner les moyens de mieux comprendre l'information et de prendre de meilleures décisions.

**Testez vos connaissances !
Questions pour commencer**



- En Belgique, quel pourcentage de femmes âgées de 20 à 64 ans avaient un emploi en 2024 ?
 - 56,0%
 - 68,3%
 - 76,3%
- Quelle région avait le taux de chômage le plus faible en 2024 ?
 - Région flamande
 - Région de Bruxelles-Capitale
 - Région wallonne
- Quel est l'écart salarial moyen entre les hommes et les femmes en Belgique en 2023 ?
 - 0,9%
 - 0,7%
 - 0,7%
- Quel est le pourcentage de femmes parmi les personnes occupées à temps partiel ?
 - 5,5%
 - 75,2%
 - 90%
- Quel pourcentage de la population belge vit sous le seuil de pauvreté monétaire ?
 - 6,2%
 - 11,3%
 - 11,4%
- Quel est le pourcentage de personnes qui n'ont pas les moyens de prendre une semaine de vacances par an (hors de son domicile) ?
 - 15,6%
 - 21,4%
 - 21,5%
- Quelle est la commune où le revenu disponible administratif médian est le plus élevé en Belgique en 2022 ?
 - Attert
 - Saint-Léger
 - Saint-Josse-ten-Noode
- Quel est le pourcentage de personnes qui ont attribué à leur vie une note comprise entre 8 et 10 en 2024 ?
 - 46,3%
 - 54,5%
 - 67,8%
- Quel pourcentage de jeunes âgés de 30 à 34 ans sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en Belgique en 2024 ?
 - 45,5%
 - 50,9%
 - 56,3%
- Quel pourcentage de ménages belges n'avaient pas de connexion internet à domicile en 2024 ?
 - 0,8%
 - 4,6%
 - 5,4%



Questions pour aller plus loin

1. Quel est l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes en Belgique ?
 - A. 0,9 point de pourcentage
 - B. 8%
 - C. 8 points de pourcentage
2. Si 94,4% des travailleurs ont conservé leur emploi d'une année à l'autre, quel est le pourcentage de travailleurs qui ont changé de statut (chômeur ou inactif) ?
 - A. 5,6%
 - B. 40,8%
 - C. 85,8%
3. Quel pourcentage de personnes occupées à temps partiel sont des hommes ?
 - A. 12,8%
 - B. 24,8%
 - C. 40,5%
4. Une commune a un revenu médian administratif de 42.211 euros, une autre de 19.288 euros. Quel est l'écart absolu entre les deux ?
 - A. 19.288 euros
 - B. 22.923 euros
 - C. 61.499 euros
5. Si 21,6% des Belges ne peuvent faire face à une dépense imprévue en 2024, combien de personnes cela représente-t-il si la Belgique compte 11,7 millions d'habitants ?
 - A. 541.666 personnes
 - B. 2.527.200 personnes
 - C. 54.416.667 personnes
6. Quel est le taux de chômage des hommes et des femmes, et quel est l'écart entre les deux ?
 - A. Hommes : 6,2% – Femmes : 5,3% → 0,9 point de pourcentage d'écart.
 - B. Hommes : 5,3% – Femmes : 6,2% → 0,9 point de pourcentage d'écart.
 - C. Hommes : 6,2% – Femmes : 5,3% → 0,9 pour cent d'écart.
7. En 2024, 5,5% des personnes occupées avaient un deuxième emploi. Cela correspond à 278.000 personnes (131.000 femmes et 147.000 hommes). Combien y avait-il de personnes occupées au total en 2024 ?
 - A. Environ 505.000
 - B. Environ 5,05 millions
 - C. Environ 50,5 millions
8. A combien de points de pourcentage s'élève l'écart de participation à des formations entre les 25 à 64 ans ayant un niveau d'instruction élevé et ceux ayant un niveau d'instruction faible ?
 - A. 41,0 points de pourcentage
 - B. 42,0 points de pourcentage
 - C. 44,3 points de pourcentage
9. Combien de personnes en 2024 présentaient un risque de pauvreté monétaire ET se trouvaient en situation de privation matérielle et sociale sévère ?
 - A. 713.000 personnes environ
 - B. 100.000 personnes environ
 - C. 318.000 personnes environ
10. Selon ce thème, 41,4 % des personnes occupées ont suivi une formation en 2024, contre 15,7 % des inactifs. Combien de fois la probabilité est-elle plus grande qu'une personne occupée suive une formation par rapport à une personne inactive ?
 - A. Environ 2,6 fois plus grande
 - B. Environ 3 fois plus grande
 - C. Environ 4 fois plus grande



CONSUMMATION HABITAT TOURISME

03

En 2022, les ménages belges consacrent 30,7% de leur budget au logement, 13,9% à l'alimentation et boissons non alcoolisées, 10,8% aux transports et 7,7% à la culture et au temps libre.

L'inflation moyenne en 2024 est de 3,14%, en baisse par rapport à 2023.

Les résidents belges ont effectué 23,7 millions de voyages en 2024, dont un quart à l'intérieur du pays.

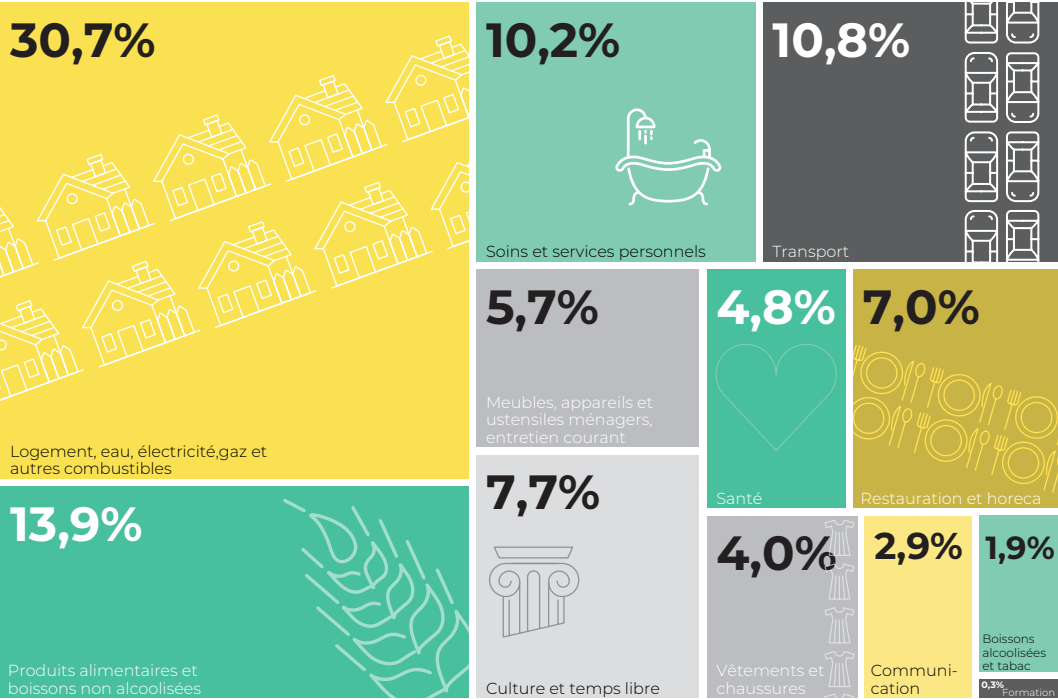
Par ailleurs, 44,8 millions de nuitées ont été enregistrées dans des hébergements touristiques situés en Belgique, qu'elles soient effectuées par des touristes belges ou étrangers.

BUDGET DES MENAGES

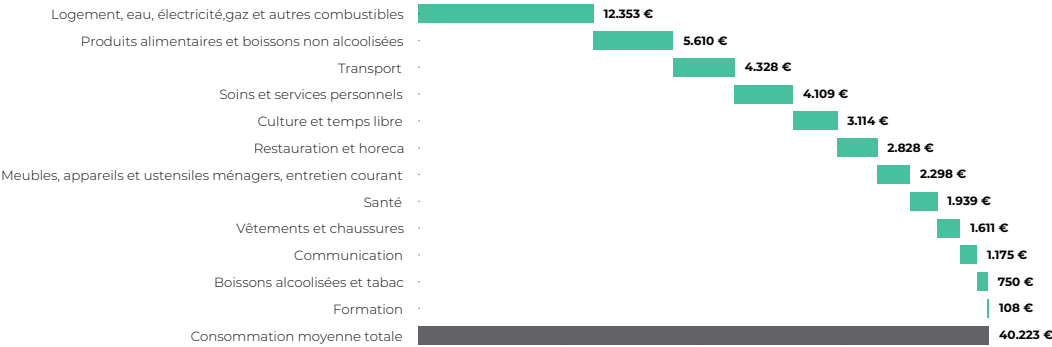
Les ménages belges ont dépensé en moyenne 40.223 euros en 2022, les ménages flamands 41.180 euros, les ménages wallons 38.707 euros et les ménages bruxellois 39.638 euros. Le logement représente la plus grande partie des dépenses des ménages belges (36,4%), dont 30,7%, soit 12.353 euros, étant consacrés à l'habitation en elle-même: le loyer, l'eau, l'énergie, l'entretien et les autres frais. Les 5,7% restants, soit 2.298 euros par an, sont

consacrés à l'achat de meubles, d'articles de ménage et d'entretien, d'outillage pour maison et jardin, etc. Les autres gros postes de dépense sont l'alimentation, les boissons et le tabac (15,8% soit 6.360 euros) et les transports (10,8% soit 4.328 euros). L'enquête bisannuelle sur le budget des ménages est utilisée pour adapter la composition du panier de l'indice des biens et services. Pour plus d'informations, voir le chapitre sur l'indice.

Répartition des dépenses des ménages belges 2022



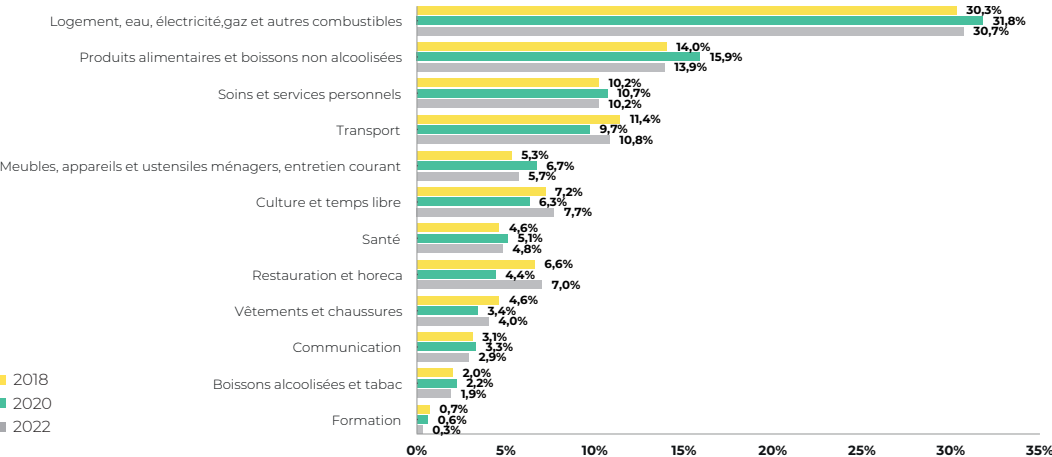
Dépenses moyennes par ménage en € 2022



Les dépenses moyennes des ménages belges 2018, 2020 et 2022

Entre 2018 et 2020, les rapports entre les postes de dépenses ont considérablement changé, dû à l'influence du coronavirus durant cette période. En 2022, ces rapports ont retrouvé des valeurs très proches de 2018, tout en conservant certaines dynamiques déjà observées en 2020. En 2022, 13,9% du budget des ménages était consacré aux produits alimentaires et boissons non alcoolisées, et 1,9% aux boissons alcoolisées et tabac. Ces valeurs sont en recul par rapport à la période 'Covid' de 2020. De la même manière, en 2022, 30,7% du budget est alloué au logement (dont eau, gaz, électricité et autres combustibles), ce qui est moins qu'en 2020 mais plus qu'en 2018, avec respectivement des valeurs de 31,8% et 30,3%.

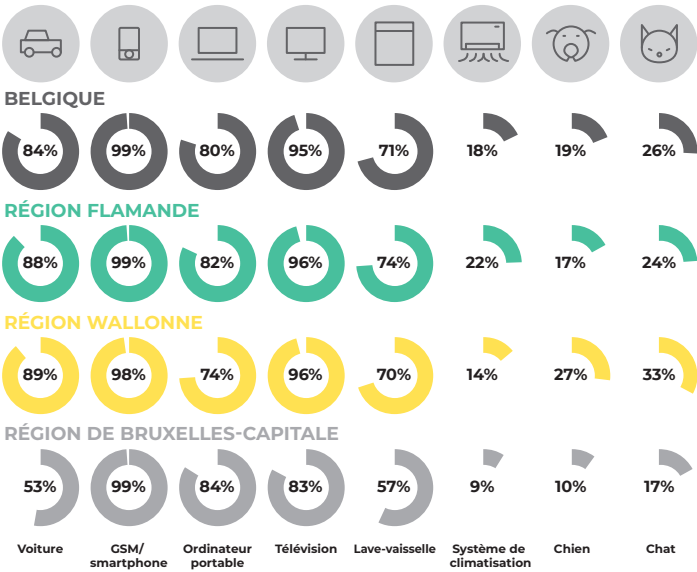
Toutefois, les ménages belges semblent avoir gardé quelques habitudes de la crise de 2020. La part du budget total alloué aux vêtements et chaussures est passée de 4,6% en 2018 à respectivement 3,4% et 4% en 2020 et 2022. Aussi, la part du budget moyen alloué au transport a baissé de 11,4% en 2018 à 10,8% en 2022, malgré une hausse du prix des carburants.



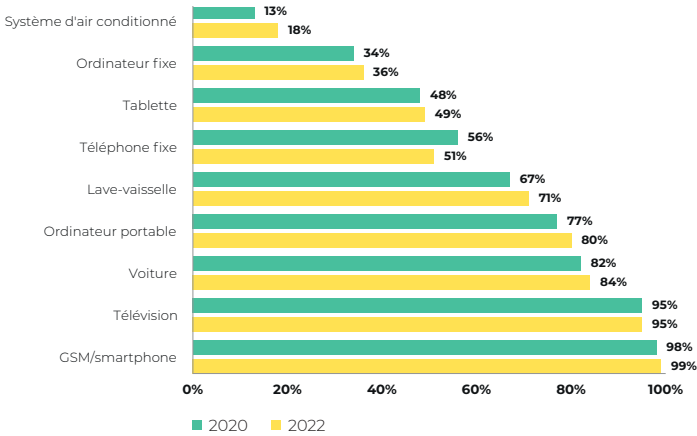
Certains biens durables sont pratiquement omniprésents dans les ménages belges à l'instar du réfrigérateur, du smartphone et de la télévision tandis que la possession d'un téléphone fixe continue sa baisse avec 51% des ménages belges qui en possèdent au moins un en 2022. En 2014, ils étaient 69%.

A l'inverse, la possession de systèmes de climatisation mobiles et intégrés continue d'augmenter, passant de 3% en 2018 à 7% en 2022 pour un système d'air conditionné intégré, et de 5% en 2018 à 11% en 2022 pour un climatiseur mobile.

% des ménages en possession de biens durables - Belgique et régions 2022



La possession de biens durables Belgique 2020 et 2022

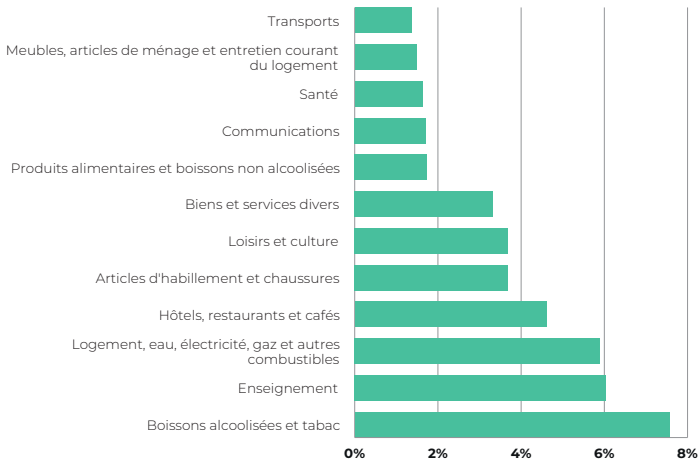


INFLATION

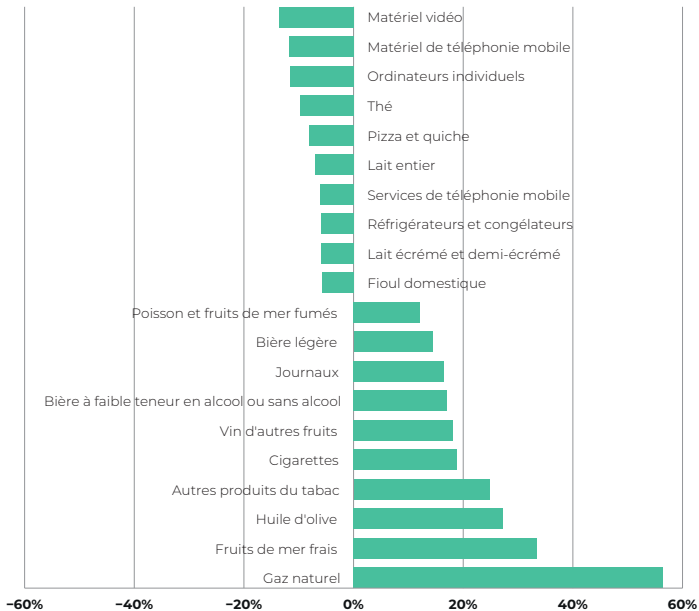
L'inflation annuelle moyenne basée sur l'indice des prix à la consommation (IPC) était de 3,14% en 2024. Cela signifie que les prix à la consommation ont augmenté en moyenne de 3,14% en 2024 par rapport à 2023. Il s'agit d'une baisse par rapport à l'inflation enregistrée en 2023, qui était de 4,06%.

L'inflation la plus forte sur base annuelle a été enregistrée pour les groupes principaux « boissons alcoolisées et tabac » et « enseignement » ; la plus faible pour les groupes « transports » et « meubles, articles de ménage et entretien courant du logement ».

Inflation des 12 groupes principaux de l'IPC en 2024



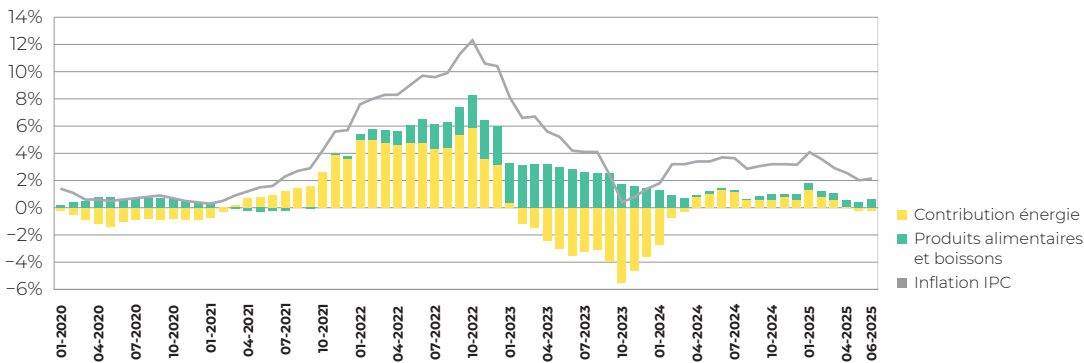
Quelques produits et services qui ont fortement augmenté/diminué de prix en 2024 par rapport à 2023



Avec une hausse de prix moyenne de 3,14%, l'inflation de 2024 s'est stabilisée par rapport aux années précédentes. L'inflation moyenne a ainsi atteint son pic en octobre 2022 avec une inflation de 12,27%. Elle a ensuite commencé à baisser pour atteindre 0,36% en octobre 2023.

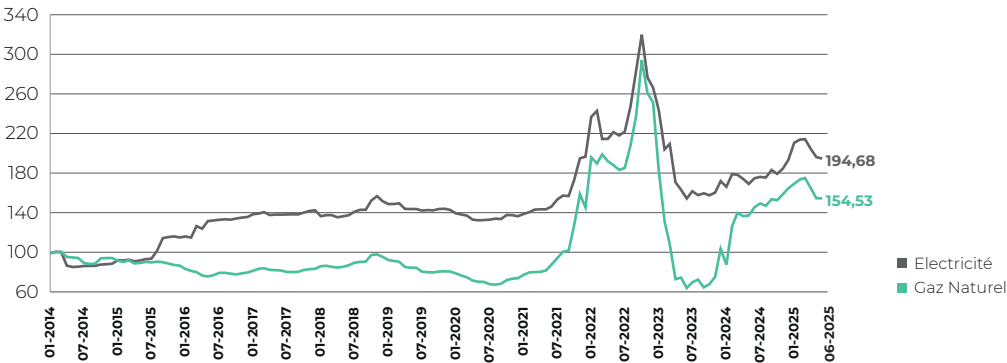
La stabilisation de l'inflation en 2024 est due à la contribution de l'énergie à l'inflation. La contribution de l'énergie à l'inflation était fortement positive en 2022 et fortement négative en 2023. En 2024, elle a apporté une contribution modérément positive à l'inflation.

Contributions de l'énergie et des produits alimentaires à l'inflation jan 2020 - juin 2025



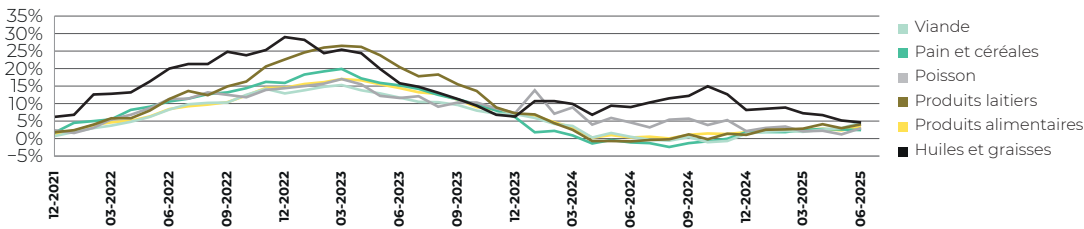
Ce sont principalement les prix de l'électricité et du gaz naturel en 2022 et 2023 qui ont causé la volatilité de l'inflation.

Indice de l'électricité et du gaz naturel (2013=100) jan 2014 - juin 2025



L'inflation des produits alimentaires a atteint son niveau le plus élevé en mars 2023, avec un taux d'inflation de 17,02%. Ainsi, le taux d'inflation au cours de ce mois était de 15,3% pour la viande, de 17,0% pour le poisson, de 19,9% pour le pain et les céréales, de 25,4% pour les huiles et les graisses et enfin de 26,5% pour les produits laitiers. Depuis lors, elle a progressivement diminué pour atteindre son niveau le plus bas en avril 2024, avec une inflation de 0,25%. Elle a ensuite commencé à se stabiliser. Seules les huiles et les graisses enregistrent encore une inflation plus élevée. Elle s'explique principalement par la hausse du prix de l'huile d'olive, due à de mauvaises récoltes et à la sécheresse persistante dans les principaux pays producteurs.

Inflation des produits alimentaires et de quelques sous-groupes déc 2021 - juin 2025



L'indice des prix à la consommation (IPC) est un outil économique. Il mesure les variations de prix d'une série de biens et services qui sont représentatifs des dépenses des consommateurs belges. Il est également le principal outil de mesure de l'inflation.

Le 'panier' des biens et services est la base du calcul de l'indice. Ce panier est actualisé chaque année afin de suivre au plus près l'évolution du coût de la vie. En janvier de chaque année, de nouveaux produits et services sont ajoutés et d'autres, moins représentatifs, sont retirés.

Les produits du panier sont pondérés sur la base de la part qu'ils représentent dans les dépenses totales des ménages. La sélection et la pondération des articles se font sur la base de l'Enquête sur les budgets des ménages (EBM) de Statbel, une enquête bisannuelle qui sonde le comportement d'achat des ménages.

En Belgique, l'indice sert de base à l'indexation des pensions, des allocations sociales et de la plupart des salaires et traitements. Pour cela, l'indice lissé est utilisé. L'indice lissé correspond à la moyenne arithmétique de l'indice santé des 4 derniers mois multipliée par un facteur de 0,98.

L'indice santé est lui-même un dérivé de l'IPC qui exclut un certain nombre de produits du panier de l'IPC, notamment l'alcool, le tabac et les carburants.

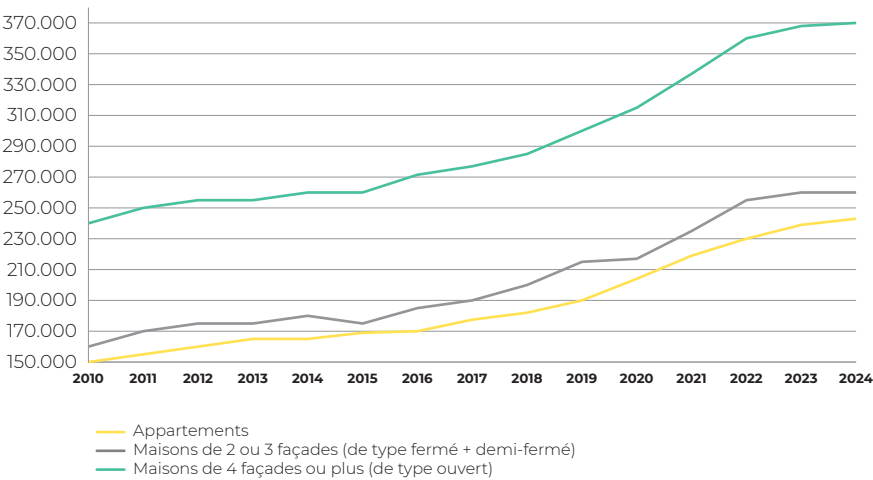
L'indexation des salaires de la fonction publique et des allocations sociales (y compris les pensions) est opérée dès que l'indice lissé atteint une certaine valeur appelée l'indice pivot. Jusqu'au 1er juillet 2025, lorsque l'indice lissé atteignait l'indice pivot, les allocations étaient majorées de 2% le mois suivant et les salaires du secteur public deux mois après le dépassement de l'indice pivot. Depuis le 1er juillet 2025, les allocations sociales (y compris les pensions) et les salaires de la fonction publique sont majorés de 2% trois mois après le dépassement de l'indice-pivot. L'indice pivot n'a été dépassé qu'une seule fois en 2024. En 2022, il avait été dépassé à cinq reprises. Il faut remonter à 1982 pour retrouver des dépassements successifs de l'indice pivot aussi rapides (4 fois cette année-là). L'indexation des loyers n'est pas calculée sur la base de l'indice lissé, mais sur la base de l'indice santé mensuel.

PRIX DE L'IMMOBILIER

Le prix médian d'une maison de type fermé ou demi-fermé s'élevait à 260.000 euros pour l'ensemble de l'année 2024. Le prix d'une maison de type ouvert était de 370.000 euros. Le prix médian des appartements était de 243.000 euros. Le prix médian est le prix par rapport auquel 50% des maisons vendues sont moins chères et 50% plus chères. Le résultat obtenu est plus solide

et mieux comparable au fil du temps. Les prix médians subissent en effet moins d'impact de prix de vente extrêmes. Par rapport à 2023, les prix médians des maisons de type fermé ou demi-fermé est resté stable. En ce qui concerne les maisons de type ouvert, les prix ont augmenté de 0,5%. Les appartements ont coûté 1,7% de plus.

Prix de l'immobilier en € - Belgique 2010-2024

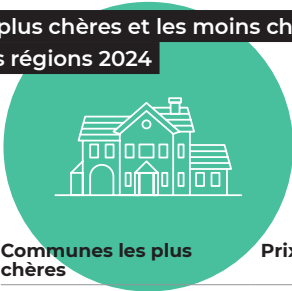


La commune flamande la plus chère est Knokke-Heist avec un prix médian de 807.500 euros. En Flandre, les maisons les moins chères se trouvent à Menin avec un prix médian de 192.500 euros. Les logements wallons les plus

chers se situent à Lasne (650.000 euros) et les moins chers à Hastière (91.500 euros). Dans la Région de Bruxelles-Capitale, Ixelles présente le prix médian le plus élevé avec 807.500 euros. Le prix médian le plus bas pour cette région a

été enregistré dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean (335.500 euros). Le classement ci-dessous se base sur l'ensemble des maisons de type fermé, demi-fermé ou ouvert vendues en 2024.

Communes les plus chères et les moins chères en €
- Belgique et les régions 2024



Communes les plus chères

Prix médian

Communes les moins chères

Prix médian

Belgique

Knokke-Heist
Ixelles
Sint-Martens-Latem
Woluwe-Saint-Pierre
Uccle

807.500
807.500
747.500
695.000
650.000

Hastière
Froidchapelle
Colfontaine
Viroinval
Quiévrain

91.500
97.000
115.000
125.000
130.000



Région flamande

Knokke-Heist
Sint-Martens-Latem
Kraainem
Wezembeek-Oppeem
Hove

807.500
747.500
645.500
615.000
555.000

Menin
Heuvelland
Renaix
Wervik
Alveringem

192.500
210.000
212.000
212.500
225.000



Région wallonne

Lasne
Waterloo
La Hulpe
Chaumont-Gistoux
Rixensart

650.000
510.000
490.000
450.000
440.000

Hastière
Froidchapelle
Colfontaine
Viroinval
Quiévrain

91.500
97.000
115.000
125.000
130.000



Région de Bruxelles-Capitale

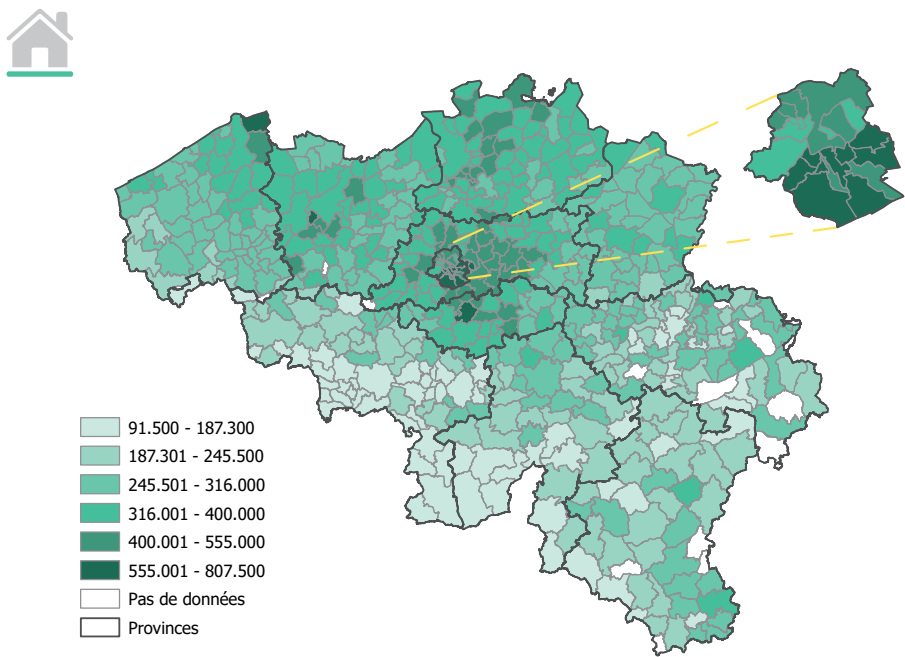
Ixelles
Woluwe-Saint-Pierre
Uccle

807.500
695.000
650.000

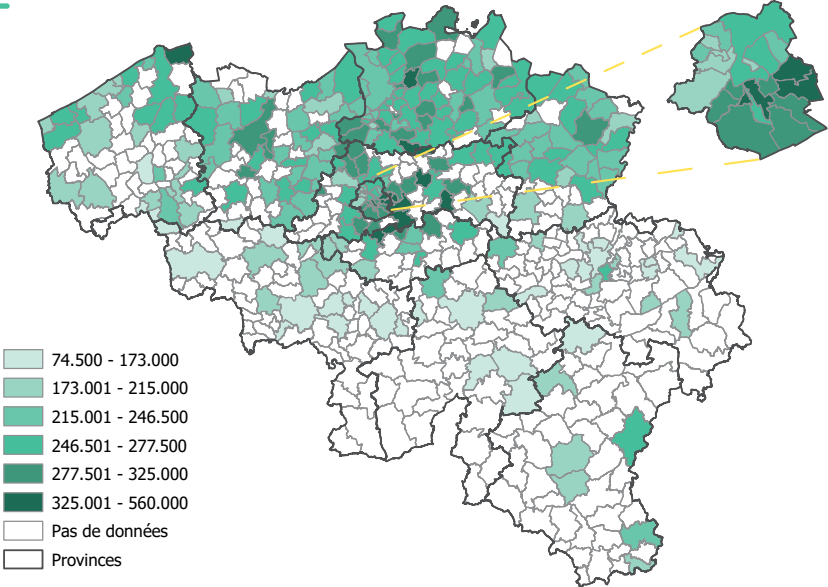
Molenbeek-Saint-Jean
Koekelberg
Anderlecht

335.500
344.500
350.000

Prix médians en € des maisons de type fermé, demi-fermé et ouvert en 2024



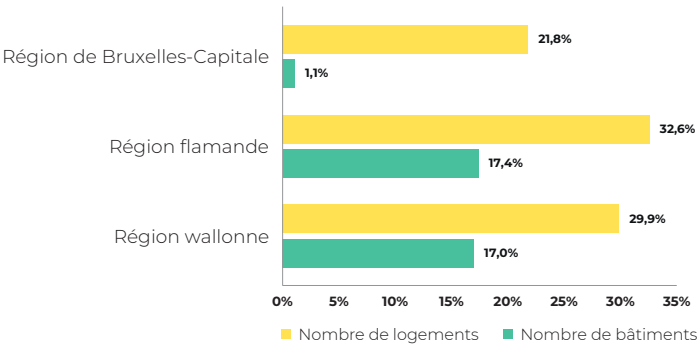
Prix médians en € des appartements en 2024



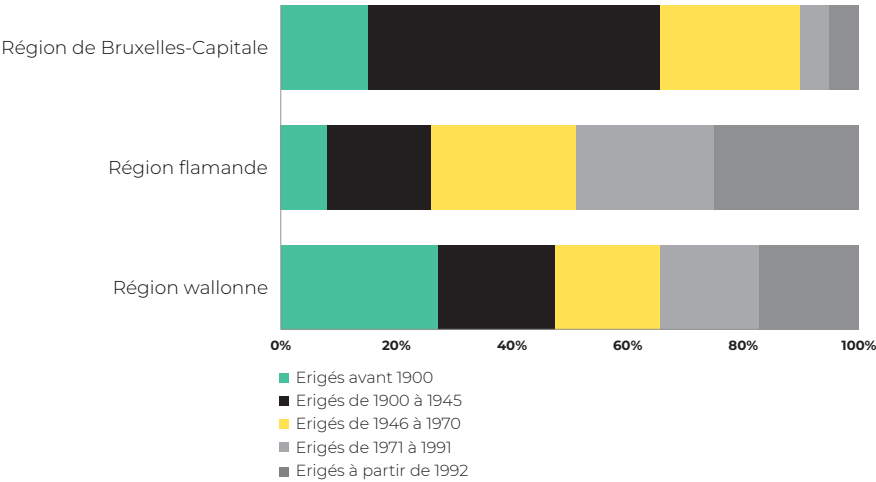
PARC DE BÂTIMENTS

Au 1er janvier 2024, la Belgique comptait 4.649.265 bâtiments. Depuis 1995, le nombre de bâtiments a augmenté de 16,5%. Sur la même période, le nombre de logements a progressé de 30,5% pour atteindre 5.783.434 unités.

Croissance du nombre de bâtiments et de logements selon la région 1995-2024



Age des bâtiments selon la région 2024

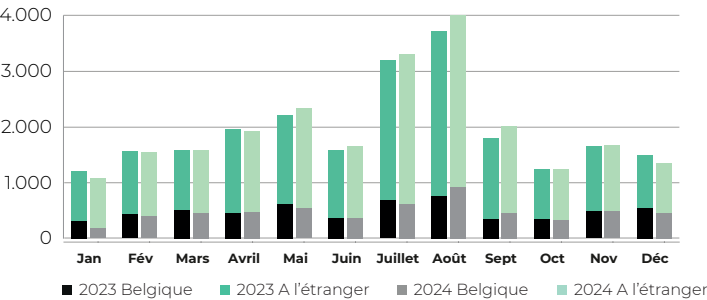


VACANCES ET VOYAGES

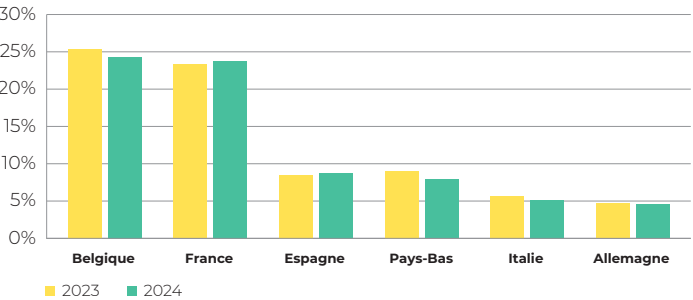
En 2024, nous avons voyagé plus que jamais : 23,7 millions de fois, soit 2,1% de plus qu'en 2023 qui était déjà une année record.

Un quart des voyages (24,3%) se sont déroulés à l'intérieur des frontières nationales. En ce qui concerne les voyages à l'étranger, la France reste une destination incontournable : un tiers des voyages à l'étranger (31,5%) ont eu pour destination nos voisins du sud. L'Espagne prend la deuxième place aux Pays-Bas, avec 2,1 millions de voyages pour 1,9 million chez nos voisins du nord.

Nombre de voyages par mois selon la destination (x 1 000)
2023 et 2024

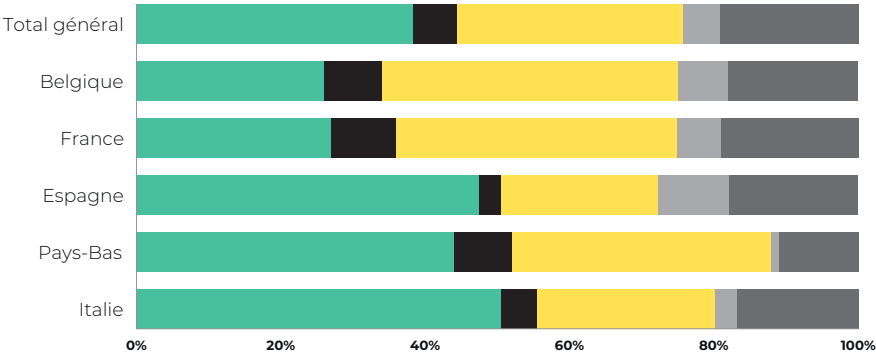


Voyages selon la destination principale 2023 et 2024



Voyages selon la destination principale et le type d'hébergement principal 2024

- Hôtel ou motel
- Terrain de camping
- Maison de vacances, appartement ou autre hébergement loué
- Seconde résidence
- Hébergement gratuit (famille, amis ou autre hébergement non loué)



NUITÉES EN BELGIQUE

En 2024, on a dénombré 44.843.098 nuitées passées dans des hébergements touristiques belges, soit une hausse de 0,3% par rapport à 2023. Cela représente un gain de 146.500 nuitées sur l'année.

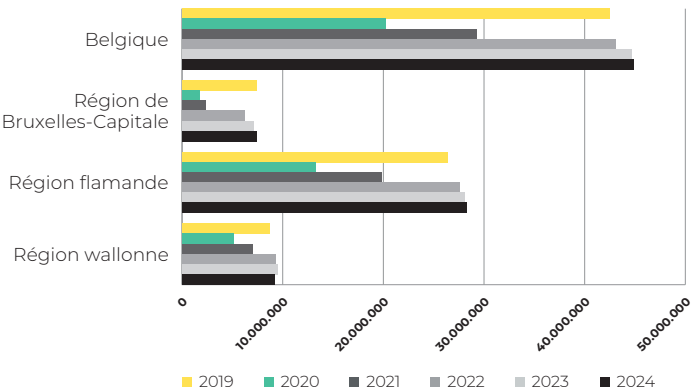
La Région de Bruxelles-Capitale a connu une hausse de 3,4% de nuitées en 2024, suivie par la Flandre avec une augmentation de 0,7%. Seule la Wallonie enregistre une baisse de 3,1% de ses nuitées.

La Flandre est la région qui concentre le plus de nuitées avec 63%, suivie de la Wallonie avec 20,6% et Bruxelles-Capitale avec 16,4%.

Les hôtels enregistrent une hausse de 1,4%, tandis que les gîtes, appartements et meublés de vacances progressent de 1,2%.

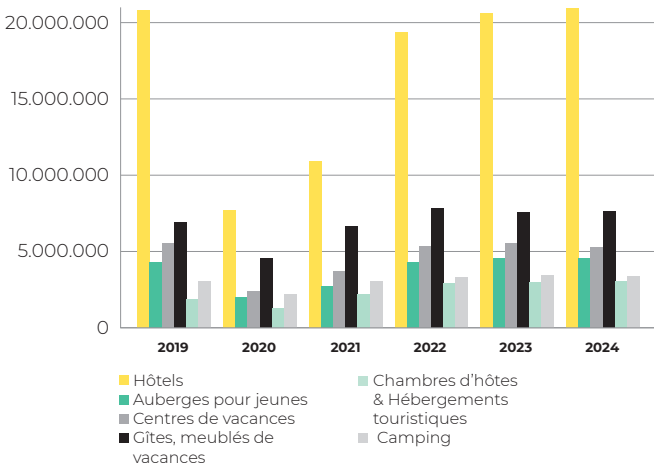
Les secteurs qui enregistrent les plus fortes baisses sont : les centres et villages de vacances (-4,4%) et les chambres d'hôtes (-2,2%).

Nombre de nuitées Belgique et régions 2019-2024*



* Ces chiffres incluent les vacances ainsi que les congrès, séminaires et conférences et les autres raisons professionnelles.

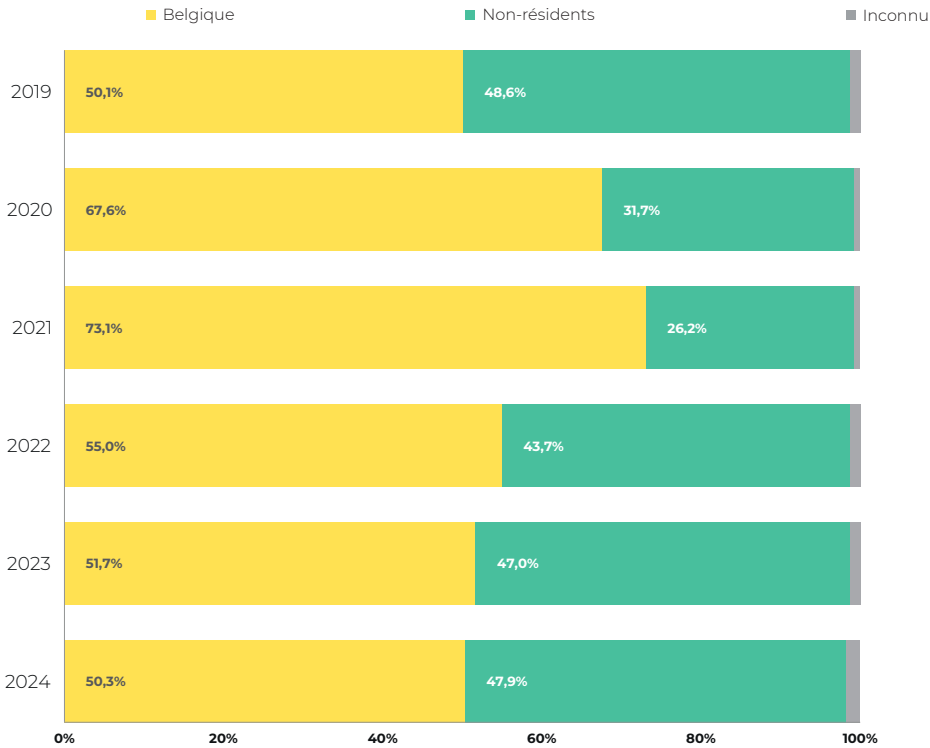
Nombre de nuitées selon le type d'hébergement 2019-2024



En 2024, les nuitées de touristes étrangers sont 4% plus nombreuses qu'en 2019 tandis que le nombre de nuitées de touristes nationaux a augmenté de 6% par rapport à 2019.

Tout comme en 2019, les touristes nationaux représentaient 50% des nuitées en 2024.

Répartition du nombre de nuitées selon le pays d'origine



STATBEL ACADEMY

Statbel Academy est la plateforme d'apprentissage de Statbel.

À la fin de chaque thème, ces pages proposent des questions pour exploiter les chiffres clés. Elles visent à éveiller la curiosité, tester ses connaissances et développer un regard critique. Dans un monde saturé de données, développer sa culture statistique, c'est se donner les moyens de mieux comprendre l'information et de prendre de meilleures décisions.

**Testez vos connaissances !
Questions pour commencer**



- La part du budget des ménages consacrée au logement (eau, gaz, électricité et autres combustibles) a-t-elle été plus élevée, plus faible ou identique en 2022 par rapport à 2018 ?
 - Plus élevée
 - Plus faible
 - Identique
- Quel était le taux d'inflation moyen en 2024 par rapport à 2023 ?
 - 2,0%
 - 3,14%
 - 9,59%
- Combien les ménages belges ont-ils dépensé en moyenne en 2022 ?
 - 38.707 euros
 - 40.223 euros
 - 41.180 euros
- Quel poste de dépenses était le plus important en 2022 ?
 - Formation
 - Meubles, appareils et ustensiles ménagers, entretien courant
 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles
- Quel pourcentage des ménages belges possédait un smartphone en 2022 ?
 - 84%
 - 98%
 - 99%
- Quel était le prix médian d'une maison de type fermé ou demi-fermé en 2024 ?
 - 243.000 euros
 - 260.000 euros
 - 370.000 euros
- Quelle commune flamande affichait le prix médian le plus élevé pour un logement en 2024 ?
 - Knokke-Heist
 - Sint-Martens-Latem
 - Alost
- Quelle commune wallonne affichait le prix médian le plus faible pour un logement en 2024 ?
 - Quiévrain
 - Menin
 - Hastière
- Dans quel pays les Belges ont-ils le plus voyagé à l'étranger en 2024 ?
 - Belgique
 - France
 - Pays-Bas
- Quel pourcentage des nuitées enregistrées en Belgique en 2024 ont eu lieu en Flandre ?
 - 16,4%
 - 20,6%
 - 63%

Questions pour aller plus loin



1. Combien d'euros un ménage belge moyen a-t-il dépensé pour l'alimentation, les boissons et le tabac en 2022 ?
 - A. 764 euros
 - B. 5.595 euros
 - C. 6.360 euros
2. Quelle était l'inflation des produits alimentaires en mars 2023 ?
 - A. 15,3%
 - B. 17,0%
 - C. 17,02%
3. Combien de fois l'indice pivot a-t-il été dépassé en 2022 et 2024 ?
 - A. 5 fois en 2022, 1 fois en 2024
 - B. 1 fois en 2022, 5 fois en 2024
 - C. 5 fois en 2022 et 5 fois en 2024
4. En quelle année entre 2010 et 2024, le prix médian d'une maison de type ouvert était-il de 370.000 euros ?
 - A. 2010
 - B. 2016
 - C. 2024
5. Quelle est la différence de prix médian entre une maison de type ouvert et un appartement en 2024 ?
 - A. 127.000 euros
 - B. 243.000 euros
 - C. 370.000 euros
6. Dans quel pays l'hôtel était-il le principal type d'hébergement en 2024 ?
 - A. France
 - B. Italie
 - C. Belgique
7. Quels sont les deux groupes de produits qui ont connu la plus forte inflation annuelle en 2024 ?
 - A. Transports
 - B. Meubles, articles de ménage et entretien courant du logement
 - C. Boissons alcoolisées et tabac, et enseignement
8. Combien de bâtiments comptait la Belgique au 1er janvier 2024 et quelle est l'augmentation en pourcentage par rapport à 1995 ?
 - A. 4.649.265 bâtiments, +16,5%
 - B. 5.783.434 bâtiments, +30,5%
 - C. 10.432.699 bâtiments, +46,5%
9. Dans quelle région trouve-t-on le plus grand nombre de bâtiments construits avant la fin de la Seconde Guerre mondiale ?
 - A. Région flamande
 - B. Région de Bruxelles-Capitale
 - C. Région wallonne
10. En quelle année et quel mois le pic d'inflation a-t-il été atteint depuis 2020 et à combien s'élevait-il ?
 - A. Octobre 2022, 12,27%
 - B. Octobre 2023, 0,36%
 - C. Janvier 2024, 3,14%



AGRICULTURE ECONOMIE MOBILITÉ

04

La Belgique compte 33.973 exploitations agricoles en 2024, contre 113.883 en 1980. La superficie moyenne par exploitation a triplé.

En 2024, 809.000 bovins, 310,5 millions de volailles et 9,4 millions de porcs ont été abattus.

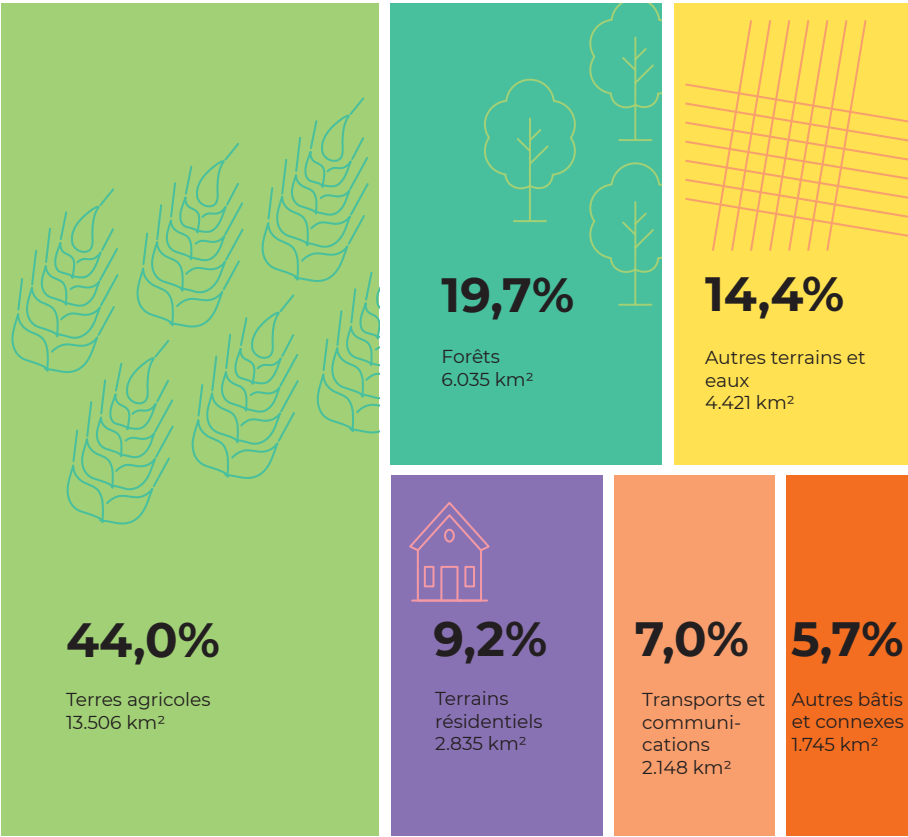
Le parc automobile belge atteint 6,1 millions de voitures particulières, dont 4,2 % sont entièrement électriques.

Le taux de vacance d'emploi est de 4,3 %, le plus élevé de l'Union européenne avec les Pays-Bas. Le coût salarial horaire a augmenté de 2,3 %.

UTILISATION DU SOL

La Belgique s'étend sur une superficie terrestre de 30.689 km² et couvre 3.454 km² de la mer du Nord. La Wallonie occupe 55,1% de cette superficie terrestre, la Flandre 44,4% et la région bruxelloise 0,5%. En 2023, la superficie terrestre de la Belgique se compose à 44%

de terres agricoles et de 20% de bois. Les zones habitées recouvrent 9% du territoire tandis que les transports et les télécommunications utilisent 7% du sol. Les zones habitées s'étendent année après année. Par contre, les forêts et les autres zones naturelles restent pratiquement stables.

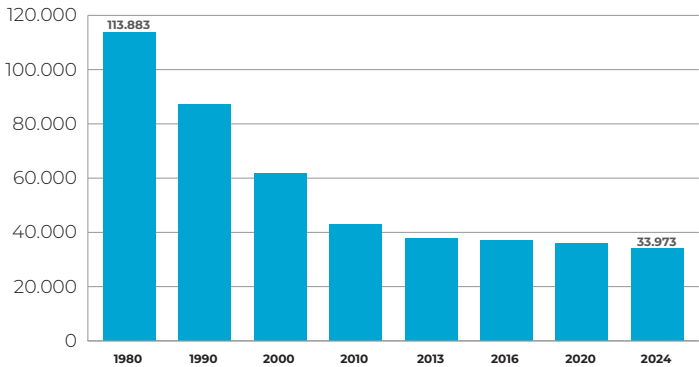


EXPLOITATIONS AGRICOLES ET HORTICOLES

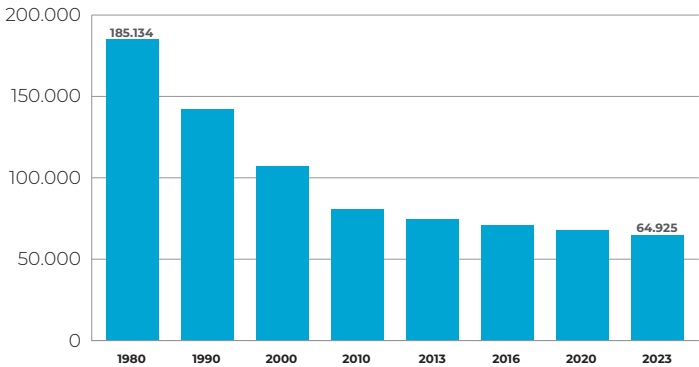
Le nombre d'exploitations agricoles ou horticoles baisse chaque année. La superficie totale de l'ensemble des exploitations recule beaucoup moins vite. En moyenne, les exploitations ne cessent donc de s'agrandir. Depuis 1980, la superficie moyenne des exploitations agricoles a triplé.

Parallèlement, la main-d'œuvre dans l'agriculture est en baisse : le secteur a perdu 65% d'emplois entre 1980 et 2023. Cette diminution de la main-d'œuvre résulte de la diminution du nombre d'exploitations agricoles, mais aussi de l'intensification de la mécanisation.

Évolution du nombre d'exploitations
1980-2024

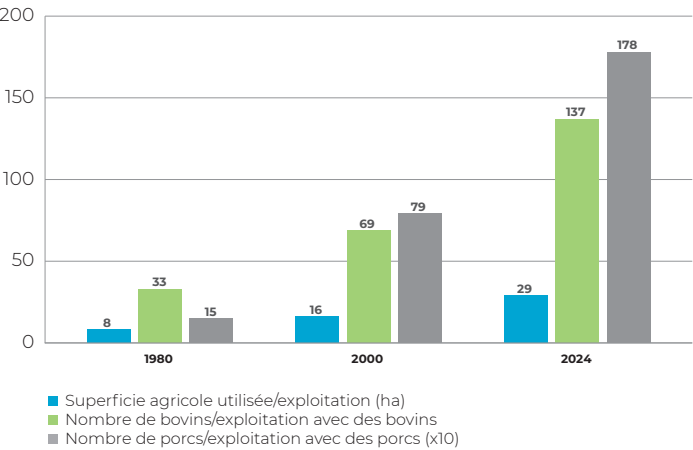


Évolution de la main-d'œuvre
1980-2023

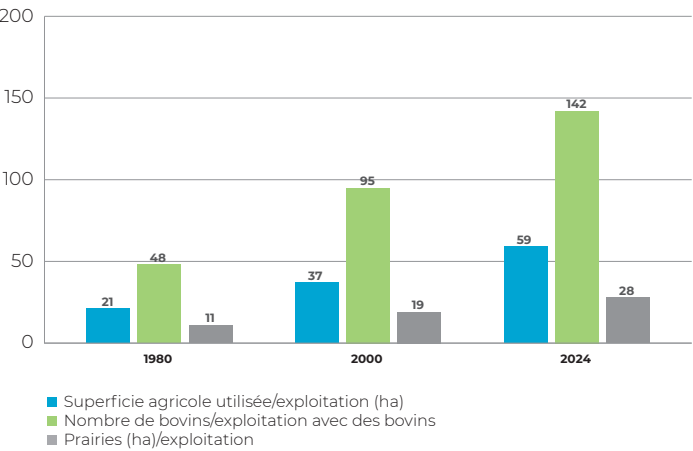


Évolution de la taille moyenne des exploitations agricoles en 1980, 2000 et 2024

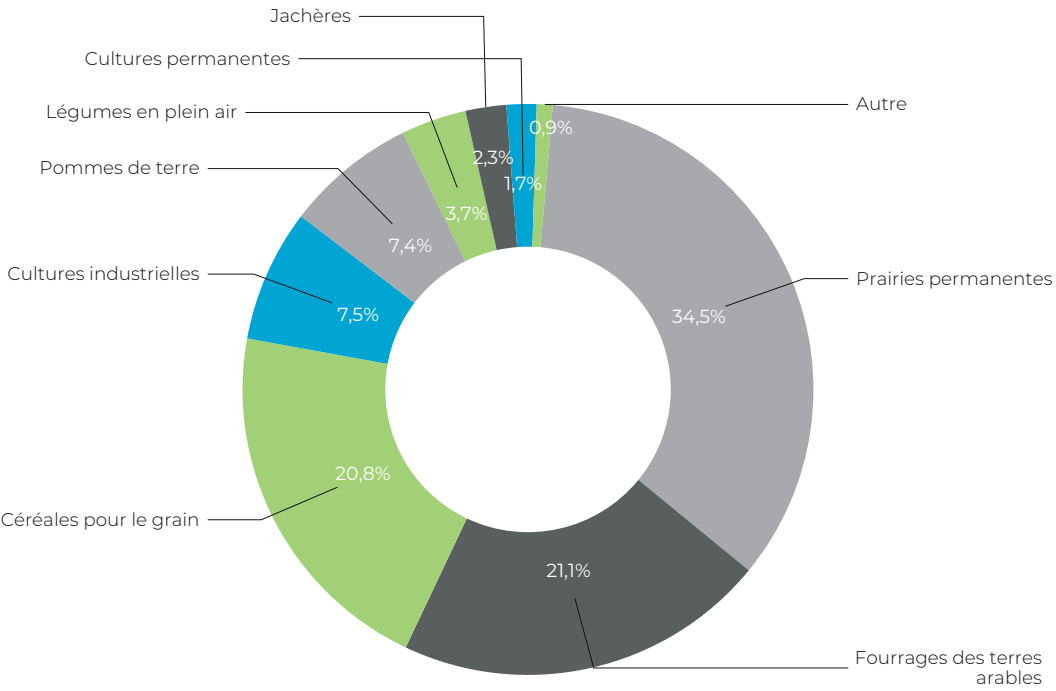
Région flamande



Région wallonne



Importance des différentes cultures 2024

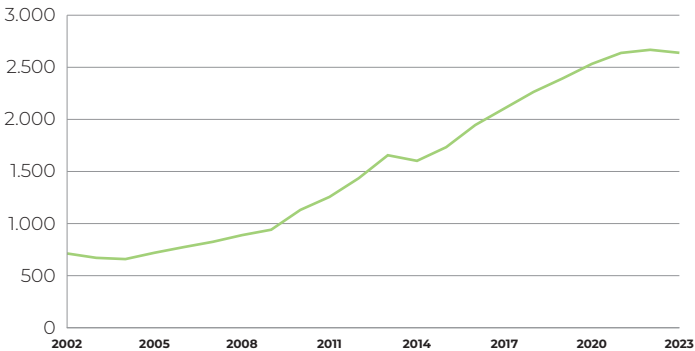


AGRICULTURE BIOLOGIQUE

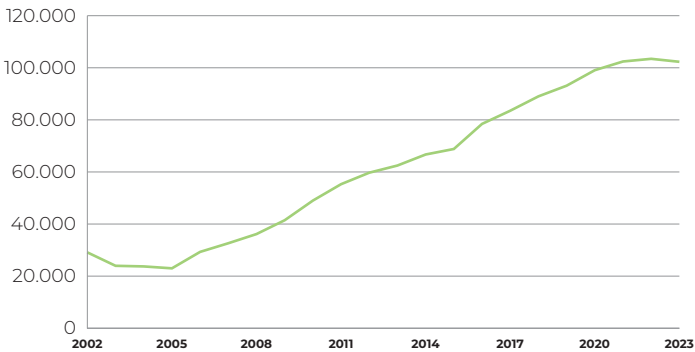
En 2023, La Belgique comptait 2.639 exploitations d'agriculture biologique soit 29 de moins qu'un an plus tôt.

La superficie agricole utilisée (SAU) dédiée au bio a reculé de 1,1 % par rapport à 2022. À titre de comparaison, la SAU totale en Belgique, tous modes de production confondus, a diminué de 0,6 % sur la même période. Résultat : la part de l'agriculture biologique dans l'ensemble du secteur agricole belge diminue légèrement, tout en se maintenant à un niveau global de 7,6 % de la superficie agricole utilisée totale.

Évolution du nombre d'exploitations d'agriculture biologique en Belgique 2002-2023



Évolution des superficies agricoles bio (en ha) en Belgique 2002-2023



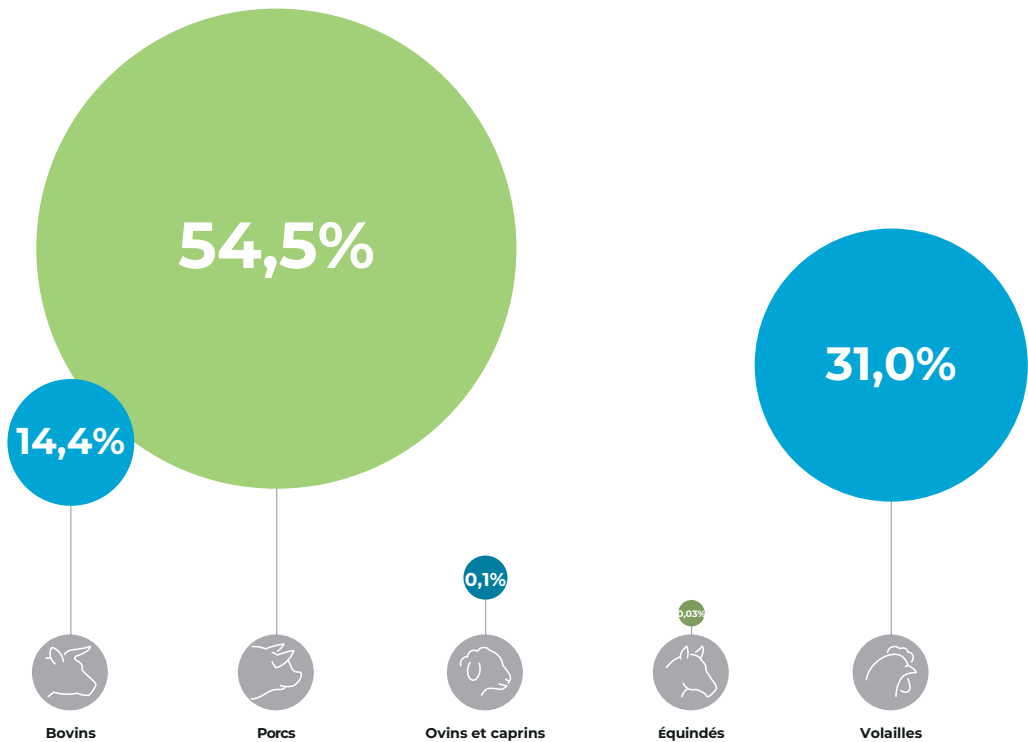
ANIMAUX ABATTUS

En 2024, 809.000 bovins, 310,5 millions de volailles et 9,4 millions de porcs ont été abattus. Cela représente une augmentation de 4,9% pour les bovins, 2,9% pour la volaille et 0,4% pour les porcs par rapport à l'année précédente.

En poids, les porcs représentent la plus grande

part (54%). Les poulets affichent le nombre le plus élevé avec, en moyenne, 25,8 millions de poulets abattus par mois. Par ailleurs, 783.000 porcs, 67.400 bovins, 58.600 dindes, 5.600 moutons, 4.300 autres volailles, 2.400 canards, 2.200 chèvres et 130 chevaux sont abattus, en moyenne, chaque mois en Belgique.

Importance des différentes espèces animales selon le poids abattu en Belgique 2024

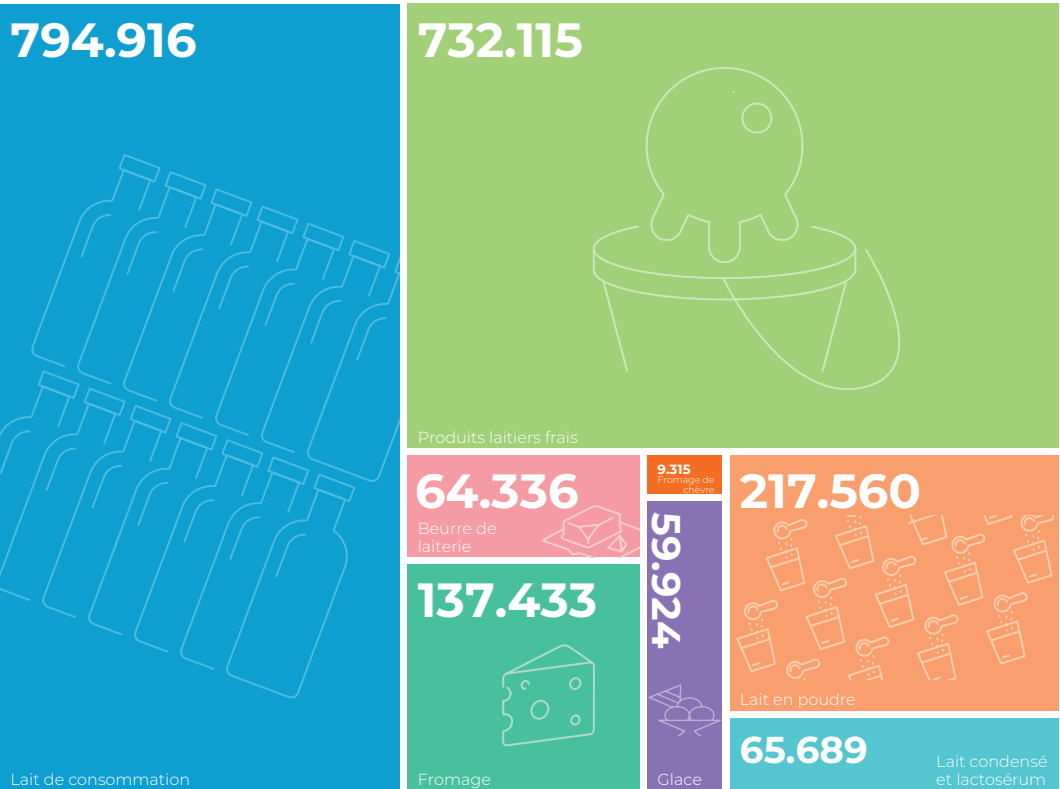


PRODUCTION LAITIÈRE

Par rapport aux 5 dernières années (période 2019-2023), les entreprises laitières belges ont produit en 2024 plus de fromage (+25%), plus de produits laitiers frais (+10%) et plus de lait condensé et de lactosérum (+7%). La production de mozzarella (+31%) et de fromage frais (+102%) joue un rôle particulièrement important

dans cette augmentation. Elle représente 80% des 137.000 tonnes de fromage en Belgique: 87.000 tonnes de mozzarella et 22.000 tonnes de fromage frais. Des baisses ont été enregistrées dans la production de lait en poudre (-10%), de lait de consommation (-5%) et de beurre de laiterie (-4%).

Production laitière en Belgique (en milliers de litres ou en tonnes) 2024



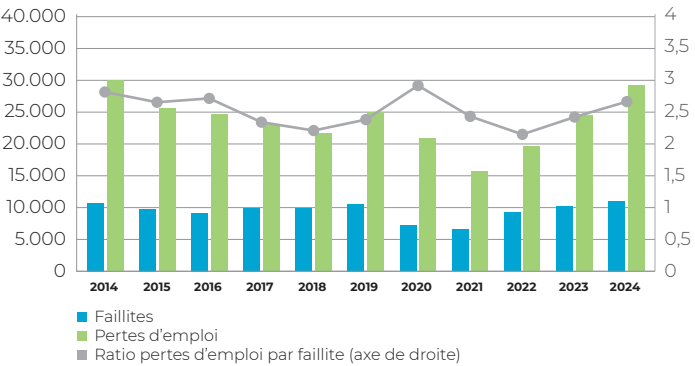
FAILLITES

En 2024, les tribunaux de l'entreprise ont enregistré 11.067 faillites. Cela représente une hausse de 8% par rapport à 2023 (10.243).

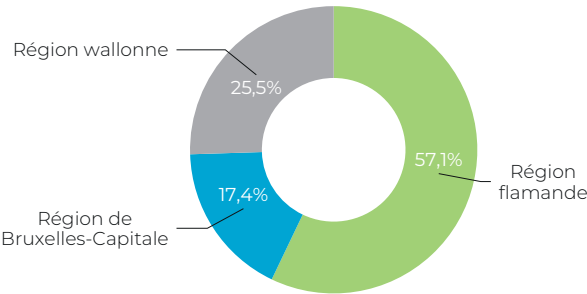
Ces 11.067 faillites ont entraîné la perte de 29.245 emplois. En 2024, une moyenne de 2,64 emplois ont été perdus par faillite.

Des 11.067 faillites, 57,1% ont eu lieu en Région flamande. La Région wallonne représentait 25,5% et la Région de Bruxelles-Capitale 17,4% des faillites enregistrées en 2024.

Nombre de faillites et pertes d'emploi en Belgique – 2014-2024



Répartition des faillites par région – 2024



Top 5 des secteurs avec le plus grand nombre de faillites en 2024



Construction (2.619)



Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles (2.337)



Hébergement et restauration (1.950)



Activités spécialisées, scientifiques et techniques (816)



Transport et entreposage (724)

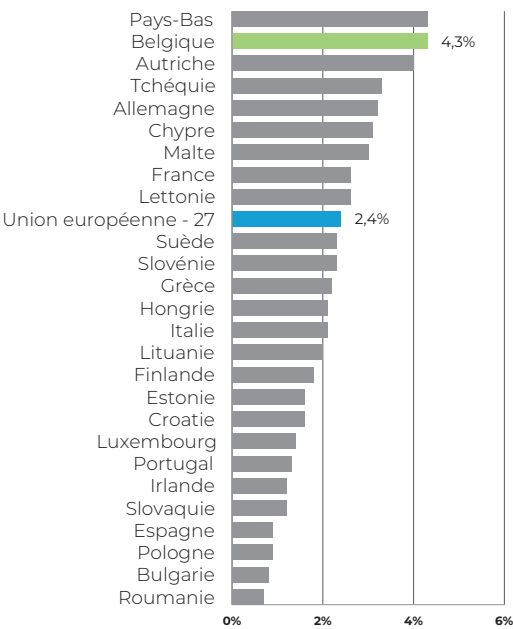
EMPLOIS VACANTS

Le taux de vacance d'emploi belge - nombre d'emplois vacants par rapport au nombre total de postes - s'élevait à 4,3% en 2024. La Belgique affiche ainsi, avec les Pays-Bas, le taux de vacance le plus élevé de l'Union européenne.

La moyenne européenne s'élève à 2,4% et la Roumanie ferme la marche avec un taux de 0,7%.

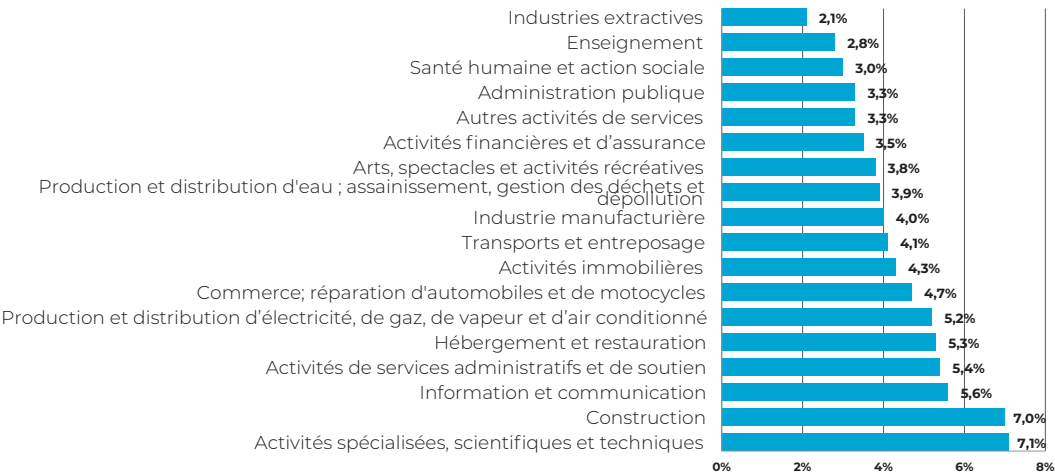
Au niveau national, on constate de grandes différences de taux de vacance d'emploi entre les secteurs. Le taux de vacance d'emploi le plus élevé, 7,1%, se trouve dans le secteur « Activités spécialisées, scientifiques et techniques », suivi par la « Construction » (7,0%). A l'opposé, nous trouvons les « Industries extractives », avec un taux de vacance d'emploi de 2,1%.

Comparaison européenne du taux de vacance d'emploi en % - 2024



Les données du Danemark ne sont pas disponibles.

Taux de vacance d'emploi par activité économique en % - 2024

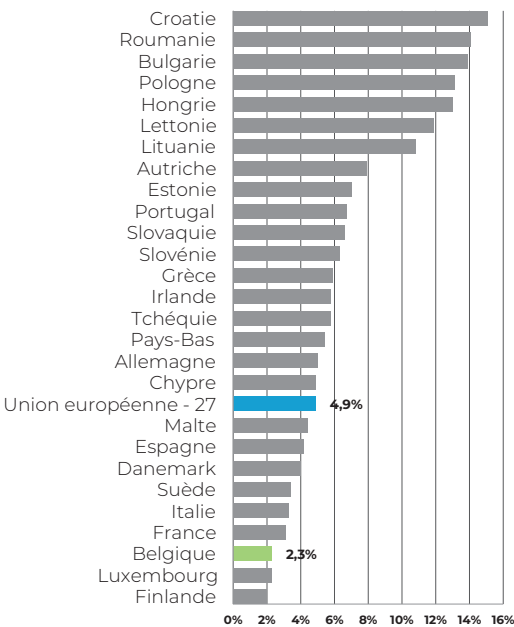


COÛT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

En 2024, les entreprises belges ont vu le coût horaire de la main-d'œuvre grimper de 2,3%. Ce pourcentage est inférieur à la moyenne de l'UE (4,9%). Seule la Finlande affichait une augmentation du coût salarial par heure travaillée encore plus basse, à 2%.

Au niveau national, en 2024, le coût horaire de la main-d'œuvre a le plus augmenté dans le secteur « Industrie manufacturière » (3,4%), suivi par les secteurs « Santé humaine et action sociale » (3,0%) et « Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné » (2,9%). La plus faible hausse du coût salarial par heure travaillée est enregistrée par le secteur « Administration publique »: 1,4%.

Augmentation en pourcentage du coût salarial - Comparaison européenne - 2024



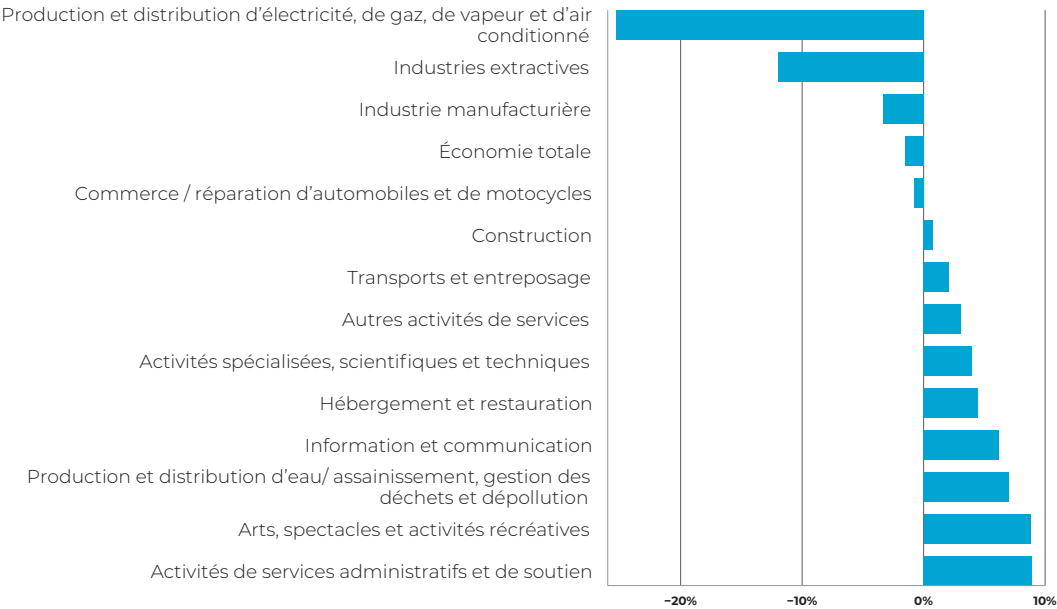
Hausse du coût salarial par heure travaillée en % - 2024



CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2024, le chiffre d'affaires total des entreprises sur la base des déclarations TVA a baissé de 1,5%. Sur base annuelle, le chiffre d'affaires a le plus augmenté dans le secteur « Activités de services administratifs et de soutien » (8,9%), suivi par les secteurs « Arts, spectacles et activités récréatives » (8,8%) et « Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution » (7,0%). La plus forte baisse du chiffre d'affaires concerne le secteur « Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné » (-25,3%).

Évolution du chiffre d'affaires total en 2024
par activité économique



TRANSPORT

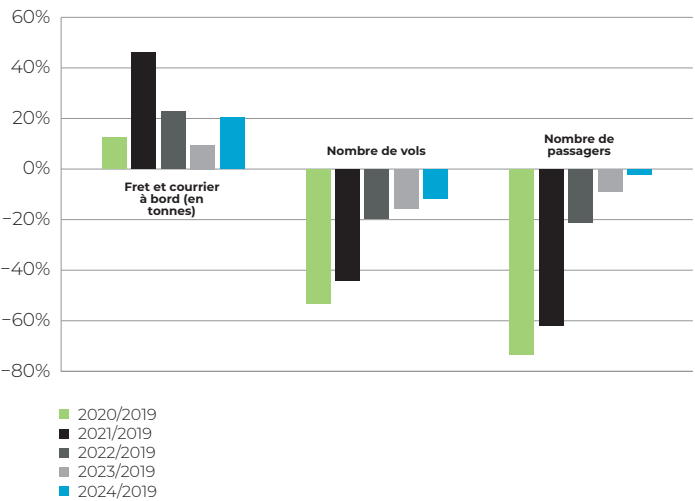
Près de 34,8 millions de passagers ont transité par les aéroports belges en 2024, marquant une hausse d'un peu plus de 7% par rapport à 2023. Cependant, ce chiffre reste inférieur aux 35,5 millions de passagers transportés en 2019.

Le nombre total de vols (passagers et fret) a également augmenté en 2024, avec 287.011 vols enregistrés, soit 5% de plus qu'en 2023, mais moins que les 325.000 vols enregistrés en 2019.

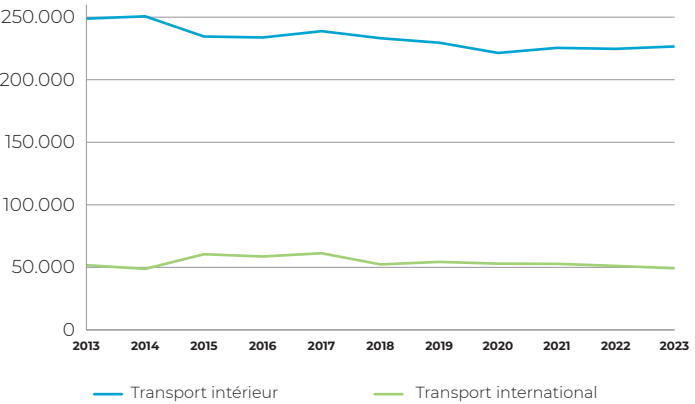
En 2024, presque 1,8 million de tonnes de marchandises ont été transportées, représentant une hausse de près de 10% par rapport à 2023 et de 20% par rapport à 2019.

En 2023, 276 millions de tonnes de marchandises ont été transportées par la route par des véhicules immatriculés en Belgique, plus précisément des camions et tracteurs routiers ayant une charge utile d'au moins une tonne. Il s'agit d'un statu quo par rapport à 2022. Par rapport à 2021, le nombre de tonnes transportées baisse de 0,9%.

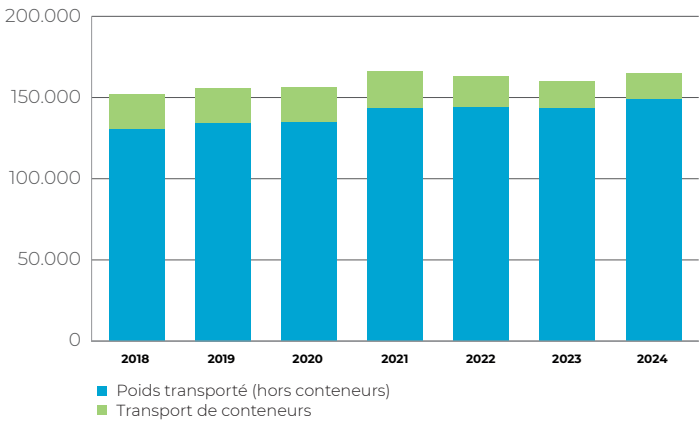
**Aéroports belges en 2020-2024 :
% de variation par rapport à 2019**



Évolution du transport routier de marchandises en milliers de tonnes 2013-2023



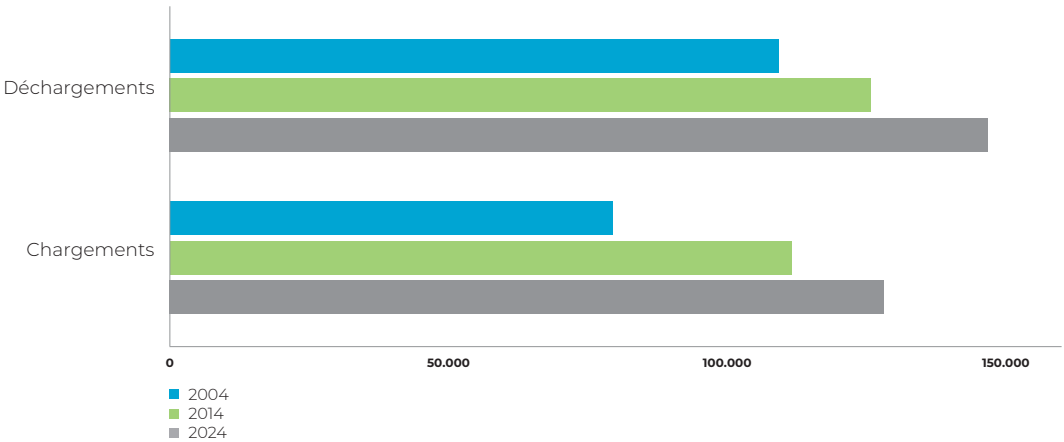
Navigation intérieure: poids transporté en 1.000 tonnes



En 2024, les péniches ont transporté 165 millions de tonnes de marchandises sur les voies navigables belges. Cela représente une hausse de 3,2 % par rapport à l'année 2023.

Le transport de conteneurs par péniche, en revanche, a poursuivi sa tendance à la baisse. En 2024, 15,6 millions de tonnes de marchandises ont été transportées par conteneur, ce qui constitue une diminution de 2,5 % par rapport à 2023.

Navigation maritime: chargements et déchargements en 1.000 tonnes



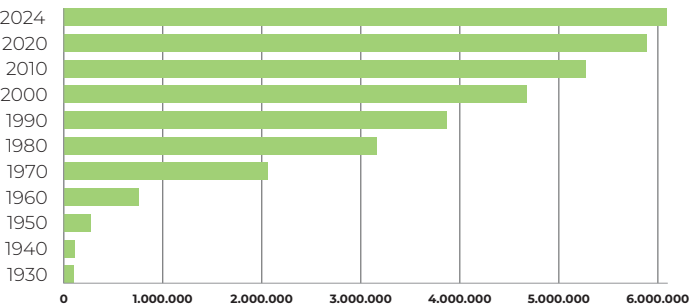
En 2024, la quantité totale de marchandises débarquées dans les ports maritimes belges s'élevait à 147 millions de tonnes. Le poids des chargements s'élevait à 128 millions de tonnes. Entre 2023 et 2024, nous assistons à une augmentation de 0,3% des marchandises débarquées dans les ports maritimes belges. Cette valeur gagne toutefois 16,7% par rapport à 2014 et 34,5% par rapport à 2004. Pour les marchandises embarquées, une hausse de 1,2% est enregistrée sur un an, une hausse de 14,9% sur 10 ans et de 61,2% sur 20 ans.

CIRCULATION

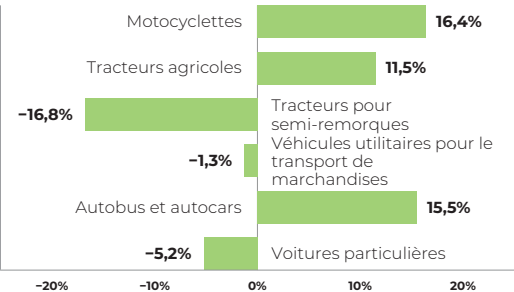
Le 1er août 2024, la Belgique comptait 6.089.564 voitures particulières, contre 6.030.700 un an plus tôt. Il s'agit d'une hausse de 1%. Le nombre de voitures a augmenté en moyenne de 0,9% ces dix dernières années.

Outre les voitures particulières, la Belgique compte 16.568 autobus et autocars, 986.069 véhicules utilitaires pour le transport de marchandises, 56.184 tracteurs, 209.500 tracteurs agricoles et 88.776 véhicules spéciaux. On dénombre par ailleurs 546.612 motocyclettes inscrites en Belgique, ce qui porte le parc des véhicules à 7.993.273 unités.

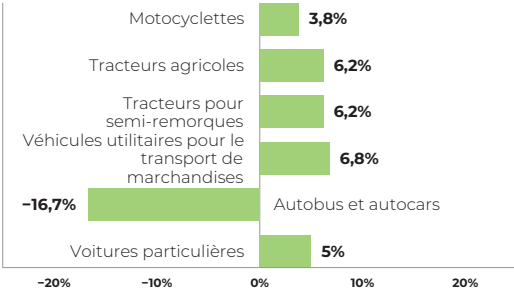
Nombre de voitures particulières 1930-2024



Immatriculations de véhicules neufs en 2024 : variation en % par rapport à 2023



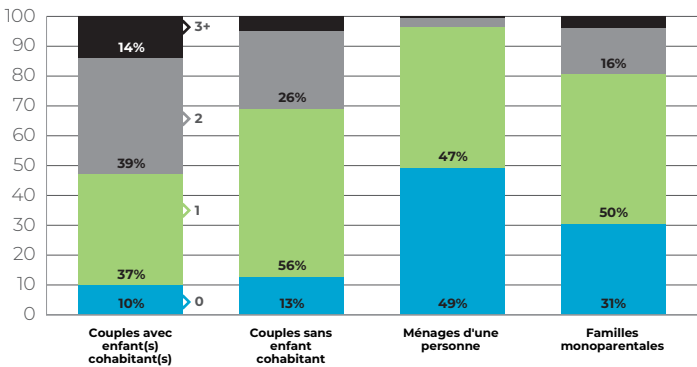
Immatriculations de véhicules d'occasion en 2024 : variation en % par rapport à 2023



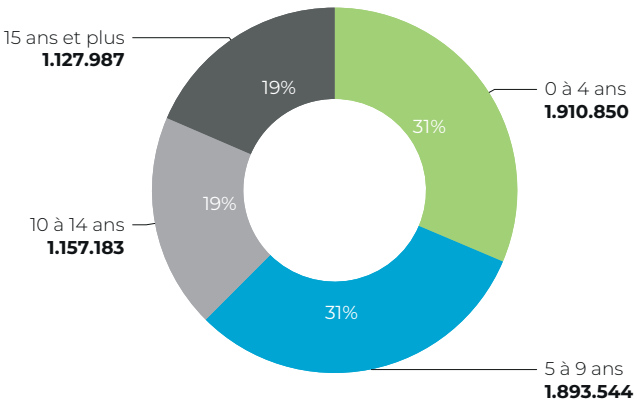
En 2023, 72% des ménages belges possèdent au moins une voiture. Si ce pourcentage s'élève à près de 90% pour les couples avec enfants, il n'est que de 69% pour les parents isolés.

Par ailleurs, une personne sur deux vivant seule ne possède pas de voiture.

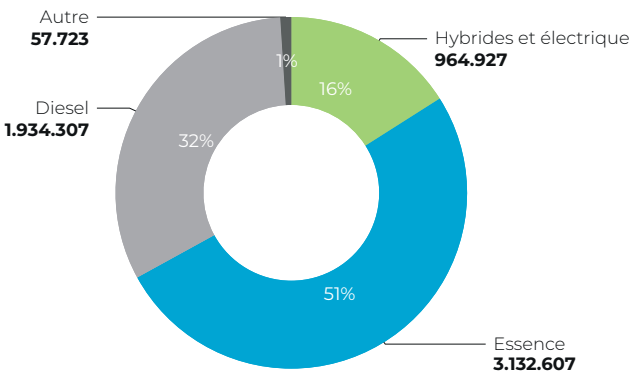
Répartition du nombre de véhicules par ménage, selon le type de ménage 2023



Âge des voitures particulières 2024



Voitures particulières par carburant 2024

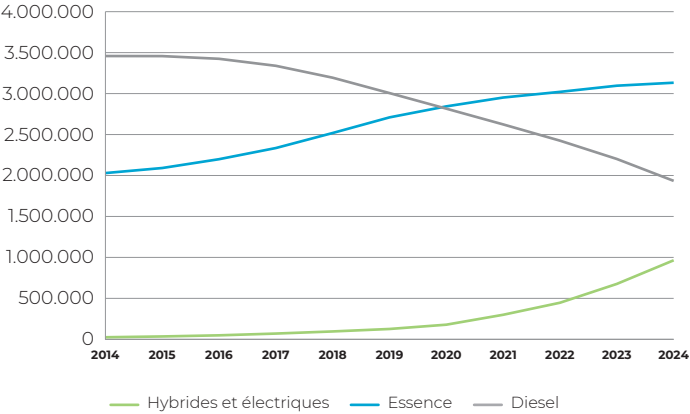


Les voitures essence représentent 51,4% du parc des voitures particulières, suivi par le diesel avec 31,8%, l'hybride avec 11,7%, l'électrique avec 4,2% et le gaz avec 0,4%.

Les voitures entièrement électriques ont fortement augmenté en un an avec une augmentation de 83,2% pour atteindre 254.240 voitures électriques en 2024.

Parmi ces voitures électriques, il est important de noter que 82% sont des voitures inscrites au nom d'une société.

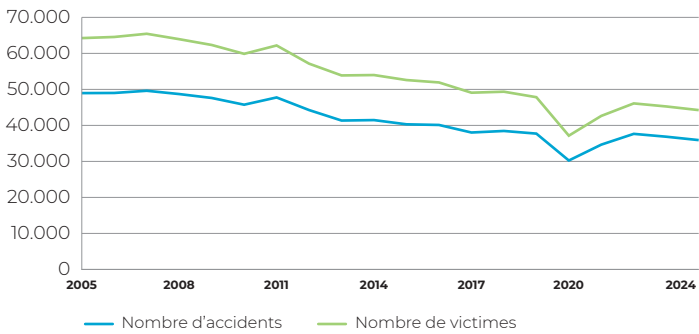
Évolution du nombre de voitures particulières par carburant 2014-2024



Les voitures hybrides représentent actuellement 11,7% de l'ensemble du parc de véhicules. On dénombre 710.687 voitures hybrides en 2024 contre 537.817 en 2023 (+32,1%). Ici aussi, les voitures de société sont majoritaires, quoique dans une moindre mesure que pour l'électrique pur. En effet, 55,6% des voitures hybrides sont inscrites au nom d'une société.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

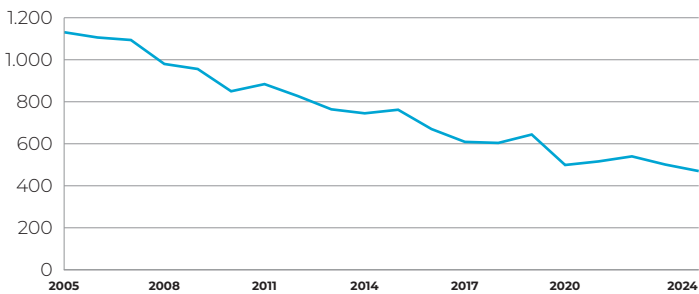
Évolution des accidents de la route et des victimes 2005-2024



En 2024, on a dénombré 35.916 accidents de la route faisant au total 44.246 victimes, dont 40.780 blessés légers, 2.996 blessés graves et 470 personnes ayant perdu la vie sur place et dans les 30 jours suivant l'accident.

Tous les indicateurs de la sécurité routière sont en baisse par rapport à 2023, moins d'accidents, moins de blessés et moins de morts sur nos routes. Cela vient confirmer la tendance positive déjà amorcée en 2023.

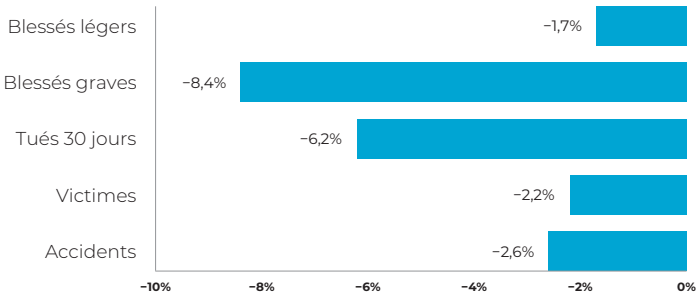
Nombre de tués 30 jours 2005-2024*



Le nombre d'accidents est en baisse de 2,6% par rapport à 2023 et de 4,6% par rapport à 2022. La baisse significative de 6,2% de tués à 30 jours montre une amélioration en termes de sécurité routière.

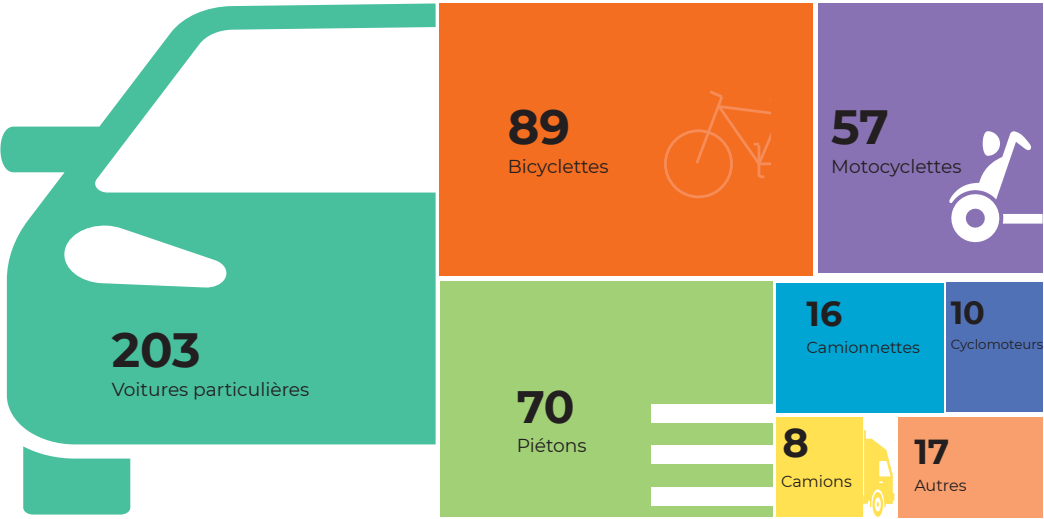
* Tués 30 jours = tués + mortellement blessés

Évolution des indicateurs de sécurité routière (2024 vs 2023)



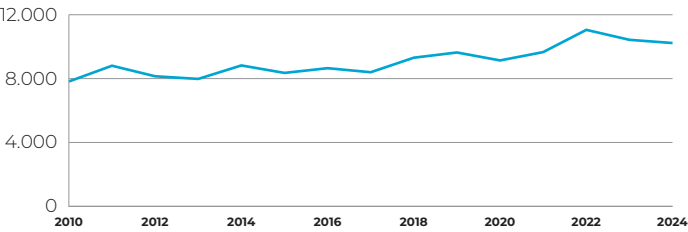
En 2024, la majorité des tués dans les 30 jours sont des automobilistes (203). Ils sont suivis par les cyclistes (89), les piétons (70) et les motocyclistes (57). Ces quatre catégories représentent 89,1% des morts sur la route.

Tués 30 jours par type d'usagers de la route 2024

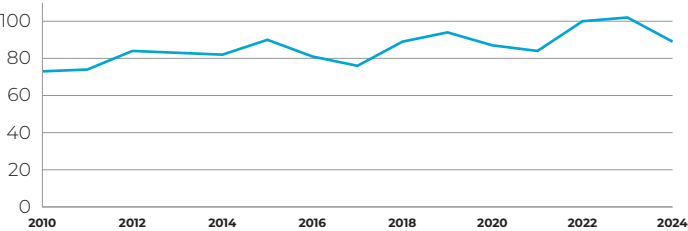


Même si la majorité (43%) des tués dans les 30 jours sont des automobilistes (203 personnes), les cyclistes représentent un cinquième (19%) des tués. 89 cyclistes sont décédés dans les 30 jours suivant un accident en 2024. Il s'agit toutefois d'une baisse de 13% par rapport à 2023 après deux années de hausses consécutives.

Nombre de blessés légers parmi les cyclistes 2010-2024



Nombre de tués 30 jours parmi les cyclistes 2010-2024



STATBEL ACADEMY

Statbel Academy est la plateforme d'apprentissage de Statbel.

À la fin de chaque thème, ces pages proposent des questions pour exploiter les chiffres clés. Elles visent à éveiller la curiosité, tester ses connaissances et développer un regard critique. Dans un monde saturé de données, développer sa culture statistique, c'est se donner les moyens de mieux comprendre l'information et de prendre de meilleures décisions.

**Testez vos connaissances !
Questions pour commencer**



1. Quel pourcentage du territoire belge est constitué de terres agricoles ?
 - A. 20%
 - B. 44%
 - C. 55,1%
2. Quelle région occupe 55,1% de la superficie terrestre de la Belgique ?
 - A. Région flamande
 - B. Région de Bruxelles-Capitale
 - C. Région wallonne
3. Combien d'exploitations agricoles et horticoles comptait la Belgique en 2024 ?
 - A. 33.973
 - B. 64.925
 - C. 113.883
4. Quelle est la culture la plus importante en termes de superficie en Belgique en 2024 ?
 - A. Pommes de terre
 - B. Prairies permanentes
 - C. Céréales pour le grain
5. Quel pourcentage de la superficie agricole utilisée en Belgique était consacré à l'agriculture biologique en 2023 ?
 - A. 1,1%
 - B. 7,6%
 - C. 100%
6. Quelle espèce animale représente la plus grande part du poids carcasse en Belgique en 2024 ?
 - A. Les bovins
 - B. La volaille
 - C. Les porcs
7. De combien de pour cent la production de mozzarella a-t-elle augmenté en 2024 par rapport à la moyenne de 2019-2023 ?
 - A. 31%
 - B. 102%
 - C. La production n'a pas augmenté, mais diminué
8. Dans quelle région le nombre de faillites était-il le plus élevé en 2024 ?
 - A. Région flamande
 - B. Région de Bruxelles-Capitale
 - C. Région wallonne
9. Quel type de carburant est le plus courant parmi les voitures particulières belges en 2024 ?
 - A. Hybride et électrique
 - B. Diesel
 - C. Essence
10. Combien y a-t-il eu de tués 30 jours parmi les cyclistes en 2024 ?
 - A. 70
 - B. 89
 - C. 171



Questions pour aller plus loin

1. Quelle superficie en km² du territoire belge est utilisée pour les transports et les télécommunications ?
 - A. 1.745 km²
 - B. 2.148 km²
 - C. 30.689 km²
2. Combien y a-t-il eu de pertes d'emploi dans l'agriculture entre 1980 et 2023 ?
 - A. 64.928
 - B. 120.209
 - C. 185.134
3. Calculez la hausse du nombre moyen de bovins par exploitation en Flandre entre 1980 et 2024.
 - A. 94
 - B. 104
 - C. 137
4. Combien de volailles ont été abattues en Belgique en 2024 ?
 - A. 301,5 millions
 - B. 310,5 millions
 - C. 310,5 milliards
5. Quel produit a enregistré la plus forte baisse de production dans le secteur laitier en 2024 et de combien de pour cent ?
 - A. Lait en poudre, de 10%
 - B. Lait de consommation, de 10%
 - C. Beurre de laiterie, de 10%
6. Quel était le taux de vacance d'emploi selon l'activité économique dans le secteur des « services administratifs et de soutien » en 2024 ?
 - A. 2,1%
 - B. 7,1%
 - C. 5,4%
7. Quel était l'écart en points de pourcentage entre l'évolution du chiffre d'affaires des secteurs « Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné » et « Arts, spectacles et activités récréatives » en 2024 ?
 - A. 8,9
 - B. 25,3
 - C. 34,1
8. Quel type de ménage possédait le moins souvent une voiture en Belgique en 2023 ?
 - A. Personnes isolées
 - B. Couples sans enfant résidant au domicile parental
 - C. Couples avec enfant(s) résidant au domicile parental
9. De combien de pour cent le nombre de voitures particulières entièrement électriques a-t-il augmenté entre 2023 et 2024 ?
 - A. 11,7%
 - B. 82,0%
 - C. 83,2%
10. Comment a évolué le nombre de blessés légers parmi les cyclistes entre 2022 et 2024 ?
 - A. Le nombre de cyclistes légèrement blessés a augmenté
 - B. Le nombre de cyclistes légèrement blessés a diminué
 - C. Le nombre de cyclistes légèrement blessés est resté stable

GLOSSAIRE SOURCES À PROPOS DE STATBEL



GLOSSAIRE

La sélection s'est principalement effectuée sur la base de la complexité, de l'ambiguïté ou des possibilités multiples d'interprétation de certains termes.

Animaux abattus : nombre et poids d'animaux abattus dans un abattoir, contrôlés et déclarés propres à la consommation humaine.

Apprentissage tout au long de la vie : il est mesuré à l'aide du pourcentage de la population qui a suivi une formation formelle ou non formelle au cours des 12 derniers mois ou des 4 dernières semaines. Les formations formelles sont des formations reconnues par les ministères de l'enseignement et donnent généralement lieu à l'établissement d'un diplôme ou d'un certificat. Les formations non formelles sont des formations qui se déroulent en dehors de ce contexte mais qui sont tout de même organisées de manière structurée.

Biens durables : biens qui ne s'usent pas rapidement ou, plus spécifiquement, dont l'utilité se maintient dans le temps au lieu d'être complètement consommés en une utilisation.

Chiffre d'affaires : montants (hors TVA) qui correspondent à la vente, par l'assujetti à la TVA, de biens et de services à des tiers en Belgique et à l'étranger.

Cyclomoteur : cyclomoteur A (deux roues), vitesse maximale 25 km/heure ; cyclomoteur B (deux roues) et cyclomoteur à 3 ou 4 roues + speed pedelecs, vitesse maximale 45 km/heure.

Densité de population : nombre d'habitants au km².

Ecart salarial entre les sexes : différence entre le salaire horaire brut moyen des femmes et des hommes, exprimée en pourcentage du salaire moyen des hommes ou selon la formule : écart salarial entre les sexes = (salaire horaire hommes - salaire horaire femmes) / salaire horaire hommes.

Espérance de vie : nombre estimé d'années qu'une personne peut encore vivre. Le calcul de l'espérance de vie moyenne à la naissance se base sur le principe que les probabilités de décès restent inchangées tout au long de la vie d'une personne.

Faible intensité de travail (LWI) : un ménage dont les membres en âge de travailler ont travaillé à moins de 20% de leur potentiel au cours des 12 mois précédents.

Faillite : est prononcée dès qu'une entreprise remplit deux conditions : l'entreprise n'est plus capable de payer ses factures et ne trouve plus de nouveaux crédits.

Fécondité : l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) est la somme des taux de fécondité par âge. Le taux de fécondité par âge est le rapport des naissances vivantes des femmes d'un âge donné à l'effectif moyen des femmes de cet âge. Ainsi, l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) représente le nombre d'enfants qu'une femme aurait au cours de sa vie féconde si elle connaissait à chaque âge la fécondité observée au cours de l'année considérée.

Indicateurs conjoncturels : doivent enregistrer le plus rapidement possible et avec la plus grande précision l'activité économique, présente et future, de manière globale ou en distinguant les

différents secteurs et les régions. Typiquement, l'activité est soumise à des fluctuations, alternant les périodes de croissance de quelques années avec des périodes de repli. Cette succession de mouvements haussiers et baissiers s'appelle le cycle conjoncturel.

Indice des prix à la consommation (IPC) : un outil économique qui mesure les variations de prix d'une série de biens et services qui sont représentatifs des habitudes de dépenses des ménages.

Indice santé : il s'agit en fait d'une version réduite du panier de l'indice qui n'inclut pas le tabac, l'alcool et les carburants. Les salaires et les prestations sociales mais aussi les loyers, les primes d'assurance ont été couplés à l'indice santé plutôt qu'à l'indice des prix à la consommation.

Inflation : apparaît lorsque les prix des biens et services augmentent globalement, et pas uniquement les produits individuels ; cela signifie qu'avec 1 euro vous pouvez moins acheter aujourd'hui qu'hier.

Jeunes ayant quitté prématurément l'enseignement et la formation : personnes âgées de 18 à 24 ans, n'ayant pas obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et ne suivant plus, sous quelque forme que ce soit, d'enseignement ou de formation.

Médiane : est la valeur centrale d'une série de chiffres (croissante). Cela signifie que 50% des chiffres sont en dessous de la médiane et 50% des chiffres au-dessus de la médiane. L'avantage d'une médiane est qu'elle est moins sensible aux valeurs extrêmes que la moyenne.

Par exemple, dans le cas des prix de vente de biens immobiliers, le prix médian est une mesure plus appropriée : il s'agit du prix auquel 50% des transactions sont moins chères et 50% sont plus chères. Par cette mesure, l'influence des valeurs extrêmes est minime, voire inexistante.

Ménage : est constitué, soit d'une personne vivant habituellement seule, soit de deux ou plusieurs personnes qui, unies ou non par des liens de parenté, occupent habituellement un même logement et y vivent en commun.

Motocyclette : vitesse maximale de plus de 45 km/heure (jusqu'à 400 cc et plus de 400 cc).

NACE-BEL : version belge de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne.

Nuitée (tourisme) : chaque nuitée passée par un voyageur ou pour laquelle un client s'est inscrit dans un établissement d'hébergement collectif. Les nuitées sont enregistrées par pays de résidence du client et par but du voyage.

Panier de l'indice : ensemble des produits et services servant de base pour le calcul des indices des prix.

Première nationalité enregistrée : est la nationalité correspondant à la première inscription d'une personne au Registre national des personnes physiques (RNPP). Dans le cas où il s'agit d'une double nationalité et où une de ces nationalités est belge, la personne est considérée comme ayant la nationalité belge.

Privation matérielle et sociale sévère (SMSD) : est observée quand une personne ne peut se permettre au moins sept des biens ou services de base.

Revenu disponible équivalent : revenu total d'un ménage, après impôt et autres déductions, disponible en vue d'être dépensé ou épargné et ajusté selon la composition du ménage.

Revenu disponible équivalent administratif : calculé à l'aide de données administratives, ce revenu tient compte, pour l'ensemble de la population, des revenus (nets) imposables et non imposables (revenu professionnel, allocations sociales, pensions, revenu d'intégration, revenus locatifs, revenus du capital, allocations familiales, rentes alimentaires, etc.). Ils sont additionnés pour tous les membres du ménage afin d'obtenir un revenu disponible administratif pour le ménage. Après ajustement selon la composition du ménage, on obtient la variable "revenu disponible équivalent administratif".

Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (AROPE) : fait référence à la situation des personnes confrontées à au moins l'un des 3 risques de pauvreté suivants : pauvreté sur la base du revenu, privation matérielle sévère ou vivre dans un ménage à faible intensité de travail. L'indicateur AROPE a été modifié en 2021 en fonction des objectifs de la stratégie Europe 2030 pour permettre de mieux mesurer la privation ainsi que de mieux tenir compte de la situation d'exclusion sociale des personnes en âge de travailler.

Risque de pauvreté sur la base du revenu (AROP) : est le pourcentage de personnes dont le revenu disponible équivalent se situe en deçà du seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté équivaut à 60% de la médiane du revenu national disponible après transferts sociaux.

Risque de pauvreté administratif : il est calculé de la même manière que le risque de pauvreté officiel sur la base de SILC, c'est-à-dire le pourcentage de personnes dont le revenu disponible équivalent administratif est inférieur au seuil de pauvreté administratif.

Semaine de référence : l'Enquête sur les forces de travail est une enquête continue. Cela signifie que l'échantillon est réparti uniformément sur les 52 semaines de référence de l'année. Les répondants sélectionnés répondent à un questionnaire qui porte principalement sur leur activité durant une semaine de référence donnée. Les données présentées sont les moyennes de l'année.

Solde migratoire : différence entre les arrivées (ou entrées) et les départs (ou sorties) d'habitants d'un territoire donné. Nous parlons de solde migratoire interne pour les déménagements entre les régions belges et de solde migratoire international pour la différence entre le nombre de personnes entrant et sortant de Belgique.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et de décès au sein d'une population.

Taux brut de mortalité : rapport, exprimé en ‰, entre le nombre de décès et la population de l'année considérée.

Taux de chômage : pourcentage de chômeurs parmi la population active (personnes occupées +

chômeurs) d'une classe d'âge donnée.

Taux d'emploi : pourcentage de personnes occupées dans une certaine classe d'âge.

Taux de vacance d'emploi : nombre d'emplois vacants par rapport au nombre total d'emplois dans l'entreprise.

Transitions sur le marché du travail : la statistique sur les transitions sur le marché du travail examine les mouvements des individus entre les différentes positions sur le marché du travail (travailleur, chômeur, inactif) sur une période donnée. Ainsi, les taux de transition annuels représentent la part de la population passant d'un statut à un autre ou gardant son statut entre deux années consécutives.

Tués 30 jours (accidents de la route) : toute personne décédée sur place ou dans les 30 jours suivant la date de l'accident.

Union européenne : l'Union européenne, ou UE en abrégé, est une union économique et politique de pays européens. L'UE a été instituée le 1er novembre 1993 (traité de Maastricht). Le 31 janvier 2020, le Royaume Uni a quitté l'UE. Depuis lors, on utilise l'abréviation UE-27

Voiture hybride : n'est pas la même chose qu'une voiture entièrement électrique. La différence est qu'un véhicule hybride utilise deux moteurs : un moteur à combustion et un moteur électrique.

SOURCES

Thème 1 : DÉMOGRAPHIE - CYCLE DE VIE - DIVERSITÉ

pp. 6-7 : Statbel, structure de la population, densité de population - RNPP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population>

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population/densite-de-la-population>

Les données utilisées proviennent du Registre national des personnes physiques (RNPP), au 1^{er} janvier de la période de référence concernée. Le chiffre officiel de la population ne prend pas en compte le registre d'attente des demandeurs d'asile, c'est-à-dire les personnes ayant une demande d'asile en cours de traitement (loi du 24 mai 1994 créant un registre d'attente pour les étrangers qui se déclarent réfugiés ou qui demandent la reconnaissance de la qualité de réfugié). Les chiffres publiés par Eurostat, par contre, comprennent une estimation des personnes inscrites au registre d'attente.

p. 8 : Statbel, mouvement de la population - RNPP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mouvement-de-la-population>

p. 9 : Statbel, population - RNPP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population>

pp. 10-11 : Statbel, structure de la population, espérance de vie - RNPP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population>

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mortalite-et-esperance-de-vie/tables-de-mortalite-et-esperance-de-vie>

Les tables de mortalité (en tant que tables du moment) calculées par Statbel indiquent comment une génération s'éteindrait si, tout au long de sa vie, elle était exposée aux mêmes conditions de mortalité par âge que l'année considérée.

p. 12 : Statbel, mortalité – RNPP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mouvement-de-la-population/deces>

p. 13 : Statbel, naissances et fécondité – Registres de l'état civil et RNPP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mouvement-de-la-population/naissances>

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/natalite-et-fecondite>

La statistique de naissances et de fécondité est élaborée à partir de deux sources: les bulletins de déclaration des naissances à l'état civil et le Registre national. La première source est la plus importante et la plus riche. Elle apporte beaucoup d'informations sur tous les enfants nés dans le pays (les naissances de fait), ainsi que sur leurs parents. La seconde est la plus rapide. Elle ne donne que des informations sur les naissances d'enfants dont la mère est inscrite au Registre national.

pp. 14-15 : Statbel, origine de la population - RNPP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population/origine>

La Belgique est un pays d'une grande diversité et cette diversité s'accroît. La demande de chiffres sur la diversité de la population augmente d'année en année, tant dans le monde académique que chez les décideurs politiques. Pour répondre à cette demande, Statbel a décidé de créer ces tableaux sur la population belge selon l'origine. Une série chronologique depuis 2000 permet

d'étudier l'évolution de la diversité selon l'origine.

THÈME 2 : TRAVAIL - REVENU - CONDITIONS DE VIE

p. 20 : Statbel, emploi et chômage - Enquête sur les forces de travail (EFT)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage>

L'enquête par sondage sur les forces de travail est une enquête menée pendant toute l'année auprès des ménages privés. Elle repose sur les réponses de près de 110.000 personnes (répondants) en âge de travailler (15 ans et plus).

Son but principal est de classer la population en âge de travailler (15 ans et plus) en trois groupes (personnes occupées, chômeurs et inactifs), et de fournir des données descriptives et explicatives sur chacune de ces catégories. Cette enquête est également menée dans les autres États membres de l'UE et est coordonnée par Eurostat, le service statistique de l'Union européenne.

p. 21 : Statbel, transitions sur le marché du travail - EFT

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/transitions-sur-le-marche-du-travail>

Sur la base des données du panel dont dispose l'Enquête sur les forces de travail, nous pouvons également observer les changements ou les transitions du statut des individus sur le marché du travail.

p. 22 : Statbel, marché du travail - EFT

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail>

p. 23 : Statbel, écart salarial – Enquête sur la structure et la répartition des salaires

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/salaires-et-cout-de-la-main-doeuvre/ecart-salarial>

pp. 24-27 : Statbel, pauvreté et conditions de vie – SILC

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale>

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/privation-materielle-et-sociale>

EU-SILC (European Union – Statistics on Income and Living Conditions) est une enquête sur les revenus et les conditions de vie et constitue un outil important permettant de dresser, tant au niveau belge qu'europpéen, un état des lieux de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

p. 28-30 : Statbel, revenu disponible administratif

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/datalab/revenu-disponible-administratif>

Le revenu disponible administratif est un troisième pilier des statistiques de revenus que Statbel publie, à côté des revenus fiscaux et des indicateurs de pauvreté sur la base de EU-SILC, et permet de répondre à d'autres types de questions que SILC et les statistiques fiscales.

Ce revenu, calculé à l'aide de données administratives, tient compte, pour l'ensemble de la population, des revenus (nets) imposables et non imposables (revenu professionnel, allocations sociales, pensions, revenu d'intégration, revenus locatifs, revenus du capital, allocations familiales,

rentes alimentaires, etc.). Ils sont additionnés pour tous les membres du ménage afin d'obtenir un revenu disponible administratif pour le ménage. Après ajustement selon la composition du ménage, on obtient la variable "revenu disponible équivalent administratif". Elle peut être utilisée pour calculer le revenu et le risque de pauvreté au niveau communal.

p. 31 : Statbel, satisfaction- IALC

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/suivi-trimestriel>

L'enquête de l'IALC a été couplée à l'Enquête sur les forces de travail (EFT). Les questions d'un module limité sont posées à la fin du questionnaire aux répondants de la quatrième vague de l'enquête EFT.

p. 32 : Statbel, formation et enseignement - EFT

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation>

p. 33 : Statbel, apprentissage tout au long de la vie

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/formation-et-enseignement/lapprentissage-tout-au-long-de-la-vie>

Statbel publie deux indicateurs qui mesurent l'apprentissage tout au long de la vie des 25-64 ans, sur la base de l'Enquête sur les forces de travail. L'enquête examine si une personne a suivi une formation au cours des quatre dernières semaines, d'une part, et au cours de l'année écoulée, d'autre part.

p. 36-37 : Statbel, fracture numérique - Enquête TIC auprès des ménages et individus

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/utilisation-des-tic-aupres-des-menages>

L'objectif de cette enquête est de compiler des statistiques comparables au niveau international sur les indicateurs nationaux de la fracture numérique. Elle est associée, sous la forme d'un module spécial 'TIC et Internet', à l'Enquête sur les forces de travail.

THÈME 3 : CONSOMMATION - HABITAT - TOURISME

pp. 40-42 : Statbel, Budget des ménages - Enquête sur le budget des ménages (EBM)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/budget-des-menages>

EU-HBS (European Union – Household Budget Survey ou HBS) est une enquête sur les dépenses de consommation des ménages. C'est un outil important pour décrire, tant au niveau belge qu'europpéen, les habitudes de consommation de la population sur une année.

L'enquête est aussi la source principale pour la composition de l'indice des prix à la consommation.

Le choix des produits témoins et leur pondération dans le panier sont revus en profondeur tous les deux ans sur la base de l'enquête sur le budget des ménages la plus récente.

pp. 43-45 : Statbel, indice des prix à la consommation (IPC)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/prix-la-consommation>

pp. 46-49 : Statbel, prix de l'immobilier - AGDP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/construction-logement/prix-de-limmobilier>

La statistique des prix de l'immobilier se base sur les actes de vente enregistrés par le SPF Finances, et plus particulièrement l'Administration générale de la Documentation patrimoniale (AGDP), mieux connue sous le nom de Cadastre.

p. 50 : Statbel, parc de bâtiments (AGDP)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/construction-logement/parc-des-batiments>

La statistique cadastrale du parc de bâtiments donne le nombre de bâtiments en Belgique au 1er janvier de l'année de référence.

p. 51 : Statbel, voyages et vacances - Enquête sur les vacances et les voyages

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/enquete-sur-les-vacances-et-les-voyages>

Enquête trimestrielle continue réalisée auprès des ménages visant à mesurer les habitudes touristiques de la population belge.

pp. 52-53 : Statbel, nuitées en Belgique, Enquête sur le tourisme et l'hôtellerie

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/entreprises/horeca-tourisme-et-hotellerie>

L'objectif de cette enquête est de mesurer le volume du tourisme interne et international, exprimé en termes d'arrivées et de nuitées, par but du voyage et pays de résidence du touriste.

THÈME 4 : AGRICULTURE - ECONOMIE - MOBILITÉ

p. 58 : Statbel, utilisation du sol - AGDP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/environnement/sol/utilisation-du-sol>

pp. 59-61 : Statbel, exploitations agricoles et horticoles - bases de données et enquêtes

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles>

p. 62 : Statbel, agriculture biologique - SPW-Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement et Departement Landbouw en Visserij

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/agriculture-biologique>

p. 63 : Statbel, animaux abattus

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/animaux-abattus>

Nombres et poids abattus des animaux abattus dans les abattoirs, soumis à l'expertise et déclarés propres à la consommation.

p. 64 : Statbel, production laitière - Enquête auprès des producteurs laitiers

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/industrie-laitiere>

La statistique sur la collecte et la production laitière reprend les quantités de lait et de crème récoltées auprès des entreprises laitières et celles des produits fabriqués (lait de vache sur une base mensuelle, autre que le lait de vache sur une base annuelle).

p. 65 : Statbel, faillites – BCE, ONSS

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/entreprises/faillites/faillites-mensuelles>

Les statistiques sur les faillites établies par Statbel sont basées sur des données de la Banque Carrefour des Entreprises (BCE) et du répertoire statistique d'entreprises. Pour les pertes d'emploi, Statbel utilise les dernières informations disponibles auprès de l'ONSS.

p. 66 : Statbel, emplois vacants - Job Vacancy Survey (JVS)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emplois-vacants>

p. 67 : Statbel, coût de la main-d'œuvre - ONSS

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/indicateurs-conjoncturels/emploi/indice-du-cout-de-la-main-doeuvre>

p. 68 : Statbel, chiffre d'affaires – indicateur conjoncturel

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/indicateurs-conjoncturels/chiffres-daffaires>

p. 69 : Statbel, transport aérien - Aéroports belges

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/transport/transport-aerien>

Les statistiques de transport aérien fournissent des informations sur le nombre de passagers transportés, le nombre de vols et les marchandises transportées (en tonnes) sur les vols commerciaux.

p. 69 : Statbel, transport routier de marchandises – Enquête transport routier

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/transport/transports-routiers-de-marchandises>

Enquête hebdomadaire sur le transport routier de marchandises (sur le territoire belge et étranger) par des véhicules immatriculés en Belgique et dont la charge utile s'élève à minimum 1 tonne.

p. 70 : Statbel, navigation intérieure - MET, Port de Gand, De Vlaamse Waterweg, CBS

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/transport/navigation-interieure>

Navigation intérieure selon la période, la destination, la nature des marchandises et le type de bateau

p. 70 : Statbel, navigation maritime - Ports maritimes belges

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/transport/navigation-maritime>

Les statistiques de navigation maritime montrent l'évolution du nombre de navires de mer, de leur tonnage et de leur type, du nombre et du poids des marchandises, du type de cargaison, du continent d'embarquement ou de débarquement, etc.

pp. 71-73 : Statbel, parc de véhicules, immatriculations de véhicules (DIV)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/circulation/parc-de-vehicules>

Le parc de véhicules regroupe tous les véhicules motorisés immatriculés en Belgique au 1er août.

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/circulation/immatriculations-de-vehicules>

Cette statistique donne un aperçu de tous les véhicules motorisés, neufs ou d'occasion, immatriculés en Belgique auprès de la Direction pour l'Immatriculation de Véhicules (DIV) du SPF Mobilité pour une période donnée.

p. 72 : Statbel, possession de voitures par ménage

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/circulation/possession-de-voitures-par-menage>

Pour identifier les ménages disposant de voitures immatriculées en Belgique, nous avons réalisé un double couplage. Le premier couplage lie les fichiers annuels de la population et ceux du parc de véhicules (DIV). Ceci permet d'identifier les voitures immatriculées au nom d'une personne physique. Le deuxième couplage lie les fichiers annuels de la population et ceux des données fiscales (Belcotax). Ceci permet de compter le nombre de voitures de société. Ces deux groupes de voitures sont pris en compte pour calculer les statistiques de possession de voitures par les ménages.

pp. 74-75 : Statbel, accidents de la route - Police fédérale

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/circulation/accidents-de-la-circulation>

Les informations sur les accidents de la route avec lésion corporelle sont collectées par les services de police. Pour chaque accident, ils établissent un procès-verbal et complètent un formulaire d'analyse avec de nombreuses informations supplémentaires. Les données collectées sont ensuite envoyées à Statbel où elles sont adaptées (p.ex. ajout des personnes décédées dans les 30 jours ; ces informations proviennent des PV des parquets qui ne sont pas repris dans la base de données de la police) et validées.

À PROPOS DE STATBEL



Que fait Statbel ?

Statbel est l'office de statistique officiel de la Belgique

Les statistiques publiques sont produites de manière indépendante. Les séries de chiffres de Statbel sont reprises sur une base hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle ou annuelle, offrant un aperçu fiable et objectif de la société et de l'économie belges. En tant qu'office belge de statistique, nous veillons à ce que ces informations atteignent chaque citoyen.

Les statistiques de Statbel sont utilisées quotidiennement par tous ceux qui recherchent des chiffres actuels et corrects. Il peut s'agir de décideurs politiques qui veulent prendre des décisions sur la base de sources objectives, de scientifiques qui veulent étayer leurs recherches ou de journalistes qui recherchent des informations basées sur des faits et des enquêtes statistiques.

La Belgique dans le monde

En tant qu'office belge de statistique, Statbel représente également notre pays dans le monde des statistiques au niveau international. Au sein du Système Statistique européen, Statbel participe à l'élaboration puis à l'application des directives émises pour la production et la communication des statistiques. Statbel fournit les données belges, entre autres, à Eurostat, l'office statistique de la Commission européenne. Il est ainsi facile de comparer les pays européens entre eux en ce qui concerne la population, l'emploi et l'économie.

La centaine de statistiques produites par Statbel sont en grande majorité basées sur des obligations légales nationales ou réglementaires européennes. La méthode de collecte, le traitement, la production et la communication des données statistiques sont également fixés dans un Code de bonnes pratiques européen.

Comment fonctionne Statbel ?

L'organisation

Statbel compte 300 collaborateurs et 250 enquêteurs indépendants. Chaque année, nous interrogeons quelque 45.000 ménages et adressons 26 enquêtes aux entreprises. Dans le même temps, 60% de la production statistique provient de bases de données administratives. Chaque jour, Statbel publie les résultats les plus récents dans des articles d'information, pertinents pour les différents groupes cibles de la société. Tous les thèmes sociaux et économiques sont traités sur notre site web www.statbel.fgov.be, qui produit plus de 530 publications au cours d'une année. Chaque jour, les médias reprennent les résultats de Statbel. L'année dernière, plus de 7.500 mentions dans des journaux belges et internationaux ainsi que sur des sites d'information ont été comptabilisées.

Statbel protège votre vie privée

Statbel collecte des données uniquement pour produire des statistiques globales et anonymes et nous mettons tout en oeuvre, au sein de notre organisation, pour protéger au maximum ces informations. De cette manière, la protection de la vie privée des citoyens sera toujours garantie.

Toutes les informations collectées par Statbel sont protégées par le secret statistique. Les données ne sont dès lors utilisées qu'à des fins statistiques et scientifiques. Si vous partagez des données avec Statbel, il n'y aura donc jamais de répercussion administrative liée à ces données. Afin de garantir le secret statistique, tous les membres du personnel de Statbel, ainsi que les enquêteurs auxquels Statbel fait appel, ont signé une déclaration dans laquelle ils confirment qu'ils connaissent les obligations qui découlent du secret statistique et qu'ils respecteront celui-ci.

Statbel se modernise et innove

Chaque jour, Statbel met tout en oeuvre pour moderniser sa production statistique. Pour ce faire, il étudie de nouvelles sources de données, réduit la charge d'enquête et met l'accent sur la simplification administrative. Les défis sont considérables :

- Suivre les nouvelles tendances socio-économiques et répondre aux demandes de données sur l'impact des différentes crises, la mondialisation, l'évolution démographique, les nouvelles formes d'emploi, la numérisation, l'économie collaborative, l'économie circulaire, les inégalités sociales et le développement durable ;
- Utiliser un éventail de canaux de communication modernes permettant de fournir des statistiques et des données sur mesure, adaptées aux différents utilisateurs, d'accroître la notoriété de Statbel et de renforcer les connaissances statistiques des utilisateurs ;
- Jouer un rôle central dans la stratégie numérique du secteur public grâce à notre savoir-faire dans le traitement des données, notre connaissance des données publiques disponibles et l'application de normes de qualité ;
- Renforcer les partenariats avec le monde académique, les organismes de recherche et les pouvoirs publics dans les domaines du traitement des données et de la prestation de services ;
- Continuer à mettre l'accent sur la simplification administrative et la réduction de la charge d'enquête, sans compromettre la qualité.

Statbel, pour le grand public...

Découvrez votre commune

Statbel publie sur son site internet l'outil «Découvrez votre commune - Les communes belges en chiffres».

Vous y trouverez facilement et rapidement un aperçu des principaux chiffres de votre commune, comme le nombre d'habitants, l'évolution de la population, l'habitat, les revenus, les accidents de la route, ...

De plus, avec ce nouvel outil, vous pouvez également comparer votre propre commune avec une autre commune belge. Vous pouvez télécharger en format Excel les données qui ont servi à créer le

graphique, réutiliser l'illustration ou partager l'ensemble du tableau de bord de votre commune sur les médias sociaux.

<https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/decouvrez-votre-commune>

Tableaux de bord

Découvrez en un clin d'œil combien de personnes fêtent leur anniversaire aujourd'hui, combien d'exploitations agricoles existent dans notre pays ou combien de bébés ont été baptisés « Karen », « Kristel » ou « Kathleen » grâce à nos différents tableaux de bord interactifs.

<https://statbel.fgov.be/fr/visuals>

Calculateur de loyer

Calculez vous-même votre loyer et de combien il peut augmenter cette année grâce au calculateur de loyer.

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/prix-la-consommation/calculateur-de-loyer>

Index search

Recherchez facilement et rapidement la valeur de l'indice des prix à la consommation ou de l'indice santé.

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/prix-la-consommation/index-search>

..., pour apprendre,...

Statbel propose également une série d'initiatives de formation gratuites, inspirantes et éducatives, regroupées sous le nom de **Statbel Academy**.

Des outils pédagogiques interactifs aux concours passionnants en passant par des formations spécialisées, notre Académie vous ouvre les portes du monde des statistiques officielles. Parcourez rapidement les pages suivantes et découvrez en un coup d'œil, grâce à un aperçu visuel, comment Statbel Academy emmène les enseignants, les étudiants et les citoyens curieux dans les coulisses des chiffres.

www.statbelacademy.be

... et pour celui qui cherche des données ciblées

be.STAT

Be.stat, notre base de données en ligne, vous permet de facilement composer et télécharger vous-même des tableaux.

<https://bestat.statbel.fgov.be/bestat>

Open data

Les open data sont des données publiques, non personnelles, collectées par les services publics dans un format qui peut être facilement traité de manière automatisée. Elles peuvent être réutilisées à des fins commerciales et non commerciales.

Statbel propose environ 500 fichiers d'open data et élargit continuellement son offre.

<https://statbel.fgov.be/fr/open-data>

DataLab

Sous la dénomination de 'Statbel DataLab', Statbel publie de nouvelles statistiques, méthodes et sources de données en version bêta.

En tant qu'office belge de statistique, nous découvrons, recherchons et développons de nouvelles sources et méthodes, jusqu'à ce qu'elles soient mûres pour la production de statistiques publiques. Les résultats de ces recherches sont publiés dans le 'Statbel DataLab'. Cet espace est ouvert aux innovations et aux expérimentations, mais aussi à la collaboration, puisque nous comptons profiter des commentaires de nos utilisateurs pour affiner ces recherches.

<https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/statbel-datalab>

Archives

Les archives des publications de Statbel sont à présent disponibles en format digital.

Plongez-vous dans l'offre inédite de près de 175 ans d'archives statistiques belges.

https://wiki.statbel.fgov.be/wiki/Overview_brochure_fr

**Scannez le code QR pour obtenir un aperçu
pratique de ces différents outils :**



linktr.ee/Statbel_tools_FR

Statbel vous tient informé

- <https://statbel.fgov.be> vous amène à la page d'accueil de notre site web.
- Abonnez-vous à notre newsletter : <https://statbel.fgov.be/fr/inscription-newsletter>
- <https://statbel.fgov.be/fr/calendar> vous montre les chiffres attendus

Statbel sur les réseaux sociaux

Mises à jour quotidiennes :

- Chaîne WhatsApp : whatsapp.com/channel/0029Vb6WuL5FcwF9ziwxS1N
- Bluesky: <https://bsky.app/profile/statbel-fr.bsky.social>

Mises à jour hebdomadaires:

- LinkedIn: linkedin.com/company/statbel
- Facebook: facebook.com/Statbel.FR

Autres angles d'approche et visuels :

- Instagram: instagram.com/Statbel.FR

Médias:

→ Podcast Spotify : open.spotify.com/show/4RRdD9MEtYA2ki7GbucSsi

→ YouTube: youtube.com/@StatbelYouTube

Scannez le code QR pour obtenir un aperçu
pratique de ces différents liens :



linktr.ee/StatbelFR

STATBEL ACADEMY : LES RÉPONSES

Réponses du thème 1

Questions pour commencer

1. A / 2. B / 3. C / 4. B / 5. A / 6. C / 7. A / 8. A / 9. C / 10. C

Questions pour aller plus loin

1. B / 2. A / 3. B / 4. C / 5. C / 6. B / 7. A / 8. A / 9. B / 10. A

Réponses du thème 2

Questions pour commencer

1. B / 2. A / 3. C / 4. B / 5. C / 6. B / 7. A / 8. B / 9. B / 10. C

Questions pour aller plus loin

1. C / 2. A / 3. B / 4. B / 5. B / 6. A / 7. B / 8. B / 9. C / 10. A

Réponses du thème 3

Questions pour commencer

1. A / 2. B / 3. B / 4. C / 5. C / 6. B / 7. A / 8. C / 9. B / 10. C

Questions pour aller plus loin

1. C / 2. C / 3. A / 4. C / 5. A / 6. B / 7. C / 8. A / 9. B / 10. A

Réponses du thème 4

Questions pour commencer

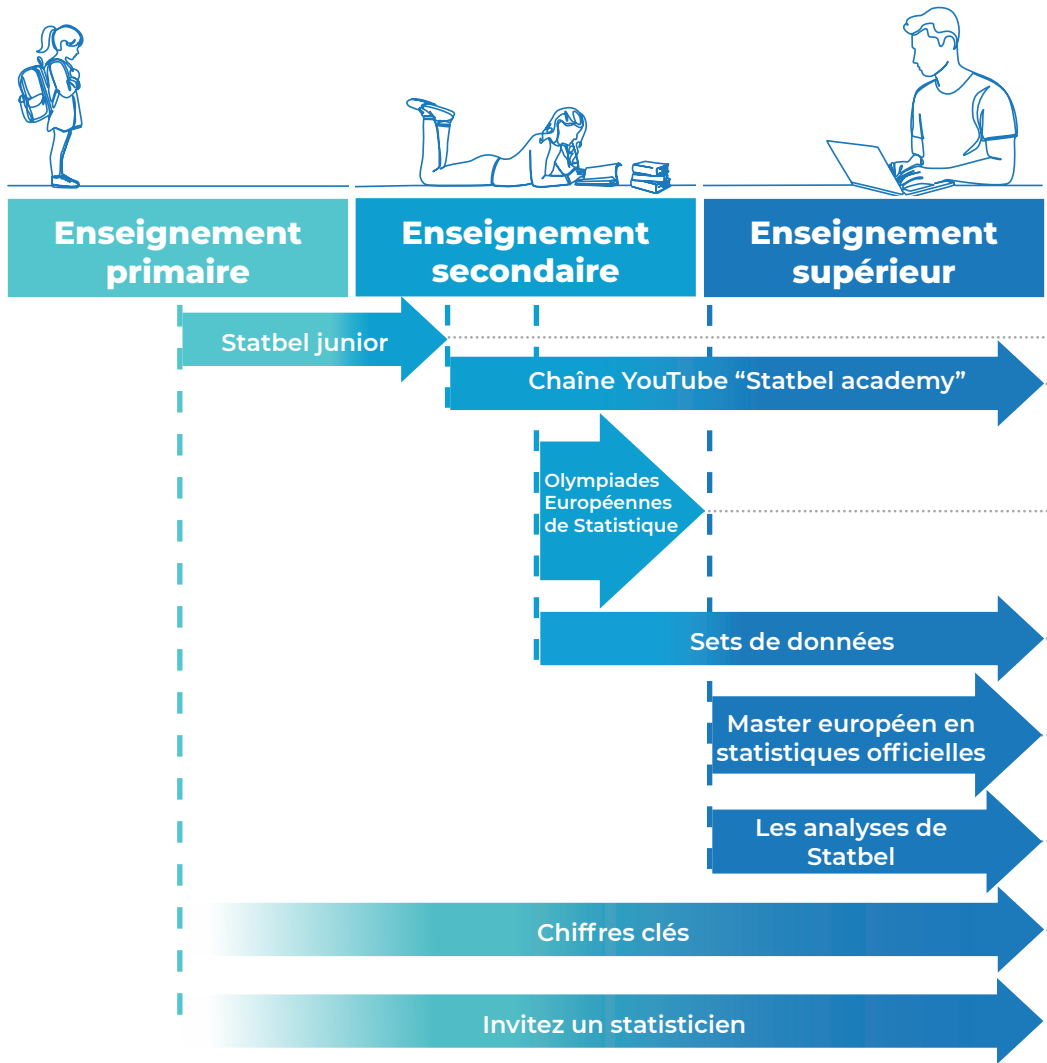
1. B / 2. C / 3. A / 4. B / 5. B / 6. C / 7. A / 8. A / 9. C / 10. B

Questions pour aller plus loin

1. B / 2. B / 3. B / 4. B / 5. A / 6. C / 7. C / 8. A / 9. C / 10. B

Vous trouverez sur statbel.fgov.be/fr/quiz comment parvenir aux bonnes réponses.

STATBEL ACADEMY



STATBEL
JUNIOR

Site web pour les enfants et les jeunes des 5e et 6e années de primaire + 1ère et 2e années du secondaire et au-delà: exploration et interprétation des statistiques & esprit critique.

Compétition en ligne

3e degré du secondaire, inscription obligatoire. Participation tout au long de l'année scolaire en 2 manches : un test en ligne et une épreuve vidéo.



Chaîne YouTube pour l'enseignement secondaire et supérieur: des statisticiens expliquent comment les statistiques sont calculées et donc comment les interpréter.



Des **ensembles de données** pour



enseigner et tester les compétences analytiques, avec des métadonnées claires et des exercices comme sources d'inspiration.



EUROPEAN
MASTER IN
OFFICIAL
STATISTICS

EMOS Programme de master à la KULeuven pour l'acquisition de connaissances et de compétences en matière de statistiques officielles, soutenu par Statbel et Eurostat.

Analyses visant à offrir une compréhension approfondie de nos méthodes de calcul. Ces analyses détaillent les techniques et processus utilisés par Statbel pour l'élaboration de ses statistiques.



Chiffres clés de Statbel: une publication statistique annuelle sous forme de graphiques, de cartes et d'infographies.

Consultez la brochure en ligne ou commandez des brochures gratuites pour votre classe.





+32 800 120 33



statbel@economie.fgov.be



Statbel.FR



Statbel-FR



Statbel.FR



Statbel FR



/Statbel



Statbel.fgov.be



COLOPHON

EDITEUR RESPONSABLE

MARIE VANDRESSE

Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium)
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Bd Albert II 16, B-1000 Bruxelles

NUMÉRO D'ENTREPRISE : 0314.595.348

RENSEIGNEMENTS

COURRIEL : STATBEL@ECONOMIE.FGOV.BE

TÉL. 0800 120 33

CODE DE LA PUBLICATION : S000.02F/2025

LES CHIFFRES DE CETTE PUBLICATION PEUVENT ÊTRE REPRIS
MOYENNANT MENTION EXPLICITE DE LA SOURCE : STATBEL (DIRECTION
GÉNÉRALE STATISTIQUE - STATISTICS BELGIUM).



